



# Bilan Social 2014





## Avant-Propos

Pour la 5ème année consécutive, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines publie son Bilan Social.

Ce document a fait l'objet d'une présentation lors du Comité Technique du 10 mars 2015 et a été approuvé par le Conseil d'Administration le 31 mars 2015.

Cette nouvelle édition du bilan social présente une photographie des personnels de l'université au 1er janvier 2014 et nous permet d'apprécier les évolutions et l'activité de l'établissement au cours de ces dernières années.

Si sa formule reste inchangée, le bilan social 2014 a en revanche connu quelques apports. La parution de l'arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social des établissements nous a notamment conduit à développer divers thèmes relatifs par exemple à la parité hommes/femmes, la mobilité des agents, les rémunérations, la mise en place de la loi du 12 mars 2012, dite « Loi Sauvadet ».

Un point particulier a également été apporté sur la présentation globale des ressources humaines au sein des différentes composantes de l'établissement, et la mesure de leurs diverses activités.

Le bilan social annuel est un outil important pour l'université et pour sa communauté tant par sa place de vecteur de communication et de dialogue social que par son rôle dans le pilotage de nos ressources humaines.

Dans l'attente que celui-ci vous apportera les informations que vous recherchez, je vous en souhaite une bonne lecture.



## Table des matières

Méthodologie .....	5
<b>Chapitre 1 - Emplois</b> .....	<b>10</b>
<b>I. Les plafonds d'emplois</b> .....	<b>10</b>
<b>II. Les emplois délégués et la dotation établissement</b> .....	<b>11</b>
A. <i>Les emplois d'enseignants et enseignants chercheurs</i> .....	12
B. <i>Les emplois BIATSS</i> .....	13
<b>III. Les emplois rémunérés sur ressources propres</b> .....	<b>14</b>
<b>Chapitre 2 - Effectifs</b> .....	<b>16</b>
<b>I. Effectif total</b> .....	<b>16</b>
<b>II. Effectifs des enseignants et enseignants-chercheurs</b> .....	<b>19</b>
A. <i>Les enseignants titulaires</i> .....	19
B. <i>Les enseignants contractuels</i> .....	23
<b>III. Effectifs des personnels BIATSS</b> .....	<b>25</b>
A. <i>Les BIATSS titulaires</i> .....	26
B. <i>Les BIATSS contractuels</i> .....	29
<b>IV. Autres catégories d'agents</b> .....	<b>31</b>
A. <i>Les agents hébergés dans les laboratoires de l'UVSQ</i> .....	31
B. <i>Les contractuels stagiaires</i> .....	32
C. <i>Les vacataires d'enseignement</i> .....	32
D. <i>Les vacataires étudiants</i> .....	33
<b>Chapitre 3 – Analyses catégorielles</b> .....	<b>36</b>
<b>I. Répartition dans les structures de l'UVSQ</b> .....	<b>36</b>
A. <i>Répartition globale des personnels dans les structures de l'Université</i> .....	36
B. <i>Fiches de caractérisation des composantes de l'UVSQ</i> .....	37
<b>II. Les métiers des BIATSS de l'UVSQ</b> .....	<b>44</b>
<b>III. Répartition par âge et par sexe</b> .....	<b>51</b>
A. <i>Pyramides des âges</i> .....	51
B. <i>Âges moyens et médians</i> .....	53
<b>IV. Personnels de nationalité étrangère</b> .....	<b>55</b>
<b>V. Personnels en situation de handicap</b> .....	<b>57</b>
<b>VI. Répartition géographique</b> .....	<b>59</b>
<b>VII. Les enfants des personnels</b> .....	<b>60</b>
<b>Chapitre 4 - Carrière</b> .....	<b>62</b>
<b>I. Promotions et concours</b> .....	<b>62</b>
A. <i>Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs</i> .....	62
B. <i>Les BIATSS</i> .....	63
<b>II. Mouvements des personnels</b> .....	<b>65</b>
A. <i>Entrées de titulaires</i> .....	65
B. <i>Départs de titulaires</i> .....	66
C. <i>Mouvements des personnels contractuels</i> .....	68
D. <i>Taux de rotation</i> .....	70
<b>III. Activité</b> .....	<b>71</b>

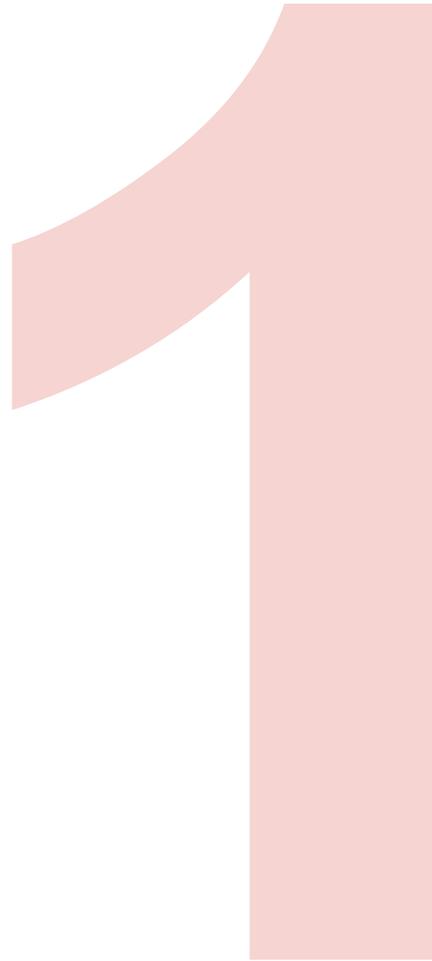
A. Positions statutaires.....	71
B. Temps partiels.....	72
C. CRCT et délégations.....	73
<b>Chapitre 5 - Rémunérations.....</b>	<b>76</b>
<b>I. La masse salariale.....</b>	<b>76</b>
<b>III. Les primes des personnels.....</b>	<b>79</b>
A. Les primes des personnels enseignants.....	80
B. Les primes des personnels BIATSS.....	81
<b>Chapitre 6 – Formation des personnels.....</b>	<b>84</b>
<b>I. Bilan quantitatif de la formation professionnelle.....</b>	<b>84</b>
<b>II. Budget.....</b>	<b>88</b>
<b>III. Bilan qualitatif.....</b>	<b>89</b>
A. Contexte et fréquentation.....	89
B. Bilan des formations proposées par rapport aux orientations stratégiques 2013.....	89
C. Evaluation des prestations internes et externes.....	91
<b>Chapitre 7 – Conditions de travail.....</b>	<b>94</b>
<b>I. Prévention des risques.....</b>	<b>94</b>
<b>II. Santé des personnels.....</b>	<b>96</b>
A. Bilan des congés de santé.....	96
B. Bilan des accidents de travail.....	97
C. Comptes Epargne Temps (CET).....	98
D. Rapport du médecin de prévention des personnels.....	98
<b>Chapitre 8 – Action sociale, culturelle et sportive.....</b>	<b>102</b>
<b>I. Bilan du service social des personnels.....</b>	<b>102</b>
<b>II. Bilan des activités de la DACASS.....</b>	<b>103</b>
A. L'action sociale.....	103
B. L'action culturelle.....	108
C. Les centres de loisirs.....	108
D. L'action sportive.....	109
<b>III. Le COSAC.....</b>	<b>111</b>
<b>Chapitre 9 - Instances et dialogue social.....</b>	<b>114</b>
<b>I. Le Conseil d'Administration.....</b>	<b>114</b>
A. Présentation.....	114
B. Dernières élections.....	114
<b>II. Le Conseil Scientifique.....</b>	<b>116</b>
A. Présentation.....	116
B. Dernières élections.....	116
<b>III. Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire.....</b>	<b>118</b>
A. Présentation.....	118
B. Dernières élections.....	118
<b>IV. Le Comité Technique.....</b>	<b>120</b>
A. Présentation.....	120
B. Dernières élections.....	120
<b>V. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.....</b>	<b>121</b>
A. Présentation.....	121
B. Dernières élections.....	122

<b>VI. La Commission Paritaire d’Etablissement .....</b>	<b>123</b>
A. <i>Présentation</i> .....	123
B. <i>Dernières élections</i> .....	123
<b>VII. La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires .....</b>	<b>124</b>
A. <i>Présentation</i> .....	124
B. <i>Dernières élections</i> .....	124
<b>VIII. Organisations Syndicales.....</b>	<b>125</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>128</b>
<b>Lexique.....</b>	<b>128</b>
<b>Glossaire.....</b>	<b>132</b>

## Méthodologie

Chapitre	Source	Période de référence	Commentaire / indicateurs
<b>NOUVEAUTE 2014 : Adaptation du Bilan Social suite à l'Arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social prévu par l'article 37 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat</b>			
I – Emplois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel HARPEGE</li> <li>- Délégation d'emploi (DGESIP)</li> <li>- Relevé de décision du CA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableau des emplois voté par le CA : prévisionnel 2014</li> <li>- Occupation des emplois au 01/01/2014</li> </ul>	Référence aux emplois et aux occupations en ETP et ETPT
II & III - Effectifs et Analyses Catégorielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel HARPEGE</li> <li>- Logiciel GEISHA</li> <li>- Logiciel APOGEE (étudiants)</li> <li>- Données de la DREDVAl</li> <li>- Dossiers administratifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour la majorité</li> <li>- Sauf pour les invités : données sur l'année civile 2013</li> <li>- et les stagiaires et vacataires : données du 01/09/2012 au 31/08/2013</li> </ul>	Référence à l'ensemble des personnes ayant un contrat ou un élément de carrière en cours à l'UVSQ (sauf vacataires et stagiaires) et ayant une affectation, quelle que soit leur position. Les vacataires, stagiaires étudiants et chercheurs hébergés sont traités dans une sous-partie
IV - Carrière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel HARPEGE</li> <li>- Données des services de gestion des personnels BIATSS et Enseignants (DRH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotions et mouvements de personnels : observation sur l'année civile 2013</li> <li>- Données sur les positions et temps partels : au 1er janvier 2014</li> <li>- Autres données : l'année universitaire 2012-2013.</li> </ul>	
V - Rémunérations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel HARPEGE</li> <li>- Logiciel WINPAIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Année civile 2012 et 2013 excepté concernant les primes BIATSS : tableau des primes voté pour 2014.</li> </ul>	
VI - Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Logiciel NEEVA</li> <li>- Données du service des Formations (DRH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Années civiles 2012 et 2013</li> </ul>	
VII - Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données du SPRP</li> <li>- Logiciel HARPEGE</li> <li>- Données du service des Formations (DRH)</li> <li>- Données du service de médecine de prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention des risques et Médecine de prévention des personnels : année civile 2012 et 2013</li> <li>- Accidents du travail et Santé : année universitaire 2012-2013</li> </ul>	Référence à l'ensemble des personnes ayant un contrat ou un élément de carrière en cours à l'UVSQ (sauf vacataires) et ayant une affectation, quelle que soit leur position.
VIII - Action Sociale, Culturelle et Sportive	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de la DACASS</li> <li>- Bilan du service social des personnels</li> <li>- Bilan du COSAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DACASS : sur l'année universitaire 2012-2013, excepté pour le bilan des adhérents du sport (année civile 2013).</li> <li>- Service social des personnels : année civile 2013</li> <li>- COSAC : années civiles 2012 et 2013</li> </ul>	
IX – Instances et dialogue social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données du service des affaires juridiques et institutionnelles de la Direction Générale des Services</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dernières élections des différents Conseils, Comités et Commissions</li> </ul>	

*chapitre*



Emplois

# Chapitre 1 - Emplois

## I. Les plafonds d'emplois

Pour la première année depuis le passage de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines aux Responsabilités et Compétences Elargies (2010), le plafond d'emplois, tout comme le budget, a fait l'objet d'un arrêté du Recteur.

### TABLEAU DES EMPLOIS PRESENTE A L'APPUI DU BUDGET 2014

Remarque : le plafond Etat maximal notifié par le Ministère était de 1369 ETP pour 2014. Dans ce cadre, le tableau des emplois arrêté par le Recteur se décomposait comme suit lors du budget initial, et a fait l'objet d'un budget rectificatif en fin d'année 2014 :

<u>Budget initial</u>			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
Enseignants et enseignants-chercheurs	Permanents	Titulaires	623		623
	Non permanents	CDD	224	140	365
	<b>S/total EC</b>		<b>848</b>	<b>140</b>	<b>988</b>
BIATSS	Permanents	Titulaires	358		358
		CDI	35	10	46
	Non permanents	CDD	113	145	258
<b>S/total Biatoss</b>		<b>507</b>	<b>155</b>	<b>662</b>	
<b>Totaux</b>		<b>1 355</b> <sup>(1)</sup>	<b>295</b>	<b>1 650</b>	

<u>Budget rectificatif</u> (novembre 2014)			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	
Enseignants et enseignants-chercheurs	Permanents	Titulaires	619		619
		CDI		1	1
	Non permanents	CDD	210	170	380
<b>S/total EC</b>		<b>829</b>	<b>171</b>	<b>1 000</b>	
BIATSS	Permanents	Titulaires	341		341
		CDI	27	12	39
	Non permanents	CDD	114	162	276
<b>S/total Biatoss</b>		<b>482</b>	<b>174</b>	<b>656</b>	
<b>Totaux</b>		<b>1 312</b> <sup>(1)</sup>	<b>345</b>	<b>1 656</b>	

La notion d'ETP prend en compte la quotité de travail : il s'agit des effectifs présents à une date donnée, corrigés par la quotité de travail des agents. L'ETPT proratise l'ETP en fonction de la durée de la période d'activité de l'agent, sur l'année civile. Le plafond des emplois présenté en accompagnement du budget est exprimé en ETPT ; il s'agit d'une moyenne annuelle.

## II. Les emplois délégués et la dotation établissement

Le Ministère notifie tous les ans à l'établissement un plafond des emplois Etat. Pour 2014, ce plafond était de **1369 ETP** (1350 en 2013).

On distingue, au sein de ce plafond des emplois Etat :

- Les emplois délégués par le ministère à l'université qui dispose donc d'un stock, par catégories d'emplois. Ces emplois peuvent être occupés par des personnels titulaires ou contractuels. En principe, un emploi est occupé à 100% par un agent travaillant à temps plein et appartenant à un corps correspondant à la catégorie de l'emploi. Les agents exerçant leurs fonctions à temps partiel dégagent des moyens inutilisés, appelés rompus de temps partiels. Ces « reliquats » permettent la création de supports d'emplois pour une année.
- Les rompus de temps partiel (RTP)
- Les emplois créés sur la « Dotation Etablissement ». Il s'agit de certains emplois faisant l'objet d'une subvention de l'Etat, après être passés du budget de l'Etat au budget propre des universités. En outre, une dotation est attribuée en compensation du sous-encadrement de personnels BIATSS (appelée « compensation BIATSS » qui peut servir au recrutement des BIATSS comme des personnels enseignants et/ou chercheurs.
- Les « Emplois gagés », qui sont délégués par le Ministère mais pour lesquels l'établissement doit assurer seul le financement sur ses ressources propres. Ces emplois font néanmoins partie du plafond d'emplois ETAT (bien que non financés).

### OCCUPATION DES EMPLOIS ETAT AU 1ER JANVIER 2014 (EN ETP)

	BIATSS	Enseignant	Total
<b>Etat Délégué</b>	375,9	738,8	<b>1114,7</b>
<b>Rompus de tps partiel</b>	5,6	2	<b>7,6</b>
<b>Emplois gagés</b>	16,4		<b>16,4</b>
<b>Dotation Etablissement</b>	70,3	97	<b>167,3</b>
<b>Total</b>	<b>468,2</b>	<b>837,8</b>	<b>1306,0</b>

L'établissement consommait donc **95,4%** de son plafond d'emplois Etat autorisé, au **1<sup>er</sup> janvier 2014**, ce qui est en diminution par rapport au **1<sup>er</sup> janvier 2013** où **99%** de la dotation Etat était consommée (**1332.9 ETP consommé pour un plafond notifié de 1350 ETP**).

Cette observation de la consommation des emplois est faite à une date donnée. Certains emplois peuvent s'avérer être inoccupés à cette date, suite au départ de l'ancien titulaire du poste, et être dans l'attente d'une future occupation par un agent titulaire ou contractuel (par la voie d'un recrutement, d'une promotion, d'une réintégration, etc.) ou d'un « repyramidage » (transformation de l'emploi en un emploi d'une autre nature).

## A. Les emplois d'enseignants et enseignants chercheurs

### OCCUPATION DES EMPLOIS ETAT (EN ETP) AU 01/01/2014

Population	Catégorie d'Emploi	Nb emplois	Occupation en ETP (y compris rompus)				Variation	
			par des titulaires	par des contractuels	Total occupation	% occupation emploi	% occupation emploi 01/01/2013	Taux de variation
Enseignant chercheur	Prof. des Universités	136	126	4,5	<b>130,5</b>	96%	98%	-2,0
	Maitre de Conf.	278	266,9	6	<b>272,9</b>	98%	99%	-0,8
	Physicien	2	1		<b>1</b>	50%	50%	0,0
	Physicien Adjt	5	4,6		<b>4,6</b>	92%	92%	0,0
	Astronome Adjt	2	2		<b>2</b>	100%	100%	0,0
	PR surnombre	3	3		<b>3</b>	100%	75%	25,0
<b>Total emplois Ens. Chercheurs</b>		<b>426</b>	<b>403,5</b>	<b>10,5</b>	<b>414</b>	<b>97%</b>	<b>98%</b>	<b>-0,8</b>
Enseignant Hospitalo-universitaire	Prof. Univ hosp.	92	87	0,5	<b>87,5</b>	95%	99%	-3,9
	Maitre de conf. Hosp	35	32	1	<b>33</b>	94%	100%	-5,7
	Maitre de conf. MG	1	1		<b>1</b>	100%	100%	0,0
	Praticien Hospitalo-univ.	6		5,5	<b>5,5</b>	92%	100%	-8,3
	Surnombre HU	3	3		<b>3</b>	100%	100%	0,0
<b>Total emplois Ens. Hosp. Universitaires</b>		<b>137</b>	<b>123</b>	<b>7</b>	<b>130</b>	<b>95%</b>	<b>99%</b>	<b>-4,1</b>
Enseignant 2nd degré	Prof. Agrégé	75	57,8	10,5	<b>68,3</b>	91%	99%	-7,9
	Prof. Certifié	29	26	2	<b>28</b>	97%	94%	2,6
	Prof Lycées Profess	2	2		<b>2</b>	100%	100%	0,0
<b>Total emplois Ens. second degré</b>		<b>106</b>	<b>85,8</b>	<b>12,5</b>	<b>98,3</b>	<b>93%</b>	<b>98%</b>	<b>-5,3</b>
Contractuel	Pers. Associé	17,5		16	<b>16</b>	91%	94%	-2,6
	ATER	27		25	<b>25</b>	93%	94%	-1,4
	Doctorants	67		64	<b>64</b>	96%	99%	-3,5
	Prof. médecine ass.	1		1	<b>1</b>	100%	100%	0,0
	Ass. Ens. Sup. Médical	7		6	<b>6</b>	86%	100%	-14,3
	Assist discipl médicales	72		72	<b>72</b>	100%	99%	1,0
	Ens. ass. médecine géné	3,5		3,5	<b>3,5</b>	100%	83%	17,0
	Lecteur, Maitre de lang	9		7	<b>7</b>	78%	100%	-22,2
	Autre occupation*			1	<b>1</b>			0,0
<b>Total emplois Ens. Contractuels</b>		<b>204</b>	<b>0</b>	<b>195,5</b>	<b>195,5</b>	<b>96%</b>	<b>112%</b>	<b>-16,2</b>
<b>Créations PRL 2014 (non ventilées)</b>		<b>11</b>						<b>0,0</b>
<b>Total des emplois</b>		<b>884</b>	<b>612,3</b>	<b>225,5</b>	<b>837,8</b>	<b>95%</b>	<b>101%</b>	<b>-6,2</b>

(Autre occupation : supports d'emplois créés temporairement par utilisation de la compensation BIATSS en attente de la libération d'un emploi).

\* 11 emplois d'enseignants ont été créés par le ministère au titre du Plan Réussite en Licence (PRL) et ont fait l'objet d'un gel, par l'université, dans le cadre de son Plan de Retour à l'Equilibre (PRE).

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le taux d'occupation des emplois Etat d'enseignants et enseignants-chercheurs a diminué par rapport à 2013 (-6.2 points), ce qui s'explique notamment par le gel des postes « PRL ».**

**A cette date, 73% des postes enseignants étaient occupés par des titulaires (27% par des contractuels), proportion en augmentation par rapport à 2013 (71%).**

## B. Les emplois BIATSS

### OCCUPATION DES EMPLOIS ETAT (EN ETP) AU 01/01/2014

Population	Catégorie d'Emploi	Nb emplois	Occupation en ETP (y compris rompus)				Variation	
			par des titulaires	par des contractuels	Total occupation	% occupation emploi	% occupation emploi 01/01/2013	Taux de variation
AENES & Agt Cont. Admin	Agent Comptable	1			0,0	0%	100%	-100,0
	Administrateur ENESR	1		1,0	1,0	100%	100%	0,0
	Attaché AENES	5	4,0	0,5	4,5	90%	100%	-10,0
	Secrétaire AENES	16	12,9	2,0	14,9	93%	95%	-1,9
	Adjoint ENES	35	26,0	6,0	32,0	91%	91%	0,4
	Secrétaire Général	2	1,0	1,0	2,0	100%	100%	0,0
	Agent Contr Adm	1	0,7		0,7	70%	100%	-30,0
<b>Total emplois AENES</b>		<b>61</b>	<b>44,6</b>	<b>10,5</b>	<b>55,1</b>	<b>90%</b>	<b>94%</b>	<b>-3,7</b>
ITRF	Ingénieur de recherche	31	27,6	2,0	29,6	95%	99%	-3,5
	Ingénieur d'étude	77	64,8	11,0	75,8	98%	101%	-2,6
	Assistant ingénieur	39	30,3	8,0	38,3	98%	94%	4,2
	Technicien	78	71,7	4,8	76,5	98%	99%	-0,9
	Adjoint technique	86	75,6	6,8	82,4	96%	96%	-0,2
<b>Total emplois ITRF</b>		<b>311</b>	<b>270,0</b>	<b>32,6</b>	<b>302,6</b>	<b>97%</b>	<b>98%</b>	<b>-0,7</b>
Bibliothèque	Conservateur	5	3,5	1,0	4,5	90%	86%	4,0
	Bibliothécaire	8	6,6		6,6	83%	96%	-13,5
	Bibliothécaire Assist Spéc	11	9,5	1,0	10,5	95%	94%	1,5
	Magasinier	16	14,4	1,0	15,4	96%	96%	0,3
<b>Total emplois Bibliothèques</b>		<b>40</b>	<b>34,0</b>	<b>3,0</b>	<b>37,0</b>	<b>93%</b>	<b>94%</b>	<b>-1,5</b>
Santé & Social	Infirmier	3	2,4		2,4	80%	80%	0,0
	Assistant de service social	1	0,8		0,8	80%	80%	0,0
<b>Total emplois Santé et Social</b>		<b>4</b>	<b>3,2</b>	<b>0,0</b>	<b>3,2</b>	<b>80%</b>	<b>60%</b>	<b>20,0</b>
Compensation BIATSS	Tous corps	62		70,3	70,3	113%	106%	7,4
<b>Total compensation BIATSS</b>		<b>62</b>	<b>0,0</b>	<b>70,3</b>	<b>70,3</b>	<b>113%</b>	<b>106%</b>	<b>7,4</b>
Créations PRL 2014		7						
<b>Total des emplois</b>		<b>485,0</b>	<b>351,8</b>	<b>116,4</b>	<b>468,2</b>	<b>97%</b>	<b>98%</b>	<b>-1,5</b>

\* 7 emplois BIATSS ont été créés par le ministère au titre du Plan Réussite en Licence (PRL) et ont fait l'objet d'un gel, par l'université, dans le cadre de son Plan de Retour à l'Equilibre (PRE).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le taux d'occupation des emplois Etat BIATSS a légèrement diminué par rapport à 2013 (- 1.5 point), ce qui s'explique notamment par le gel des postes « PRL ».

La compensation BIATSS présentait une sur-occupation de 13%. Ce dépassement est possible dès lors que de manière globale, le plafond d'emplois Etat est respecté. Par ailleurs il s'agit de l'occupation à une date donnée qui peut être compensée par une consommation moindre au cours des autres mois. Le respect du plafond s'apprécie en moyenne annuelle.

On constate que 75% des postes BIATSS étaient occupés par des titulaires (25% par des contractuels), proportion en diminution par rapport à 2013 (77%)

### III. Les emplois rémunérés sur ressources propres

#### EMPLOIS REMUNERES SUR RESSOURCES PROPRES (EN ETP) AU 01/01/2014

Population	Caractéristique de l'occupant	ETP	dont financés sur RESSOURCES AFFECTEES	% financement
BIATSS	CDI	12,3	7,5	61%
	CDD	169,2	49,9	29%
	Apprenti	7,0	3,0	43%
	Catégorie A	86,9	54,5	63%
	Catégorie B	54,8	2,9	5%
	Catégorie C	46,8	3,0	6%
<b>Total BIATSS</b>		<b>188,5</b>	<b>60,4</b>	<b>32%</b>
ENSEIGNANT et/ou CHERCHEUR	Ens-chercheur CDD	10,5	1,5	14%
	Enseignant CDD	13,6	2,0	15%
	Chercheur CDD	51,1	50,1	98%
	Doctorant	78,0	53,0	68%
	Post-doctorant	19,3	18,3	95%
	Contractuel HU	1,0		0%
<b>Total ENSEIGNANT</b>		<b>173,5</b>	<b>124,9</b>	<b>72%</b>
<b>Total</b>		<b>362,0</b>	<b>185,3</b>	<b>51%</b>

51% des emplois sous plafond propre sont financés par des ressources affectées, ce qui est en nette augmentation par rapport à 2013 (38%) Le financement de la recherche via les appels à projets nationaux ou européens a entraîné un accroissement sensible du nombre de recrutements sur contrat de recherche depuis 4 ans.

L'établissement compense également sa relative sous-dotation, notamment en emplois BIATSS, en utilisant ses ressources propres pour recruter des personnels utiles à son développement.

*chapitre*

# 2

Effectifs

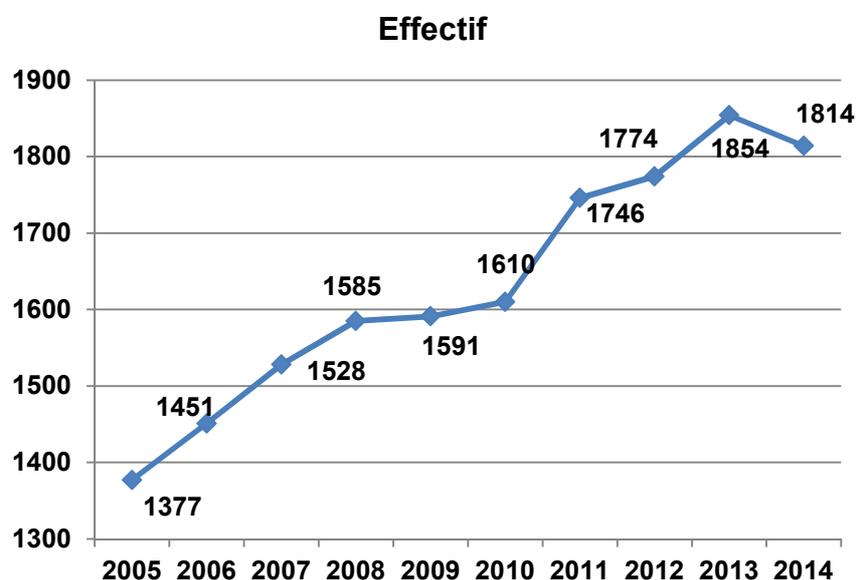
## Chapitre 2 - Effectifs

La date d'observation des effectifs est le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (sauf précision contraire). A noter cependant que les enseignants invités, contrairement aux autres personnels, ont été observés sur toute l'année 2013, afin qu'ils soient au mieux représentés, compte tenu de la durée souvent courte de leur contrat (effectivement, sur les 12 invités comptabilisés sur l'année 2013, aucun n'était en contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2014).

Toutes les données de ce chapitre, relatives aux effectifs, concernent l'ensemble des 1814 personnels de l'université (indépendamment des positions statutaires ou modalités de service – cf. commentaire ci-dessous).

### I. Effectif total

#### EVOLUTION DE L'EFFECTIF TOTAL ENTRE 2005 ET 2014



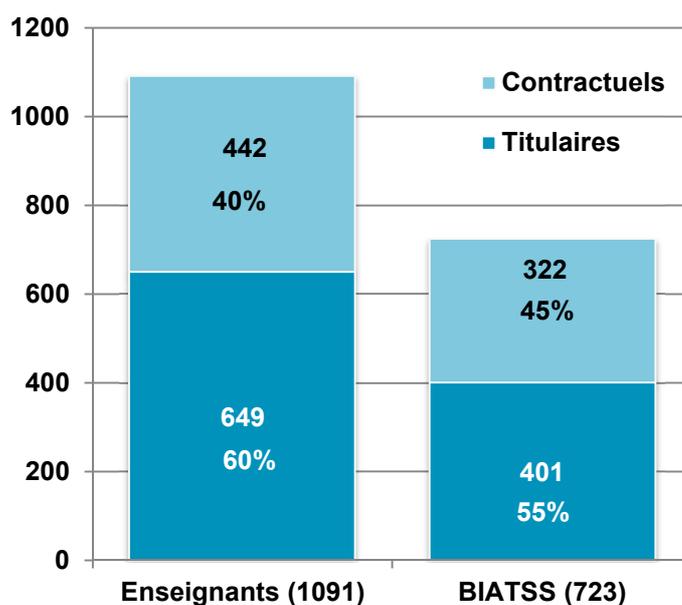
Sont comptabilisés comme faisant partie des personnels, l'ensemble des personnels titulaires de l'établissement, qu'ils soient en position d'activité, mais aussi de détachement, de disponibilité, de congé parental, de CRCT, de délégation, de congé longue durée ou de longue maladie.

Sont également comptabilisés tous les personnels qui avaient un contrat en cours au 1<sup>er</sup> janvier 2014, hormis les personnels vacataires et stagiaires étudiants qui feront l'objet d'une partie spécifique.

**Pour la première fois depuis 2005, l'université a connu une baisse de ses effectifs (observés au 1<sup>er</sup> janvier). Ainsi, on constatait 40 personnels de moins par rapport à 2013.**

**Comme cela apparaîtra dans les chapitres suivants, cette diminution concerne principalement les contractuels (-42 agents), et en particulier les BIATSS (-28 agents).**

## CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS



## CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS : COMPARAISON 2013 ET 2014

	2013		2014		Variation	
	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP
<b>Ensemble</b>	<b>1854</b>	<b>1733,4</b>	<b>1814</b>	<b>1682,3</b>	<b>-2,2%</b>	<b>-2,9%</b>
Titulaires	1048	977,1	1050	964,9	0,2%	-1,2%
Contractuels	806	756,3	764	717,4	-5,2%	-5,1%
<b>Enseignants et /ou chercheurs</b>	<b>1110</b>	<b>1037,1</b>	<b>1091</b>	<b>1023,3</b>	<b>-1,7%</b>	<b>-1,3%</b>
Titulaires	654	619,7	649	612,3	-0,8%	-1,2%
Contractuels	456	417,4	442	411,0	-3,1%	-1,5%
<b>BIATSS</b>	<b>744</b>	<b>696,3</b>	<b>723</b>	<b>659,0</b>	<b>-2,8%</b>	<b>-5,4%</b>
Titulaires	394	357,4	401	352,6	1,8%	-1,3%
Contractuels	350	338,9	322	306,4	-8,0%	-9,6%

## REPARTITION PAR GENRE DES PERSONNELS AU 1ER JANVIER 2014

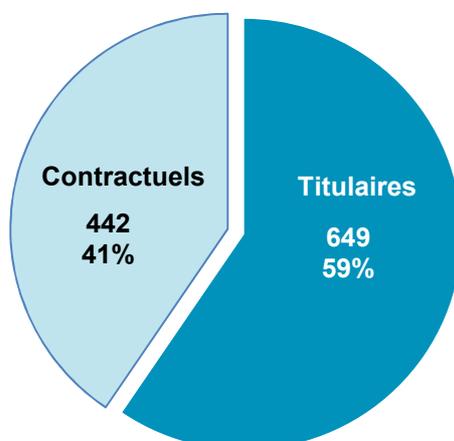
	Femmes		Hommes		Tx de féminisation	
	Effectif	ETP	Effectif	ETP	Effectif	ETP
<b>Ensemble</b>	<b>917</b>	<b>837,4</b>	<b>897</b>	<b>844,9</b>	<b>51%</b>	<b>50%</b>
Titulaires	520	462,2	530	502,7	49.5%	48%
Contractuels	397	375,2	367	342,2	52%	52%
<b>Enseignants et /ou chercheurs</b>	<b>446</b>	<b>415,9</b>	<b>645</b>	<b>607,4</b>	<b>41%</b>	<b>41%</b>
Titulaires	255	233,3	394	379,0	39%	38%
Contractuels	191	182,6	251	228,4	43%	44%
<b>BIATSS</b>	<b>471</b>	<b>421,5</b>	<b>252</b>	<b>237,5</b>	<b>65%</b>	<b>64%</b>
Titulaires	265	228,9	136	123,7	66%	65%
Contractuels	206	192,6	116	113,8	64%	63%

Sur l'ensemble des personnels, le taux de féminisation est de 51%. Cependant, dans le détail des populations, on constate de fortes différences relatives au genre des agents, qui sont majoritairement des femmes chez les personnels administratifs et techniques (65% des BIATSS) et majoritairement des hommes dans les corps d'enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs (41% de femmes).

L'effet du statut est différent selon les populations. Chez les enseignants et/ou chercheurs, le taux de féminisation est plus important pour les contractuels, tandis que chez les BIATSS, ce sont les titulaires qui présentent le taux le plus élevé.

## II. Effectifs des enseignants et enseignants-chercheurs

### STATUT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET/OU CHERCHEURS



### A. Les enseignants titulaires

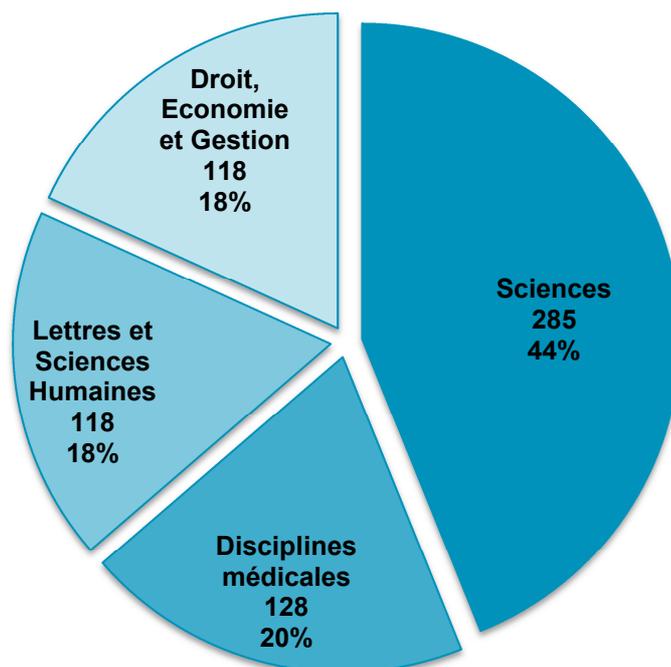
Entre 2013 et 2014, la répartition des personnels enseignants au sein des grandes populations que sont les Enseignants du Second Degré (14%), les Enseignants-Chercheurs (66%) et les Enseignants Hospitalo-Universitaires (20%) n'a pas connu d'évolution significative.

### REPARTITION PAR TYPE DE POPULATION ET PAR CORPS

	Effectifs			Tx de féminisation	Total ETP
	Femmes	Hommes	Ensemble		
<b>Ens. 2nd degré</b>	<b>37</b>	<b>54</b>	<b>91</b>	<b>41%</b>	<b>85,8</b>
Agrégés	24	32	56	43%	51,1
Certifiés	13	15	28	46%	27,7
P.Lycées Prof.		5	5	0%	5
P. EPS		2	2	0%	2
<b>Ens. Chercheurs</b>	<b>185</b>	<b>245</b>	<b>430</b>	<b>43%</b>	<b>403,5</b>
Astronomes Adjt	1	1	2	50%	2
Physiciens Adjt	3	2	5	60%	4,6
Maîtres de Conférences	140	146	286	49%	266,9
Physiciens	1	1	2	50%	1
Professeurs des Universités	40	95	135	30%	129
<b>Ens. Hos. Univ. Et EC univ méd générale</b>	<b>33</b>	<b>95</b>	<b>128</b>	<b>26%</b>	<b>123</b>
MCF De Médecine Générale		1	1	0%	1
Maît. De Conf Prat. Hospitalier	19	15	34	56%	32
Prof. De Médecine Générale		1	1	0%	1
Prof. Univ. Prat. Hosp.	14	78	92	15%	89
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>394</b>	<b>649</b>	<b>39%</b>	<b>612,3</b>

On constate de nettes différences dans les taux de féminisation selon la population et le corps d'appartenance. Ce taux est en moyenne de 47% pour les enseignants de rang B (niveau MCF et second degré), contre 29% pour les enseignants de rang A (niveau PR et Astronomes Physiciens). Au global, le taux de féminisation est de 39%.

## REPARTITION PAR GROUPES DE DISCIPLINES



## REPARTITION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS PAR SECTION CNU

Sections CNU	Effectifs	Sections CNU	Effectifs
<b>Sciences</b>	<b>245</b>	<b>Droit, Economie et Gestion</b>	<b>99</b>
25 - Mathématiques	10	01 - Drt. priv. sc. crim.	25
26 - Maths. appliqués	21	02 - Drt. publ.	17
27 - Informatique	53	03 - Hist. drt. & inst.	3
28 - Mil. denses & matér.	11	04 - Sc. politique	9
30 - Mil. dilués & optiq.	5	05 - Sc. économiques	28
31 - Chim. théo., phys.	1	06 - Sc. de gestion	17
32 - Chim. org. min. ind.	28	<b>Lettres et Sciences Humaines</b>	<b>86</b>
33 - Chim. des matériaux	11	09 - Lang. & litt. franc.	9
34 - Astron. astrophys.	11	10 - Litt. comparées	2
35 - Struc. évol. Terre	3	11 - Lang. & litt. ang.	17
36 - Terre solide	1	14 - Lang. & litt. roman.	1
37 - Météo océanographie	13	18 - Arts	2
60 - Mécan., génie mécan.	12	19 - Socio., démographie	18
61 - Génie informatique	15	20 - Anth., eth., préhis.	1
62 - Energ., génie procé.	3	21 - His. & civ. : ancien	6
63 - Electronique	10	22 - His. & civ. : cont.	12
64 - Biochimie, biologie	6	23 - Géo. phys. & autres	4
65 - Biologie cellulaire	28	24 - Amén. espace, urbain	1
66 - Physiologie	2	71 - Sc. info. communic.	8
67 - Biolog. pop. & écol.	1	72 - Epis., his. sc. tec.	1
		74 - Sc. & tec. act. phy.	4
		<b>Total</b>	<b>430</b>

**REPARTITION DES ENSEIGNANTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES ET DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE MEDECINE GENERALE PAR SECTION CNU**

Sections CNU	Effectifs	Sections CNU	Effectifs
<b>Disciplines médicales</b>	<b>128</b>	49 - Neurologie	2
42 - Anat. cytol. path.	2	49 - Pédiopsychiatrie	1
42 - Anatomie	3	49 - Psychiat. d'adultes	3
42 - Cytologie histol.	2	50 - Chir. ortho. traum.	4
43 - Biophys. méd. nucl.	2	50 - Derm.-vénérologie	1
43 - Radiol. imag. médi.	5	50 - Rhumatologie	3
44 - Bioch. biol. moléc.	6	51 - Cardiologie	2
44 - Nutrition	2	51 - Chir. vascul. ; méd. vascul.	2
44 - Physiologie	5	51 - Chir. thor. & cardio.	1
45 - Bact-vir ; Hyg.hosp.	7	51 - Pneumologie	2
45 - Mal. infect. ; trop.	2	52 - Gastroentér. ; hépat.	3
46 - Biostat. inf.méd. TC	2	52 - Néphrologie	1
46 - Epid., éco. santé	5	52 - Urologie	1
46 - Méd. lég. & dr.santé	5	53 - Chir. générale	3
46 - Méd.& santé au trav.	1	53 - Méd.int. ; gériatrie	8
47 - Cancéro ; radiothér.	1	54 - Biol. & méd. dévlp.	3
47 - Génétique	4	54 - Endo.diab.mal. métab.	1
47 - Hémat. ; transfusion	4	54 - Gyn-obst. ; gyn. méd.	4
47 - Immunologie	2	54 - Pédiatrie	3
48 - Anesth réa urgence	4	55 - Chir. maxill. & stom.	1
48 - Pharm. fond. ; clin.	4	55 - O.R.L.	1
48 - Réanimation urgence	2	55 - Ophtalmologie	2
48 - Thérapeutique	3	<b>Total</b>	<b>128</b>
49 - Méd. phys. réadapt.	3		

**REPARTITION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE PAR DISCIPLINE**

Disciplines 2nd degré	Effectifs	Disciplines 2nd degré	Effectifs
<b>Lettres et Sciences Humaines</b>	<b>32</b>	<b>Sciences</b>	<b>40</b>
0202 - LETTRES MODERNES	4	1300 - MATHEMATIQUES	15
0210 - LET HIS GE	1	1414 - SII.ING.ME	1
0421 - ALLEMAND	2	1500 - PHYSIQUE - CHIMIE	1
0422 - ANGLAIS	18	1510 - SCIEN.PHY.-PHY.APPLI	6
0426 - ESPAGNOL	2	1900 - EDUCAT.PHYS.SPORT	2
1052 - H-G OCCIT	1	4100 - GENIE MECA.-MECAN.	3
1100 - SC. ECO. ET SOCIALES	4	5100 - GENIE ELECTRIQUE	10
<b>Droit, Economie et Gestion</b>	<b>19</b>	5101 - ELECTRONIQUE	1
8010 - ECONOMIE GEST.	18	7100 - BIOCHIM.-GENIE BIOL.	1
8031 - ECO.INFO.D	1	<b>Total</b>	<b>91</b>

## ANCIENNETE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS TITULAIRES

Ancienneté à l'UVSQ en tant que titulaire	Ancienneté totale à l'UVSQ (date d'entrée)	Total	%
<b>Moins de 6 mois</b>	Moins de 6 mois	25	86%
	De 2 à 3 ans	1	3%
	De 5 à 6 ans	1	3%
	De 6 à 10 ans	2	7%
		<b>29</b>	<b>4%</b>
<b>De 1 à 2 ans</b>	De 1 à 2 ans	31	70%
	De 2 à 3 ans	3	7%
	De 3 à 4 ans	1	2%
	De 5 à 6 ans	2	5%
	De 6 à 10 ans	5	11%
	10 ans et plus	2	5%
	<b>44</b>	<b>7%</b>	
<b>De 2 à 3 ans</b>	De 2 à 3 ans	29	85%
	De 3 à 4 ans	2	6%
	De 6 à 10 ans	3	9%
	<b>34</b>	<b>5%</b>	
<b>De 3 à 4 ans</b>	De 3 à 4 ans	27	77%
	De 4 à 5 ans	2	6%
	De 6 à 10 ans	2	6%
	10 ans et plus	4	11%
	<b>35</b>	<b>5%</b>	
<b>De 4 à 5 ans</b>	De 4 à 5 ans	21	81%
	De 5 à 6 ans	1	4%
	De 6 à 10 ans	2	8%
	10 ans et plus	2	8%
	<b>26</b>	<b>4%</b>	
<b>De 5 à 6 ans</b>	De 5 à 6 ans	23	77%
	De 6 à 10 ans	5	17%
	10 ans et plus	2	7%
	<b>30</b>	<b>5%</b>	
<b>De 6 à 10 ans</b>	De 6 à 10 ans	97	95%
	10 ans et plus	5	5%
	<b>102</b>	<b>16%</b>	
<b>10 ans et plus</b>	10 ans et plus	349	100%
	<b>349</b>	<b>54%</b>	
<b>Total général</b>		<b>649</b>	<b>100%</b>

Dans ce tableau, on distingue l'ancienneté en tant que titulaire au sein de l'UVSQ et l'ancienneté totale de l'agent à l'UVSQ (basée sur sa date d'entrée dans l'établissement, indépendamment de son statut à ce moment-là). Ainsi par exemple, des enseignants-chercheurs ayant une ancienneté de moins de 6 mois en tant que titulaire (au 1<sup>er</sup> janvier 2014) ont rejoint l'UVSQ en tant que contractuels il y plusieurs années (entre 2 et 10 ans), avant de devenir titulaires. Ils sont 14% dans ce cas, pour 86% d'agents entrés directement à l'UVSQ en tant que titulaires (dans l'exemple concernant l'ancienneté de moins de 6 mois).

## B. Les enseignants contractuels

### REPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT

Type de contrat	Effectifs physiques			Total ETP	ETP 2013	Variation
	Total	Femmes	Hommes			
<b>Enseignement</b>	<b>213</b>	<b>95</b>	<b>118</b>	<b>189,6</b>	<b>191,6</b>	<b>-2</b>
Doctorants	83	37	46	83	75	8
ATER	37	22	15	37	39,5	-2,5
Lecteurs et Maîtres de langue	7	7		7	8	-1
Enseignants CDD	28	16	12	22,1	16,5	5,6
Ens. Chercheur CDD	20	9	11	15,5	23,1	-7,6
Associés	26	2	24	13	15,5	-2,5
Invités *	12	2	10	12	14	-2
<b>Hospitalo-universitaire</b>	<b>95</b>	<b>45</b>	<b>50</b>	<b>90,5</b>	<b>95</b>	<b>-4,5</b>
Ass.Hosp.Univ. Et Ch.cli.univ-ass.hôp.	77	37	40	77	80	-3
Assoc. Chf.Clin. Tpl et Assoc Assist.						
Tpl	3	2	1	3	5	-2
Ch.cli.univ.Med.Géné	3	3		3	2	1
Associé Mc.HU MTps	5		5	2,5	2	0,5
Associé Pr.HU MTps	4	2	2	2	2	0
Prat.Hosp.Univ.	3	1	2	3	4	-1
<b>Recherche</b>	<b>134</b>	<b>51</b>	<b>83</b>	<b>130,9</b>	<b>131,8</b>	<b>-0,9</b>
Doctorants sans enseignements	62	28	34	62	71,6	-9,6
CDI	1		1	1	0	1
Chercheurs CDD	49	18	31	46,6	40,6	6
Post-doctorants	22	5	17	21,3	19,6	1,7
<b>Total</b>	<b>442</b>	<b>191</b>	<b>251</b>	<b>411</b>	<b>418,4</b>	<b>-7,4</b>

\* Rappelons que les personnels invités sont observés sur toute l'année civile 2013

### ANCIENNETE DES ENSEIGNANTS ET/OU CHERCHEURS CONTRACTUELS

Remarque : Cette ancienneté est calculée à partir de la première date d'affectation à l'université (indépendamment du type de statut/contrat à l'époque)

Ancienneté	Effectifs	%
Moins de 6 mois	127	28,7%
De 6 mois à 1 an	29	6,6%
De 1 à 2 ans	112	25,3%
De 2 à 3 ans	80	18,1%
De 3 à 4 ans	21	4,8%
De 4 à 5 ans	19	4,3%
De 5 à 6 ans	13	2,9%
De 6 à 10 ans	22	5,0%
10 ans et plus	19	4,3%
<b>Total général</b>	<b>442</b>	<b>100,0%</b>

### Détail des contractuels ayant 5 ans d'ancienneté et plus

Ancienneté	Effectifs	%
Ens-chercheurs associés	19	35,2%
Ens / Ens-cherch en CDD	19	35,2%
Contractuels HU	4	7,4%
ATER	3	5,6%
Post-doctorants	3	5,6%
Chercheurs CDD	2	3,7%
Invités *	2	3,7%
Doctorants	1	1,9%
Lecteurs et Maîtres de langue	1	1,9%
<b>Total général</b>	<b>54</b>	<b>100,0%</b>

### ➤ Les enseignants invités

Au cours de l'année 2013, l'UVSQ a employé **12 enseignants invités**, parmi lesquels 10 hommes et 2 femmes, ce qui a représenté au total **35 « mois invités »**. A noter qu'en 2012, l'UVSQ avait recruté 14 personnels invités pour un total de 42 « mois invités »

#### DUREE DES CONTRATS

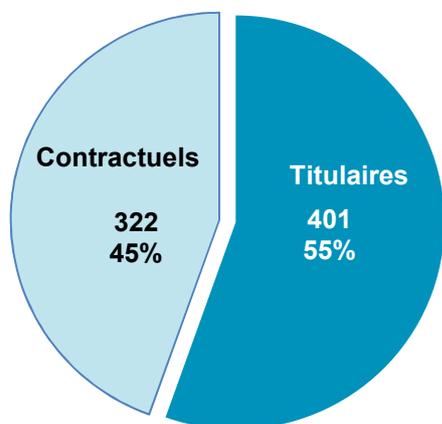
Durée du contrat	Nb de contrats
1 mois	3
2 mois	4
3 mois	2
6 mois	3
<b>Total</b>	<b>12</b>

#### PAYS DE NATIONALITE

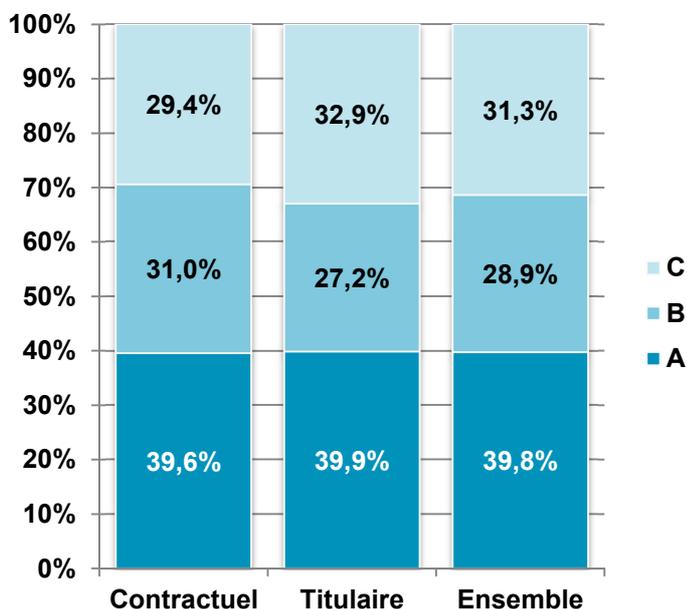
Libellé Pays de nationalité	Effectifs
CANADA	3
ETATS-UNIS	3
INDE	1
ITALIE	2
MAURICE	1
ROYAUME-UNI	1
TUNISIE	1
<b>Total</b>	<b>12</b>

### III. Effectifs des personnels BIATSS

STATUT DES PERSONNELS BIATSS



REPARTITION PAR CATEGORIE FONCTION PUBLIQUE



REPARTITION PAR CATEGORIE FONCTION PUBLIQUE

	Effectifs				ETP			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Titulaires Femmes	101	69	95	265	86,9	60,8	81,2	228,9
Titulaires Hommes	59	40	37	136	54	35	34,7	123,7
<b>Total Titulaires</b>	<b>160</b>	<b>109</b>	<b>132</b>	<b>401</b>	<b>140,9</b>	<b>95,8</b>	<b>115,9</b>	<b>352,6</b>
Contractuels Femmes	73	83	50	206	65,8	78,5	48,3	192,6
Contractuels Hommes	54	17	45	116	52,8	16,4	44,6	113,8
<b>Total Contractuels</b>	<b>127</b>	<b>100</b>	<b>95</b>	<b>322</b>	<b>118,6</b>	<b>94,9</b>	<b>92,9</b>	<b>306,4</b>
<b>Total Femmes</b>	<b>174</b>	<b>152</b>	<b>145</b>	<b>471</b>	<b>152,7</b>	<b>139,3</b>	<b>129,5</b>	<b>421,5</b>
%	37%	32%	31%	100%	36%	33%	31%	100%
<b>Total Hommes</b>	<b>113</b>	<b>57</b>	<b>82</b>	<b>252</b>	<b>106,8</b>	<b>51,4</b>	<b>79,3</b>	<b>237,5</b>
%	45%	23%	33%	100%	45%	22%	33%	100%
<b>Total général</b>	<b>287</b>	<b>209</b>	<b>227</b>	<b>723</b>	<b>259,5</b>	<b>190,7</b>	<b>208,8</b>	<b>659</b>
Tx féminisation - global	61%	73%	64%	65%	59%	73%	62%	64%
Tx féminisation - titu	63%	63%	72%	66%	62%	63%	70%	65%
Tx féminisation - contr	57%	83%	53%	64%	55%	83%	52%	63%

Sur l'ensemble des personnels BIATSS, le taux de féminisation est de 65%.

Dans le détail par catégories FP, on constate que le taux de féminisation est plus important dans la catégorie B, puis C, puis A.

Si on compare par statut, chez les contractuels, le taux de féminisation le plus élevé constaté est en catégorie B (83%), alors que chez les titulaires il s'agit de la catégorie C (72%).

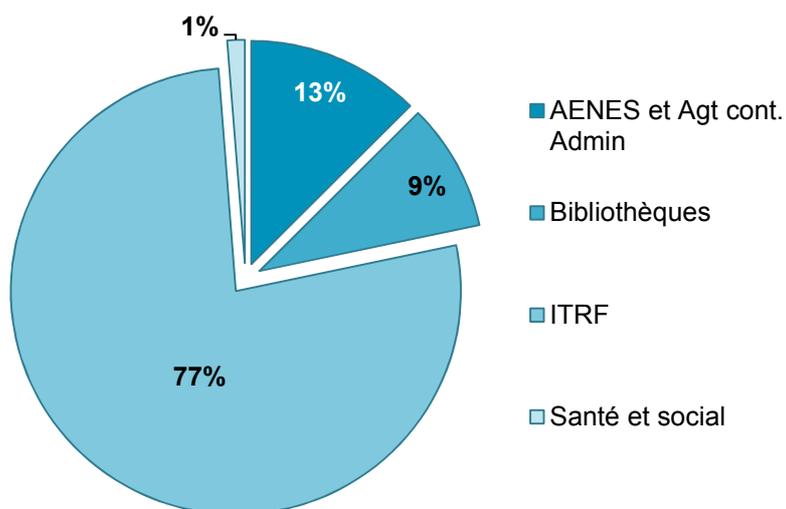
## COMPARAISON 2013 ET 2014

Catégorie FP	2013		2014	
	Effectif	%	Effectif	%
A	297	39,9%	288	39,8%
B	206	27,7%	209	28,9%
C	241	32,4%	227	31,3%
<b>Total</b>	<b>744</b>	<b>100%</b>	<b>724</b>	<b>100%</b>

Si la part des personnels BIATSS de catégorie A semble se stabiliser, la réduction de la part des personnels de catégorie C au profit des catégories B, observée depuis plusieurs années, perdure. Ces observations concernent aussi bien les agents titulaires que les agents contractuels.

### A. Les BIATSS titulaires

REPARTITION PAR TYPE DE POPULATION :



## REPARTITION PAR TYPE DE POPULATION ET PAR CORPS

	Effectifs			Total ETP
	Femmes	Hommes	Ensemble	
<b>Agent cont. admin.</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>0,7</b>
Agent cont. admin.	1		1	0,7
<b>ITRF</b>	<b>187</b>	<b>122</b>	<b>309</b>	<b>271,8</b>
Adjoint	56	30	86	75,5
Techniciens	45	38	83	72,6
Ass. Ingénieurs	23	10	33	30,3
Ing. d'études	44	30	74	64,8
Ing. de recherche	19	14	33	28,6
<b>AENES</b>	<b>45</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>42,9</b>
Adjoint	29	2	31	26
Secrétaires	14		14	12,9
Attachés	2	1	3	3
Administrateurs		1	1	1
<b>Médicaux sociaux</b>	<b>5</b>		<b>5</b>	<b>3,2</b>
Infirmiers	4		4	2,4
Assistante Sociale	1		1	0,8
<b>Bibliothèques</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>37</b>	<b>34</b>
Magasiniers	10	5	15	14,4
Bibl. Assistants Spé	9	2	11	9,5
Bibliothécaires	5	2	7	6,6
Conservateurs	3	1	4	3,5
<b>Total</b>	<b>265</b>	<b>136</b>	<b>401</b>	<b>352,6</b>

## REPARTITION PAR BRANCHE D'ACTIVITE

BAP	Total
A - Sciences du vivant	15
B - Sciences chimiques et sciences des matériaux	14
C - Sciences de l'ingénieur, instrumentation	21
D - Sciences humaines et sociales	6
E - Informatique, Stat. Et Calc. Scientifique	32
F - Documentation, édition, communication	59
G - Patrimoine, logistique, prévention	56
J - Gestion et pilotage	193
Santé et social	5
<b>Total</b>	<b>401</b>

## ANCIENNETE DES BIATSS TITULAIRES

Ancienneté à l'UVSQ en tant que titulaire	Ancienneté totale à l'UVSQ (date d'entrée)	Total	%
<b>Moins de 6 mois</b>	Moins de 6 mois	2	8%
	De 1 à 2 ans	1	4%
	De 3 à 4 ans	4	15%
	De 4 à 5 ans	3	12%
	De 5 à 6 ans	4	15%
	De 6 à 10 ans	9	35%
	10 ans et plus	3	12%
	<b>26</b>	<b>6%</b>	
<b>De 1 à 2 ans</b>	De 1 à 2 ans	17	57%
	De 2 à 3 ans	5	17%
	De 3 à 4 ans	4	13%
	De 4 à 5 ans	2	7%
	De 5 à 6 ans	1	3%
	De 6 à 10 ans	1	3%
	<b>30</b>	<b>7%</b>	
<b>De 2 à 3 ans</b>	De 2 à 3 ans	10	59%
	De 3 à 4 ans	1	6%
	De 4 à 5 ans	2	12%
	De 5 à 6 ans	1	6%
	De 6 à 10 ans	2	12%
	10 ans et plus	1	6%
	<b>17</b>	<b>4%</b>	
<b>De 3 à 4 ans</b>	De 3 à 4 ans	9	69%
	De 4 à 5 ans	3	23%
	De 5 à 6 ans	1	8%
	<b>13</b>	<b>3%</b>	
<b>De 4 à 5 ans</b>	De 4 à 5 ans	16	64%
	De 5 à 6 ans	2	8%
	De 6 à 10 ans	6	24%
	10 ans et plus	1	4%
	<b>25</b>	<b>6%</b>	
<b>De 5 à 6 ans</b>	De 5 à 6 ans	16	59%
	De 6 à 10 ans	9	33%
	10 ans et plus	2	7%
	<b>27</b>	<b>7%</b>	
<b>De 6 à 10 ans</b>	De 6 à 10 ans	68	68%
	10 ans et plus	32	32%
	<b>100</b>	<b>25%</b>	
<b>De 6 mois à 1 an</b>	De 6 mois à 1 an	3	10%
		<b>3</b>	<b>1%</b>
<b>10 ans et plus</b>	10 ans et plus	160	10%
		<b>160</b>	<b>40%</b>
<b>Total</b>		<b>401</b>	<b>100%</b>

Dans ce tableau, on distingue l'ancienneté en tant que titulaire au sein de l'UVSQ et l'ancienneté totale de l'agent à l'UVSQ (basée sur sa date d'entrée dans l'établissement, indépendamment de son statut à ce moment-là). Ainsi par exemple, des personnels BIATSS ayant une ancienneté de moins de 6 mois en tant que titulaire (au 1<sup>er</sup> janvier 2014) ont rejoint l'UVSQ en tant que contractuels, avant de devenir titulaires. Ils sont 92% dans ce cas, pour 8% d'agents entrés directement à l'UVSQ en tant que titulaires (dans l'exemple concernant l'ancienneté de moins de 6 mois).

## B. Les BIATSS contractuels

### ANCIENNETE DES BIATSS CONTRACTUELS

Ancienneté	Apprenti	CDD	CDI	Total	%
Moins de 6 mois	5	22		27	8,4%
De 6 mois à 1 an	1	33	1	35	10,9%
De 1 à 2 ans	1	52	6	59	18,3%
De 2 à 3 ans		50	1	51	15,8%
De 3 à 4 ans		50	1	51	15,8%
De 4 à 5 ans		27	7	34	10,6%
De 5 à 6 ans		19	1	20	6,2%
De 6 à 10 ans		13	20	33	10,2%
10 ans et plus		3	9	12	3,7%
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>269</b>	<b>46</b>	<b>322</b>	<b>100,0%</b>

### REPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT : COMPARAISON ENTRE 2013 ET 2014

Contrat	2013		2014	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
Apprenti*	7	7	7	7
CDD	293	285,4	269	256,8
CDI	50	46,5	46	42,6
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>338,9</b>	<b>322</b>	<b>306,4</b>

\*A noter que parmi les 7 apprentis qu'employait l'établissement au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 6 avaient été recrutés au cours de l'année 2013

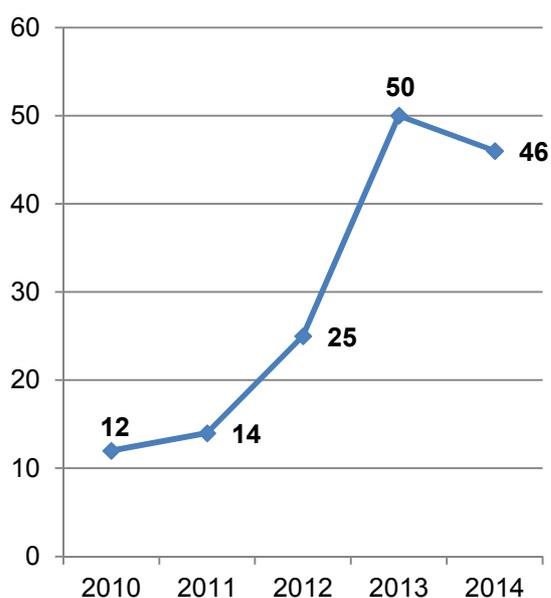
### REPARTITION PAR GENRE, PAR TYPE DE CONTRAT

	Effectifs			ETP		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Apprenti	3	4	7	3	4	7
CDD	176	93	269	165	91,8	256,8
CDI	27	19	46	24,6	18	42,6
<b>Total</b>	<b>206</b>	<b>116</b>	<b>322</b>	<b>192,6</b>	<b>113,8</b>	<b>306,4</b>

## REPARTITION PAR GENRE, PAR TYPE DE CONTRAT ET EQUIVALENT GRADE

	Total	Effectifs physiques		CDD	CDI	Total ETP
		Femmes	Hommes			
Apprentis	7	3	4			7
Bibliothèques	8	4	4	8		8
Magasinier	4	2	2	4		4
Bibl. Adjt.	1		1	1		1
Bibl. Adjt. Spé.	2	2		2		2
Bibliothécaire	1		1	1		1
<b>ITRF</b>	<b>300</b>	<b>193</b>	<b>107</b>	<b>258</b>	<b>42</b>	<b>286,3</b>
Adjoints	85	46	39	73	12	82,9
Techniciens	95	79	16	87	8	90,2
Assistants	24	17	7	20	4	23,4
Ingénieur d'études	32	20	12	26	6	30,4
Ingénieur de recherche	64	31	33	52	12	59,4
Médico-sociaux	7	6	1	3	4	5,1
Infirmière	1	1			1	0,7
Médecin des personnels	1	1		1		1
Médecins du SUMPPS	5	4	1	2	3	3,4
<b>Total</b>	<b>322</b>	<b>206</b>	<b>116</b>	<b>269</b>	<b>46</b>	<b>306,4</b>

## EVOLUTION DU NOMBRE DE CDI ENTRE 2010 ET 2014



La « loi Sauvadet » relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels a été adoptée en mars 2012.

Cette loi a modifié l'accès au Contrat à Durée Indéterminée (CDI). La transformation d'un contrat à durée déterminée en CDI est obligatoirement proposée aux contractuels ayant accompli au moins six ans dans le même établissement public et dans des fonctions relevant de la même catégorie hiérarchique.

Les interruptions de contrat de moins de trois mois ne font plus obstacle à la « cédésation » après une durée d'emploi de six ans.

En 2014, l'UVSQ comptait ainsi 46 agents en CDI, parmi lesquels 8 avaient été CDIsés au cours de l'année 2013.

Il est à noter que si entre le 1er janvier 2012 et le 1er janvier 2013, l'UVSQ a vu son nombre de CDI doubler, ce chiffre a connu une légère baisse par la suite. Ceci s'explique par l'application du second volet de la loi Sauvadet, qui prévoyait également la titularisation de contractuels par le biais de concours réservés sur une période de 4 ans à compter de sa publication, sous certaines conditions d'ancienneté et de contrat. C'est ainsi que 8 agents en CDI ont obtenu un concours en 2013 au sein de l'UVSQ

## IV. Autres catégories d'agents

### A. Les agents hébergés dans les laboratoires de l'UVSQ

#### REPARTITION DES PERSONNELS « HEBERGES » DANS LES LABORATOIRES DE L'UVSQ

Laboratoires	Chercheurs (165)				ITA (170)			Ens. Cherch - PR, MC (36)					TOTAL	
	CNRS	CEA	INRIA	INSERM	CNRS	CEA	INSERM	Paris V	Paris VI	Paris VII	Créteil	Cergy-Pontoise		Autres Universités
IPSL	2				4									6
CESDIP	10				7							2	1	20
LATMOS	29				56			10						95
GEMAC	6				15									21
LGBC													1	1
ILV	14				9									23
LMV	5				1							1		7
LSCE	28	53			26	41								148
PRINTEMPS	5				1						1			7
PRISM	2		2		2							1		7
Santé publique				7										7
LPPD				1			4	1		1				7
ESR					2									2
VIP													2	2
CHCSC										1	2		4	7
CEMOTEV											1			1
LISV														0
PHEMI				1			2	1						4
LOBIP								1	2					3
SIRIUS									1					1
LAREQUOI													2	2
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>53</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>123</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>10</b>	<b>371</b>

*Note concernant les effectifs ITA de l'IPSL : une correction a été apportée dans la prise en compte des agents contrairement aux années précédentes. Ainsi, seuls les agents présents sur le site de l'OVSQ ont été comptabilisés, ce qui n'était pas le cas l'an dernier où les agents affectés à Jussieu étaient également représentés.*

## B. Les contractuels stagiaires

Au cours de l'année universitaire 2012-13, l'UVSQ a recruté 40 stagiaires étudiants contre 47 au cours de l'année universitaire 2011-12.

Dernier diplôme obtenu	Total	Durée de contrat	Total
Baccalauréat	3	1 à 2 mois	2
DEUG, DUT	7	2 à 3 mois	3
Dipl. d'ingénieur	2	3 à 4 mois	3
Licence / licence pro	15	4 à 5 mois	9
Maitrise / Master	13	5 à 6 mois	13
<b>Total</b>	<b>40</b>	6 à 7 mois	9
		7 à 8 mois	1
		<b>Total</b>	<b>40</b>

Affectation	Total
Directions	3
ISM-UVSQ	1
IUT de Vélizy	1
OVSQ	9
UFR Santé	7
UFR Sc Sociales	1
UFR Sciences	18
<b>Total</b>	<b>40</b>

## C. Les vacataires d'enseignement

VACATAIRES D'ENSEIGNEMENT : EFFECTIFS ET NOMBRE D'HEURES EQUIVALENT TD (HETD) PAR COMPOSANTE (ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-13)

Composantes	Nombre de vacataires	Nombre d'heures ETD	moyenne hETD par vacataire
IEC - Institut d'Etudes Culturelles	143	4 858,50	33,98
ILEI - Institut des Langues et des Etudes Internationales	67	7 819,50	116,71
ISM - Institut Supérieur de Management	65	3 741,00	57,55
ISTY - Institut des Sciences et Techniques des Yvelines	37	1 616,50	43,69
IUT de Mantes-en-Yvelines	140	10 852,50	77,52
IUT de Velizy	160	12 996,15	81,23
OVSQ - Observatoire de Versailles St-Quentin	137	2 839,75	20,73
UFR Droit et Science Politique	304	9 712,43	31,95
UFR Science de la Santé	175	4 711,00	26,92
UFR des Sciences	390	9 616,23	24,66
UFR des Sciences Sociales	154	6 917,25	44,92
<b>TOTAL</b>	<b>1772</b>	<b>75 680,81</b>	<b>42,71</b>

Entre les années universitaires 2011-12 et 2012-13, le recours aux vacataires d'enseignement a connu une hausse de 3,7% (7 2945,67HETD en 2011-12)

Si l'on transforme ces heures en ETPT (en les rapportant à 384h) on constate que ces enseignements pourvus par des vacataires correspondaient à 190 ETPT en 2011-12 et à 197 ETPT en 2012-13

## D. Les vacataires étudiants

Depuis plusieurs années, l'UVSQ propose à ses étudiants des emplois de vacataires leur permettant de financer leurs études. Il est important de préciser que même si cette population n'est pas représentée dans les effectifs de l'Université au sein du bilan social, elle reste une population gérée par l'établissement pour laquelle il investit une partie de sa masse salariale (275 186,39€ en 2013).

**Entre les années 2011-12 et 2012-13, le recours aux vacataires étudiants a connu une baisse. S'ils étaient 231 en 2011-12, ils n'étaient plus que 191 en 2012-13. Quant aux nombre d'heures de vacations, elles ont connu une baisse de 14% sur cette même période (20 286,82h en 2011-12).**

**Si l'on rapporte ces nombre d'heures à 1607h pour les traduire en ETPT annuels, cela correspondait pour ces deux années à 12,6 et 10,8 ETPT.**

### DIPLOME D'INSCRIPTION DES VACATAIRES ETUDIANTS (ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-13)

Diplôme en cours	Effectif
Licence, DUT	79
Master	60
Médecine 1er cycle	8
Médecine 2ème cycle	16
Médecine 3ème cycle	1
Doctorat	4
Autre	7
Non spécifié	16
<b>Total</b>	<b>191</b>

### NATURE DES MISSIONS

Missions	Nb de vacataires	Nb d'heures
Accueil / Appareteur	27	2647,92
Animateur centre de loisir	3	84,00
Autre	5	398,00
Inscriptions	24	3 232,00
Manifestation, forum, salon	7	240,50
Moniteur en Bibliothèque	15	4 560,25
Prise de notes pour les étudiants handicapés	16	890,50
Surveillance et secrétaire d'examen et anonymisation des copies	32	1 881,50
Télé-enquêteur et opérateur de saisie	9	954,50
Tutorat	70	2 460,25
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>17 349,42</b>

*\* Un même vacataire ayant exercé plusieurs missions est compté pour chacune des missions, ce qui explique la différence entre les totaux.*

## COMPOSANTE DE VACATION

Affectation	Nb de vacataires	Nb d'heures
<b>Composantes</b>	<b>98</b>	<b>6 810,75</b>
C2I - CIP	5	47,00
IEC	6	188,50
ISTY	4	226,50
ILEI / CEREL	28	1 437,25
UFR Sc Sociales	18	384,00
UFR Sciences de la Santé	22	3 050,50
UFR DSP	11	647,00
UFR Sciences	4	830,00
<b>Directions</b>	<b>117</b>	<b>10 538,67</b>
Direction - BIB	15	4 560,25
Direction - CEREL	17	313,00
Direction - DACASS	3	171,00
Direction - DMGVA	7	775,00
Direction - DRIP	17	2 430,25
Direction - DVE	15	649,00
Direction - OVE	2	46,00
Direction - SUMPPS (SAEH)	41	1 594,17
<b>Total</b>	<b>215</b>	<b>17 349,42</b>

\* Un même vacataire ayant exercé dans plusieurs affectations est compté pour chacune des affectations, ce qui explique la différence entre les totaux.

*chapitre*

# 3

Analyses  
catégorielles

## Chapitre 3 – Analyses catégorielles

### I. Répartition dans les structures de l'UVSQ

#### A. Répartition globale des personnels dans les structures de l'Université

Directions et Services Communs	BIATSS (et apprentis)	en 2013	Enseignant et/ou Chercheur	en 2013	Total	en 2013	%	en 2013
Directions et Services communs	305,5	332,0	2,5	2,5	<b>308,0</b>	334,5	<b>17%</b>	18%
Composantes, laboratoires et fondations	370,5	373,5	1049,5	1049,5	<b>1420,0</b>	1423,0	<b>78%</b>	78%
Extérieur *	47	39	39	39	<b>86</b>	78	<b>5%</b>	4%
<b>Total</b>	<b>723</b>	<b>744</b>	<b>1091</b>	<b>1091</b>	<b>1814</b>	<b>1835</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* La notion de personnel « Extérieur » fait référence à des personnels gérés par l'UVSQ mais n'exerçant pas physiquement de fonctions au sein des locaux de l'établissement. Il peut s'agir de personnes en position de congé parental, de disponibilité, de détachement sortant, de congé longue durée. Cela peut également concerner des agents mis à disposition (d'un PRES par exemple).

Si les effectifs ont globalement diminué entre 2013 et 2014, la répartition entre les grandes structures de l'établissement est restée stable.

#### REPARTITION FEMMES / HOMMES DANS LES STRUCTURES

Structure	Femmes	Hommes	Taux de féminisation
Directions et Services communs	209,5	98,5	68%
Composantes, laboratoires et fondations	655,5	764,5	46%
Extérieur *	52,0	34,0	60%
<b>Total</b>	<b>917,0</b>	<b>897,0</b>	<b>51%</b>

Le taux de féminisation est plus élevé au sein des directions et services communs que dans les composantes, du fait de la présence des enseignants dans les composantes, qui sont en majorité des hommes.

#### AFFECTATION DES PERSONNELS DANS LES COMPOSANTES

Composante, laboratoires et fondations	BIATSS (et apprentis)	Enseignant et/ou Chercheur	Femmes	Hommes	Total
Fondations - chaires	0,5		0,5		0,5
IECI	21	100	81,0	40,0	121,0
ISM	13,5	27	20,0	20,5	40,5
ISTY	11	12,5	10,5	13,0	23,5
IUT de Vélizy	46	89	62,5	72,5	135,0
IUT Mantes	17	37	24,0	30,0	54,0
OVSQ	49,5	98	65,0	82,5	147,5
UFR DSP	20	80	52,0	48,0	100,0
UFR Santé	62,5	264	145,5	181,0	326,5
UFR Sc Sociales	16,5	56	35,0	37,5	72,5
UFR Sciences	113	286	159,5	239,5	399,0
<b>Total</b>	<b>370,5</b>	<b>1049,5</b>	<b>655,5</b>	<b>764,5</b>	<b>1420,0</b>

## AFFECTATION DES PERSONNELS DANS LES DIRECTIONS ET SERVICES COMMUNS

Directions et Services Communs	Femmes	Hommes	Effectif
Agence comptable	11	3	14
Centre de Ressources et Espace Langues (CEREL)	7	1	8
Centre d'Innovation Pédagogique (CIP)	3	2	5
Direction de la Communication	8	2	10
Direction de la Formation Continue (DFC)	9,5	7	16
Direction de la Formation et des Etudes (DFE)	5		5
Direction de la Recherche, des Etudes Doctorales et de la Valorisation (DREDVal)	13	1	14
Direction de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle (DRIP)	13		13
Direction de la Vie Etudiante (DVE)	6,5	2	9
Direction de l'Action Culturelle, de l'Action Sociale et Sportive (DACASS)	0,5		1
Direction des Achats Responsables (DAR)	4		4
Direction des Affaires Financières (DAF)	14	1	15
Direction des bibliothèques et de l'information scientifique et technique (DBIST)	36	17	53
Direction des Moyens Généraux (DMG) - Services Centraux	4	4	8
Direction des Moyens Généraux (DMG) - Vauban	7	14	21
Direction des Relations Internationales (DRI)	7		7
Direction des Ressources Humaines (DRH)	24	3	27
Direction des Systèmes d'Information (DSI)	5	20	25
Direction du Développement Durable	1		1
Direction du Développement, des Partenariats et du Mécénat (DDPM)	4	1	5
Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Environnement (DPIE)	3	16	19
Direction Générale des Services (DGS)	6	1	7
Présidence	2		2
Service Commun des Activités Physiques et Sportives (SCAPS)	1	2	3
Service de Médecine de prévention des personnels (SMPP)	2		2
Service de Prévention des Risques Professionnels (SPRP)	2		2
Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)	11	2	13
<b>Total</b>	<b>209,5</b>	<b>99</b>	<b>308</b>

## NOMBRE D'AGENTS AYANT CONNU UNE MOBILITE STRUCTURELLE (CHANGEMENT D'AFFECTATION) EN 2013

Sexe	BIATSS			ENS et ENS CH			Total
	Titulaires	Contractuels	Total	Titulaires	Contractuels	Total	
F	20	13	33	2	4	6	39
H	1	5	6	1	5	6	12
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>51</b>

Si l'on observe les agents sur toute l'année 2013, ce taux de mobilité structurelle a concerné 2% de l'ensemble des agents (3,7% des BIATSS et 0,9% des Enseignants et/ou Chercheurs). A noter que les agents concernés par la fusion de l'IEC et de l'ILEI n'ont pas été comptabilisés comme ayant connu une mobilité structurelle (sauf réel changement d'affectation).

## B. Fiches de caractérisation des composantes de l'UVSQ

Concernant les fiches des composantes, ont été pris en compte :

- les inscriptions étudiantes premières et secondes.
- les stagiaires, vacataires d'enseignements et vacataires étudiants de l'année universitaire 2012-13

A noter qu'un agent affecté dans 2 composantes est compté comme un demi agent dans chaque composante (d'où des décimales dans certains effectifs), mais ses quotités respectives sont prises en compte dans les ETP.

UFR des Sciences		
	<b>Effectif</b>	<b>ETP</b>
<b>Total</b>	<b>399,0</b>	<b>391,5</b>
<b>BIATSS</b>	<b>113</b>	<b>109,3</b>
Titulaire	62	60,4
Contractuel	51	48,9
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>286</b>	<b>282,2</b>
Titulaire	169	167,7
Contractuel	117	114,5
Stagiaires	18	18
Etudiants	3200	
<b>Personnels enseignants et/ou Chercheurs</b>		
<b>Fonction</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Enseignement et Recherche	223,5	78,1%
Enseignement	13	4,5%
Recherche	49,5	17,3%
<b>Vacataires d'enseignement</b>	<b>390</b>	
<b>Nombre d'heures de vacances (HETD)</b>	<b>9 616,2</b>	
<b>Personnels BIATSS</b>		
<b>Catégorie FP</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
A	40	35,4%
B	33	29,2%
C	40	35,4%
<b>Fonction</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Accueil et logistique	14	12,4%
Administration générale - pilotage	2	1,8%
Finances - achat	3	2,7%
Formation - Scolarité	21	18,6%
Patrimoine - Maintenance - Sécurité	12	10,6%
Soutien à la Recherche	1	0,9%
Soutien à l'enseignement	19	16,8%
Labo - Finances - achat	4	3,5%
Labo - Soutien à la Recherche	30	26,5%
Labo - Administration générale - pilotage	6	5,3%
Labo - Formation - Scolarité	1	0,9%
<b>Vacataires étudiants</b>	<b>4</b>	
<b>Nb d'heures de vacances</b>	<b>830,0</b>	

UFR DSP		
	<b>Effectif</b>	<b>ETP</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>96,6</b>
<b>BIATSS</b>	<b>20</b>	<b>19,6</b>
Titulaire	9	8,6
Contractuel	11	11
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>80</b>	<b>77</b>
Titulaire	50	50
Contractuel	30	27
Etudiants	2906	
<b>Personnels enseignants et/ou Chercheurs</b>		
<b>Fonction</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Enseignement et Recherche	77	96,3%
Recherche	3	3,8%
<b>Vacataires d'enseignement</b>	<b>304</b>	
<b>Nombre d'heures de vacances (HETD)</b>	<b>9 712,4</b>	
<b>Personnels BIATSS</b>		
<b>Catégorie FP</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
A	3	15,0%
B	4	20,0%
C	13	65,0%
<b>Fonction</b>	<b>Effectif</b>	<b>%</b>
Accueil et logistique	4	20,0%
Administration générale - pilotage	3	15,0%
Finances - achat	2	10,0%
Formation - Scolarité	9	45,0%
Patrimoine - Maintenance - Sécurité	1	5,0%
Labo - Soutien à la Recherche	1	5,0%
<b>Vacataires étudiants</b>	<b>11</b>	
<b>Nb d'heures de vacances</b>	<b>647</b>	

### UFR des Sciences de la Santé

	Effectif	ETP
<b>Total</b>	<b>326,5</b>	<b>314,0</b>
<b>BIATSS</b>	<b>62,5</b>	<b>58,2</b>
Titulaire	22	21,3
Contractuel	40,5	36,9
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>264</b>	<b>255,8</b>
Titulaire	137	137
Contractuel	127	118,8
Stagiaires	7	7
Etudiants	5122	

### Personnels enseignants et/ou Chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement et Recherche	236	89,4%
Enseignement	5	1,9%
Recherche	23	8,7%
<b>Vacataires d'enseignement</b>	<b>175</b>	
<b>Nombre d'heures de vacances (HETD)</b>	<b>4 711,0</b>	

### Personnels BIATSS

Catégorie FP	Effectif	%
A	28,5	45,6%
B	12	19,2%
C	22	35,2%

Fonction	Effectif	%
Accueil et logistique	5	8,0%
Administration générale - pilotage	3	4,8%
Finances - achat	3	4,8%
Formation - Scolarité	18	28,8%
Patrimoine - Maintenance -Sécurité	1	1,6%
Soutien à la Recherche	3,5	5,6%
Labo - Finances - achat	1	1,6%
Labo - Soutien à la Recherche	26	41,6%
Labo - Administration générale - pilotage	1	1,6%
Labo - Communication	1	1,6%

<b>Vacataires étudiants</b>	<b>22</b>
<b>Nb d'heures de vacances</b>	<b>3050,5</b>

### UFR des Sciences Sociales

	Effectif	ETP
<b>Total</b>	<b>72,5</b>	<b>68,5</b>
<b>BIATSS</b>	<b>16,5</b>	<b>15,1</b>
Titulaire	8	7,9
Contractuel	8,5	7,2
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>56</b>	<b>53,4</b>
Titulaire	35	34,9
Contractuel	21	18,5
Stagiaires	1	1
Etudiants	1728	

### Personnels enseignants et/ou Chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement et Recherche	47	83,9%
Enseignement	5	8,9%
Recherche	4	7,1%
<b>Vacataires d'enseignement</b>	<b>154</b>	
<b>Nombre d'heures de vacances (HETD)</b>	<b>6 917,3</b>	

### Personnels BIATSS

Catégorie FP	Effectif	%
A	5	30,3%
B	2,5	15,2%
C	9	54,5%

Fonction	Effectif	%
Administration générale - pilotage	2,5	15,2%
Finances - achat	2	12,1%
Formation - Scolarité	8	48,5%
Soutien à la Recherche	1	6,1%
Labo - Finances - achat	1	6,1%
Labo - Soutien à la Recherche	2	12,1%

<b>Vacataires étudiants</b>	<b>18</b>
<b>Nb d'heures de vacances</b>	<b>384</b>

**IECI**

	Effectif	ETP
<b>Total</b>	<b>121</b>	<b>117,3</b>
<b>BIATSS</b>	<b>21</b>	<b>19,5</b>
Titulaire	9	8,9
Contractuel	12	10,6
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>100</b>	<b>97,8</b>
Titulaire	59	58,8
Contractuel	41	39
<b>Etudiants</b>	<b>1561</b>	

**Personnels enseignants et/ou Chercheurs**

Fonction	Effectif	%
Enseignement et Recherche	56	56,0%
Enseignement	32	32,0%
Recherche	12	12,0%
<b>Vacataires d'enseignement</b>	<b>210</b>	
<b>Nombre d'heures de vacances (HETD)</b>	<b>12 678</b>	

**Personnels BIATSS**

Catégorie FP	Effectif	%
A	7	33,3%
B	6	28,6%
C	8	38,1%

Fonction	Effectif	%
Administration générale - pilotage	4	19,0%
Finances - achat	2	9,5%
Formation - Scolarité	10	47,6%
Labo - Finances - achat	1	4,8%
Labo - Soutien à la Recherche	2	9,5%
Labo - Documentation	2	9,5%

**Vacataires étudiants\*** 34  
**Nb d'heures de vacances\*** 1625,75

\* y compris CEREL

**ISM**

	Effectif	ETP
<b>Total</b>	<b>40,5</b>	<b>39,3</b>
<b>BIATSS</b>	<b>13,5</b>	<b>13,3</b>
Titulaire	2	2
Contractuel	11,5	11,3
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>27</b>	<b>26</b>
Titulaire	16	16
Contractuel	11	10
Stagiaires	1	1
<b>Etudiants</b>	<b>1392</b>	

**Personnels enseignants et/ou Chercheurs**

Fonction	Effectif	%
Enseignement et Recherche	25	92,6%
Enseignement	2	7,4%
<b>Vacataires d'enseignement</b>	<b>65</b>	
<b>Nombre d'heures de vacances (HETD)</b>	<b>3 741</b>	

**Personnels BIATSS**

Catégorie FP	Effectif	%
A	7	51,9%
B	3,5	25,9%
C	3	22,2%

Fonction	Effectif	%
Administration générale - pilotage	0,5	3,7%
Communication	2	14,8%
Finances - achat	4	29,6%
Formation - Scolarité	4	29,6%
Labo - Soutien à la Recherche	2	14,8%
Labo - Administration générale - pilo	1	7,4%

## ISTY

	Effectif	ETP
<b>Total</b>	<b>23,5</b>	<b>21,7</b>
<b>BIATSS</b>	<b>11,0</b>	<b>10,7</b>
Titulaire	4	3,7
Contractuel	7	7
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>12,5</b>	<b>11</b>
Titulaire	7,5	7,5
Contractuel	5	3,5
<b>Etudiants</b>	<b>279</b>	

### Personnels enseignants et/ou Chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement et Recherche	8,5	68,0%
Enseignement	4	32,0%

<b>Vacataires d'enseignement</b>	37
<b>Nombre d'heures de vacations (HETD)</b>	1 616,5

### Personnels BIATSS

Catégorie FP	Effectif	%
A	5	45,5%
B	4	36,4%
C	2	18,2%

Fonction	Effectif	%
Accueil et logistique	1	9,1%
Administration générale - pilotage	3	27,3%
Communication	1	9,1%
Finances - achat	1	9,1%
Formation - Scolarité	1	9,1%
Patrimoine - Maintenance -Sécurité	1	9,1%
Soutien à l'enseignement	3	27,3%

<b>Vacataires étudiants</b>	4
<b>Nb d'heures de vacations</b>	226,5

## IUT de Vélizy

	Effectif	ETP
<b>Total</b>	<b>135,0</b>	<b>126,6</b>
<b>BIATSS</b>	<b>46</b>	<b>44,5</b>
Titulaire	34	33,1
Contractuel	12	11,4
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>89</b>	<b>82,1</b>
Titulaire	67	65,5
Contractuel	22	16,6
Stagiaires	1	1
<b>Etudiants</b>	<b>1342</b>	

### Personnels enseignants et/ou Chercheurs

Fonction	Effectif	%
Enseignement et Recherche	44,5	50,0%
Enseignement	44,5	50,0%

<b>Vacataires d'enseignement</b>	160
<b>Nombre d'heures de vacations (HETD)</b>	12 996,2

### Personnels BIATSS

Catégorie FP	Effectif	%
A	9	19,6%
B	11	23,9%
C	26	56,5%

Fonction	Effectif	%
Accueil et logistique	9	19,6%
Administration générale - pilotage	3	6,5%
Finances - achat	2	4,3%
Formation - Scolarité	16	34,8%
Patrimoine - Maintenance -Sécurité	7	15,2%
Soutien à l'enseignement	7	15,2%
Système d'information	2	4,3%

**IUT de Mantes**

	Effectif	ETP
<b>Total</b>	<b>54,0</b>	<b>51,8</b>
<b>BIATSS</b>	<b>17</b>	<b>16,3</b>
Titulaire	11	10,3
Contractuel	6	6
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>37</b>	<b>35,5</b>
Titulaire	30	30
Contractuel	7	5,5
<b>Etudiants</b>	<b>665</b>	

**Personnels enseignants et/ou Chercheurs**

Fonction	Effectif	%
Enseignement et Recherche	24	64,9%
Enseignement	13	35,1%

<b>Vacataires d'enseignement</b>	140
<b>Nombre d'heures de vacances (HETD)</b>	10 852,5

**Personnels BIATSS**

Catégorie FP	Effectif	%
A	2	11,8%
B	7	41,2%
C	8	47,1%

Fonction	Effectif	%
Accueil et logistique	2	11,8%
Administration générale - pilotage	3	17,6%
Finances - achat	1	5,9%
Formation - Scolarité	7	41,2%
Patrimoine - Maintenance - Sécurité	1	5,9%
Soutien à l'enseignement	2	11,8%
Système d'information	1	5,9%

**OVSQ**

	Effectif	ETP
<b>Total</b>	<b>147,5</b>	<b>142,6</b>
<b>BIATSS</b>	<b>49,5</b>	<b>48,6</b>
Titulaire	20	19,7
Contractuel	29,5	28,9
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>98</b>	<b>94</b>
Titulaire	43	42,4
Contractuel	55	51,6
Stagiaires	9	9
<b>Etudiants</b>	<b>617</b>	

**Personnels enseignants et/ou Chercheurs**

Fonction	Effectif	%
Enseignement et Recherche	57,5	58,7%
Enseignement	1	1,0%
Recherche	39,5	40,3%

<b>Vacataires d'enseignement</b>	137
<b>Nombre d'heures de vacances (HETD)</b>	2 839,8

**Personnels BIATSS**

Catégorie FP	Effectif	%
A	25,5	51,5%
B	14	28,3%
C	10	20,2%

Fonction	Effectif	%
Accueil et logistique	2	4,0%
Administration générale - pilotage	3,5	7,1%
Communication	1	2,0%
Finances - achat	5	10,1%
Formation - Scolarité	5	10,1%
Patrimoine - Maintenance - Sécurité	2	4,0%
Soutien à la Recherche	2	4,0%
système d'information	1	2,0%
Labo - Finances - achat	3	6,1%
Labo - Soutien à la Recherche	19	38,4%
Labo - Administration générale - pilotage	4	8,1%
Labo - Communication	1	2,0%
Labo - Accueil et logistique	1	2,0%

Quelle que soit la composante observée, il n'y a pas eu de changement significatif entre les observations du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et 2014, à savoir que les évolutions n'ont pas impacté une composante plus qu'une autre.

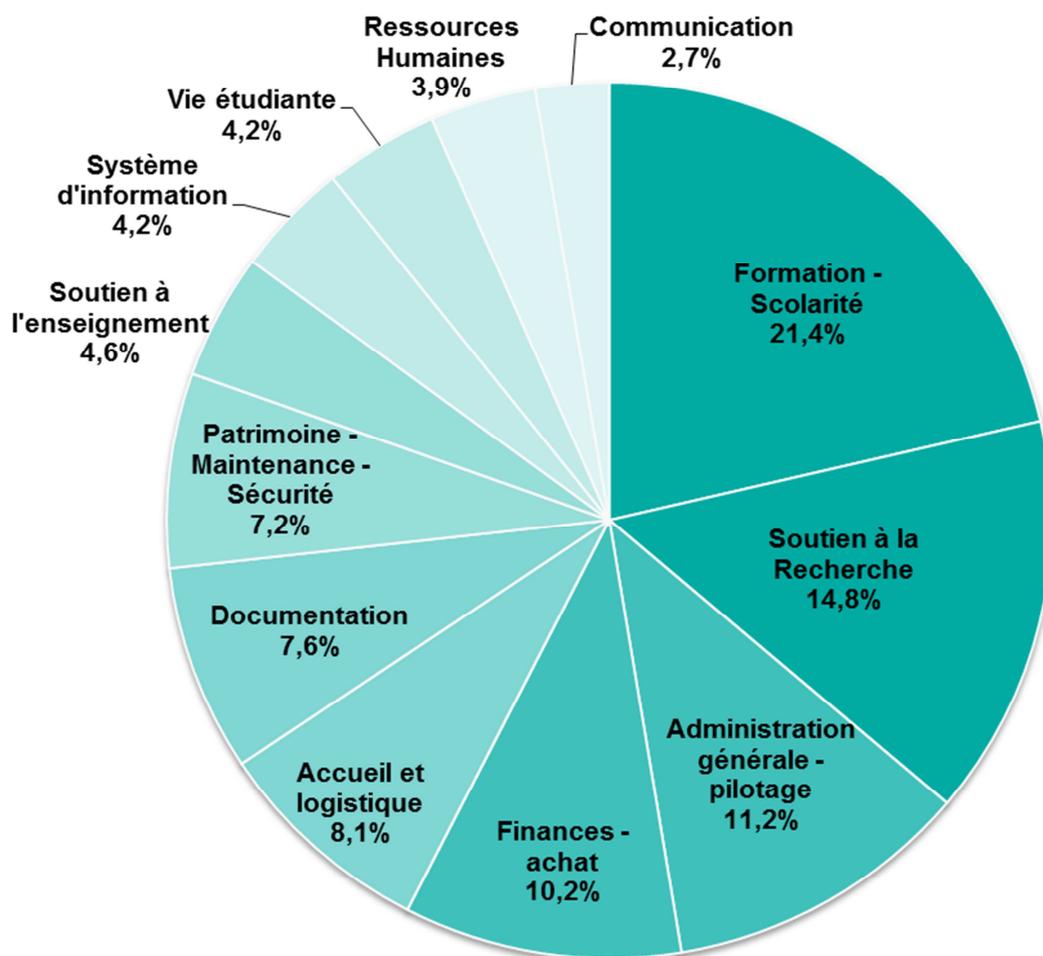
A noter qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2013, la fusion de l'IEC et ILEI a entraîné la création de l'IECI et du service commun CEREL.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES COMPOSANTES

	IECI	ISM-UVSQ	ISTY	IUT de Vélizy	IUT Mantes	OVSQ	UFR DSP	UFR Santé	UFRSc Sociales	UFR Sciences	Total
<b>ETP total composante</b>	<b>117,3</b>	<b>39,3</b>	<b>21,7</b>	<b>126,6</b>	<b>51,8</b>	<b>142,6</b>	<b>96,6</b>	<b>314</b>	<b>68,5</b>	<b>391,5</b>	<b>1369,9</b>
<b>ETP total composante hors labo</b>	<b>101,8</b>	<b>34,3</b>	<b>21,7</b>	<b>126,6</b>	<b>51,8</b>	<b>71,6</b>	<b>91,6</b>	<b>263,6</b>	<b>59,5</b>	<b>337,4</b>	<b>1159,9</b>
ETP Titulaires	67,7	18	11,2	98,6	40,3	62,1	58,6	158,3	42,8	228,1	785,7
ETP Titulaires (hors labo)	64,7	18	11,2	98,6	40,3	49,1	58,6	150,5	39,8	212,5	743,3
ETP Contractuels	49,6	21,3	10,5	28	11,5	80,5	38	155,7	25,7	163,4	584,2
ETP Contractuels (hors labo)	37,1	16,3	10,5	28	11,5	22,5	33	113,1	19,7	124,9	416,6
ETP Ens Ch	97,8	26	11	82,1	35,5	94	77	255,8	53,4	282,2	1014,8
ETP Ens Ch (hors labo)	86,8	24	11	82,1	35,5	54,4	73	233,5	49,4	248,2	897,9
ETP BIATSS	19,5	12,3	10,7	44,5	16,3	47,6	19,6	56,2	15,1	109,3	351,1
ETP BIATSS (hors labo)	15	9,3	10,7	44,5	16,3	17,2	18,6	30,1	10,1	89,2	261
ETP Apprentis		1				1		2		4	4
ETP Apprentis (hors labo)		1								1	1
<b>Fonction des personnels Enseignants/chercheurs</b>											
Enseignement	30,5	2	3,5	40,6	13	1	4	4	5	12,8	112,4
Enseignement et recherche	55,3	24	7,5	41,5	22,5	54,4	74	230	44,4	220,9	774,5
Recherche	12					38,6	3	21,8	4	48,5	127,9
<b>Fonction des personnels BIATSS</b>											
Accueil et logistique			1	9	2	3	4	5		14	38
Administration générale - pilotage	3,5	1,5	3	2,7	3	7,3	2,6	3,8	2,5	7,3	37,2
Communication		2	0,7			1,8		1			5,5
Documentation	2										2
Finances - achat	2,5	3,8	1	2	1	8	2	4	3	6,7	34
Formation - Scolarité	9,5	4	1	14,8	6,5	4,7	9	16,3	6,6	21,6	94
Patrimoine - Maintenance - Sécurité			1	7	1	2	1	1		11,8	24,8
Soutien à la Recherche	2	2	3	7	2	20,8	1	27,1	3	29,5	85,4
Soutien à l'enseignement										18,4	30,4
Système d'information				2	0,8	1					3,8
<b>RATIOS (hors labo)</b>											
Nb Vacataires étudiants	34	0	4	0	0	0	11	22	18	4	93
Nb d'heures de vacation	1625,75	0	226,5	0	0	0	647	3050,5	384	830	6763,75
Nb Stagiaires	0	1	0	1	0	9	0	7	1	18	37
Nb Vacataires d'enseignement	210	65	37	160	140	137	304	175	154	390	1772
Nb d'heures de vacation (HETD)	12678	3741	1616,5	12996,2	10852,5	2839,8	9712,4	4711	6917,3	9616,2	75680,9
<b>Nb Etudiants</b>	<b>1561</b>	<b>1392</b>	<b>279</b>	<b>1342</b>	<b>685</b>	<b>617</b>	<b>2906</b>	<b>5122</b>	<b>1728</b>	<b>3200</b>	<b>18832</b>
<b>Moyenne</b>											
ETP Ens Ch / ETP BIATSS	5,8	2,6	1,0	1,8	2,2	3,2	3,9	7,8	4,9	2,8	3,6
Nb étudiants / ETP Ens Ch	18,0	58,0	25,4	16,3	19,3	11,3	39,8	21,9	35,0	12,9	25,8
Nb étud / ETP BIATSS scolarité	164,3	348,0	279,0	90,7	105,4	131,3	322,9	314,2	261,8	148,1	216,6

## II. Les métiers des BIATSS de l'UVSQ

REPARTITION DES AGENTS BIATSS DE L'UVSQ PAR DOMAINES DE FONCTIONS (HORS AGENTS « EXTERIEURS » A L'ETABLISSEMENT)



REPARTITION DES AGENTS BIATSS DE L'UVSQ DANS LES BAP, DOMAINES DE FONCTIONS ET METIERS (HORS AGENTS « EXTERIEURS » A L'ETABLISSEMENT)

BAP - DOMAINES DE FONCTION - METIER / STRUCTURE (en ETP)	Directions	Composante	Laboratoire	Total
<b>BAP A - SCIENCES DU VIVANT</b>		<b>6</b>	<b>14,3</b>	<b>20,3</b>
<b>Soutien à la Recherche</b>		<b>2</b>	<b>14,3</b>	<b>16,3</b>
Assistant en biologie			1	1
Assistant en techniques d'études des milieux naturels et ruraux			1	1
Assistante de recherche clinique			1	1
Chef de projet			0,5	0,5
Chef de projet - Epidémiologiste			1	1
Ingénieur biologiste en plateforme scientifique		1		1
Ingénieur en analyse de données			0,2	0,2
Ingénieur en biologie			2	2

	Dir	Comp	Labo	Tot
Ingénieur en techniques biologiques			0,8	0,8
Ingénieur en techniques d'expérimentation animale			1	1
Ingénieur sur projet de recherche			1	1
Préparateur en biologie		1	2	3
Technicien en biologie			1,8	1,8
Technicienne neuro-orthopédie			1	1
<b>Soutien à l'enseignement</b>		<b>4</b>		<b>4</b>
Préparateur en biologie		2		2
Technicien en biologie		2		2
<b>BAP B - SCIENCES CHIMIQUES ET SCES DES MATERIAUX</b>		<b>11,4</b>	<b>3,8</b>	<b>15,2</b>
<b>Soutien à la Recherche</b>			<b>3,8</b>	<b>3,8</b>
Assistant en techniques d'analyse chimique			1	1
Ingénieur en élaboration, mise en forme, traitement et contrôle des matériaux			1	1
Ingénieur en synthèse chimique			0,8	0,8
Préparateur en sciences physiques et en chimie			1	1
<b>Soutien à l'enseignement</b>		<b>11,4</b>		<b>11,4</b>
Assistant chimiste		0,8		0,8
Assistant en techniques d'analyse chimique		0,8		0,8
Ingénieur en techniques d'analyse chimique		2		2
Préparateur en sciences physiques et en chimie		2		2
Technicien chimiste		3,8		3,8
Technicien d'analyses chimiques		2		2
<b>BAP C - SCIENCES DE L'INGENIEUR INSTRUMENTATION</b>		<b>10</b>	<b>10</b>	<b>20</b>
<b>Soutien à la Recherche</b>		<b>1</b>	<b>10</b>	<b>11</b>
Assistant électronicien			1	1
Assistant en fabrication mécanique			1	1
Chef de projet ou expert en conception ou intégration d'instruments			1	1
Ingénieur électronicien			3	3
Ingénieur électrotechnicien			1	1
Ingénieur en conception et développement en expérimentation			1	1
Ingénieur en techniques expérimentales			1	1
Ingénieur en travail du verre		1		1
Ingénieur europe en techniques expérimentales			1	1
<b>Soutien à l'enseignement</b>		<b>9</b>		<b>9</b>
Assistant en instrumentation scientifique et techniques expérimentales		1		1
Technicien électronicien		5		5
Technicien en fabrication mécanique		1		1
Technicien en instrumentation scientifique		2		2
<b>BAP D - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES</b>	<b>1</b>		<b>6</b>	<b>7</b>
<b>Formation - Scolarité</b>	<b>1</b>			<b>1</b>
Ingénieur en analyse et traitement de base de données	1			1
<b>Soutien à la Recherche</b>			<b>6</b>	<b>6</b>
Ingénieur en analyse et traitement de base de données			3	3
Ingénieur statisticien			1	1

	Dir	Comp	Labo	Tot
Logisticienne d'enquête			1	1
Statisticienne			1	1
<b>BAP E - INFORMATIQUE STAT. ET CALC. SCIENTIFIQUE</b>	<b>28</b>	<b>7,8</b>	<b>33</b>	<b>68,8</b>
<b>Formation - Scolarité</b>	<b>4</b>			<b>4</b>
Directeur du centre d'innovation pédagogique	1			1
ingénieur informaticien en déploiement et développement	1			1
ingénieur pédagogique - graphiste	1			1
Responsable du C2I	1			1
<b>Soutien à la Recherche</b>			<b>33</b>	<b>33</b>
Assistant en traitement de données			1,5	1,5
Chargé de projet			1	1
Chef de projet - coordinateur de projet multimédia			1	1
Chef de projet en développement et déploiement d'applications			1	1
Directeur des systèmes d'information			1	1
Gestionnaire base de données			2	2
Gestionnaire maintenance et exploitation			1	1
ingénieur en calcul scientifique			2,6	2,6
ingénieur en calcul scientifique - ingénieur europe			1	1
Ingénieur expert			1	1
Ingénieur informaticien			16,9	16,9
Ingénieur système réseau			1	1
Statisticienne			2	2
<b>Soutien à l'enseignement</b>		<b>4</b>		<b>4</b>
Gestionnaire maintenance et exploitation		4		4
<b>Système d'information</b>	<b>24</b>	<b>3,8</b>		<b>27,8</b>
Chef de service maintenance et exploitation	1	1		2
Développeur d'applications	4	2		6
Directeur adjoint des systèmes d'information	1			1
Directeur des systèmes d'information	1			1
Gestionnaire cablage et téléphonie réseaux	3			3
Gestionnaire maintenance et exploitation	7			7
Ingénieur informaticien	1			1
Ingénieur système réseau	5	0,8		5,8
Technicien informatique	1			1
<b>BAP F - INFO, DOC, CULTURE, EDITION, COMM, TICE</b>	<b>13</b>	<b>5,7</b>	<b>0,8</b>	<b>19,5</b>
<b>Communication</b>	<b>13</b>	<b>3,7</b>	<b>0,8</b>	<b>17,5</b>
Assistant de communication composante	2	2		4
Chargé de communication	5		0,8	5,8
Coordinateur du service partenariats et communication		1		1
Développeur web	1			1
Directeur de la communication	1			1
Graphiste	1			1
Réalisateur audiovisuel et multimédia	1			1
Webmestre	2	0,7		2,7
<b>Soutien à l'enseignement</b>		<b>2</b>		<b>2</b>
Assistant chargé de l'audiovisuel et du multimédia		1		1

	Dir	Comp	Labo	Tot
Ingénieur pédagogique		1		1
<b>BAP G - PATRIMOINE, LOGISTIQUE, PREVENTION</b>	<b>38,2</b>	<b>61,8</b>	<b>1</b>	<b>101</b>
<b>Accueil et logistique</b>	<b>15,8</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>53,8</b>
Agent chargé de la reprographie	1	3		4
Agent chargé de la sécurité ou de la sureté	1			1
Agent d'accueil et de logistique	13,8	34	1	48,8
<b>Patrimoine - Maintenance -Sécurité</b>	<b>22,4</b>	<b>24,8</b>		<b>47,2</b>
Agent chargé de la maintenance		6,8		6,8
Agent chargé de la sécurité ou de la sureté		1		1
Agent d'entretien		4		4
Agent responsable de bâtiment	2	8		10
Chargé d'études	1			1
Chef de maintenance et/ou logistique	1			1
Chef de service maintenance et/ou logistique		2		2
Chef de service maintenance sur site		2		2
Chef de service maîtrise d'œuvre	1			1
Chef de service sécurité sur site	1			1
Chef du service maîtrise d'ouvrage	1			1
Chef du service manangement du bâti	1			1
Chef du service travaux	1			1
Conducteur de maintenance	2			2
Conducteur de Travaux	3			3
Coordinateur de la maintenance	4			4
Dessinateur	1			1
Directeur du patrimoine Immobilier	1			1
Gestionnaire de données patrimoniales	1,6			1,6
Responsable du service de prévention des risques	0,8			0,8
Responsable technique de bâtiment		1		1
<b>BAP J - GESTION ET PILOTAGE - GESTION ET PILOTAGE</b>	<b>154,2</b>	<b>143,7</b>	<b>33,8</b>	<b>331,7</b>
<b>Administration générale - pilotage</b>	<b>34</b>	<b>25,9</b>	<b>11,3</b>	<b>71,2</b>
Assistant en gestion administrative	2		1	3
Assistante de direction	12,9	9,5	2,8	25,2
Chargé de valorisation	2			2
Chargé des affaires juridiques	0,8			0,8
Directeur des moyens généraux	1			1
Directeur des moyens généraux - Vauban	1			1
Directeur du développement durable	1			1
Directeur général de Fondaterra	0,5	0,5		1
Directeur général des services	1			1
Directrice de cabinet du Président	1			1
Gestionnaire administratif	5,8	4,1	7,5	17,4
Gestionnaire administratif et de logistique	1			1
Qualiticien	1			1
Responsable administratif	1	1		2
Responsable administratif de composante	1	9		10
Responsable du service des affaires juridiques	1			1

	Dir	Comp	Labo	Tot
Responsable administratif de composante adjoint		1		1
Responsable administratif de composante adjoint		0,8		0,8
<b>Finances - achat</b>	<b>33,4</b>	<b>21,8</b>	<b>11,2</b>	<b>66,4</b>
Chargé de gestion financière	1		1	2
Chargé des achats et des marchés	1			1
Chargé du pilotage de la masse salariale	2,8			2,8
Chef du service contrôle de gestion et budget	1			1
Directeur des achats responsables (marchés publics)	1			1
Directeur des affaires financières	1			1
Gestion budgétaire, financière et comptable	1			1
Gestionnaire administratif et financier	1		1,7	2,7
Gestionnaire des achats et des marchés	2			2
Gestionnaire des contrats de recherche	1			1
Gestionnaire financier et comptable	19,8	16,8	7,5	44,1
Responsable de la gestion financière et comptable	0,8	5		5,8
Secrétaire - Gestionnaire financier			1	1
<b>Formation - Scolarité</b>	<b>35,8</b>	<b>94</b>		<b>129,8</b>
Assistant d'enquêtes "observatoire"	1			1
Assistant pédagogique		1,5		1,5
Chargé de développement	0,8			0,8
Chargé de développement de la formation continue ou alternance	3,9	2,6		6,5
Chargé de la mobilité étudiante	0,9			0,9
Chargé de mission		0,5		0,5
Chargé des projets internationaux	2			2
Chargé du suivi de l'offre de formation et des procédures de scolarité	1			1
Chef de service examens, inscriptions	1			1
Conseiller pédagogique (VAP-VAE, Langues)	2,8			2,8
Conseiller pédagogique CEREL	1			1
Consultante DFC	0,5			0,5
Coordnatrice Apprentissage		0,2		0,2
Directrice adjointe - Chargée de prospection	0,8			0,8
Directrice des études et de la vie universitaire	1			1
Directrice des relations internationales	1			1
Gestionnaire administratif	8,3	14		22,3
Gestionnaire administratif - conseiller VAE	1			1
Gestionnaire administratif - gestionnaire partenariat		1		1
Gestionnaire de scolarité et/ou vie étudiante	1	62,6		63,6
Gestionnaire formation continue ou en alternance	2,8	1		3,8
Ingénieur pédagogique	1	1		2
Responsable de la formation continue	1			1
Responsable de scolarité		1		1
Responsable de service scolarité ou pôle		5,8		5,8
Responsable du développement et du mécénat	1			1
Responsable pédagogique		1		1
Responsable pôle gestion des études	1			1
Secrétaire - Gestionnaire de scolarité et/ou vie étudiante	1	1,8		2,8

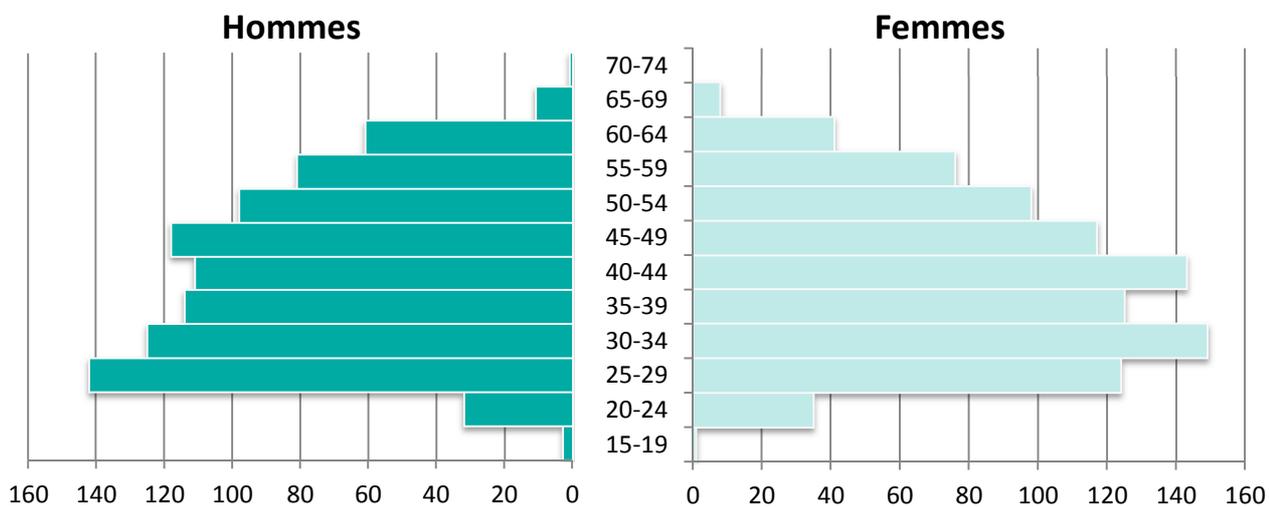
	Dir	Comp	Labo	Tot
<b>Ressources Humaines</b>	<b>23,4</b>			<b>23,4</b>
Assistant de gestion des Ressources humaines	2			2
Chargé de la formation des personnels	1			1
Chargé de l'action sociale	0,8			0,8
Directeur des ressources humaines	1			1
Gestionnaire RH	13,6			13,6
Responsable de la gestion des ressources humaines	5			5
<b>Soutien à la Recherche</b>	<b>10,6</b>	<b>2</b>	<b>11,3</b>	<b>23,9</b>
Assistant de recherche			1	1
Assistant en gestion administrative	1			1
Assistante de direction	1			1
Chargé de développement de la coopération scientifique européenne et internationale	1			1
Chargé de mission		1		1
Chargé de projets internationaux			2	2
Chargé de valorisation		1	2	3
Chef de service formation et écoles doctorales	1			1
Directeur adjoint de la recherche (DREDVal)	0,8			0,8
Directeur de la recherche (DREDVal)	1			1
Gestionnaire administratif	4,3		0,5	4,8
Gestionnaire financier et comptable	0,5			0,5
Gestionnaire plateforme LAD			1	1
Ingénieur de recherche économie écologique			0,8	0,8
Ingénieur europe - chargé de mission en programmes européens			1	1
Ingénieur informaticien			1	1
Ingénieur pédagogique			1	1
Secrétaire de rédaction			1	1
<b>Vie étudiante</b>	<b>17</b>			<b>17</b>
Assistant d'enquêtes "observatoire"	1			1
Chargé de développement culturel - direction de la vie étudiante	1			1
Chargé des événements	1			1
Chargé d'information et d'orientation	5,3			5,3
Chargé du service de l'action culturelle	1			1
Chargé du service de l'action sportive	0,8			0,8
Chef du service de la vie étudiante	1			1
Conseillère en orientation et insertion professionnelle	0,9			0,9
Directeur de la réussite et de l'insertion professionnelle	1			1
Gestionnaire administratif	3			3
Responsable de l'accueil des étudiants handicapés	1			1
<b>Bibliofil</b>	<b>47</b>		<b>2</b>	<b>49</b>
<b>Documentation</b>	<b>47</b>		<b>2</b>	<b>49</b>
Agent des bibliothèques	18,4			18,4
Bibliothécaire	3,8			3,8
Bibliothécaire adjoint spécialisé	4			4
Chargé de système d'information documentaire	1			1
Conservateur	1			1

	Dir	Comp	Labo	Tot
Directeur des bibliothèques - Responsable de pôle documentaire	0,7			0,7
Magasinier des bibliothèques	3			3
Médiateur documentaire	6,5			6,5
Responsable documentaire	2			2
Responsable de pôle documentaire	1,6		2	3,6
Responsable d'équipe	2			2
Responsable documentaire	3			3
<b>Santé - Social</b>	<b>8,9</b>			<b>8,9</b>
<b>Ressources Humaines</b>	<b>1,8</b>			<b>1,8</b>
Assistante sociale	0,8			0,8
Médecin de prévention pour les personnels	1			1
<b>Vie étudiante</b>	<b>7,1</b>			<b>7,1</b>
Infirmière	3,7			3,7
Médecin	2,8			2,8
Psychologue	0,6			0,6
<b>Total</b>	<b>290,3</b>	<b>246,4</b>	<b>104,7</b>	<b>641,4</b>

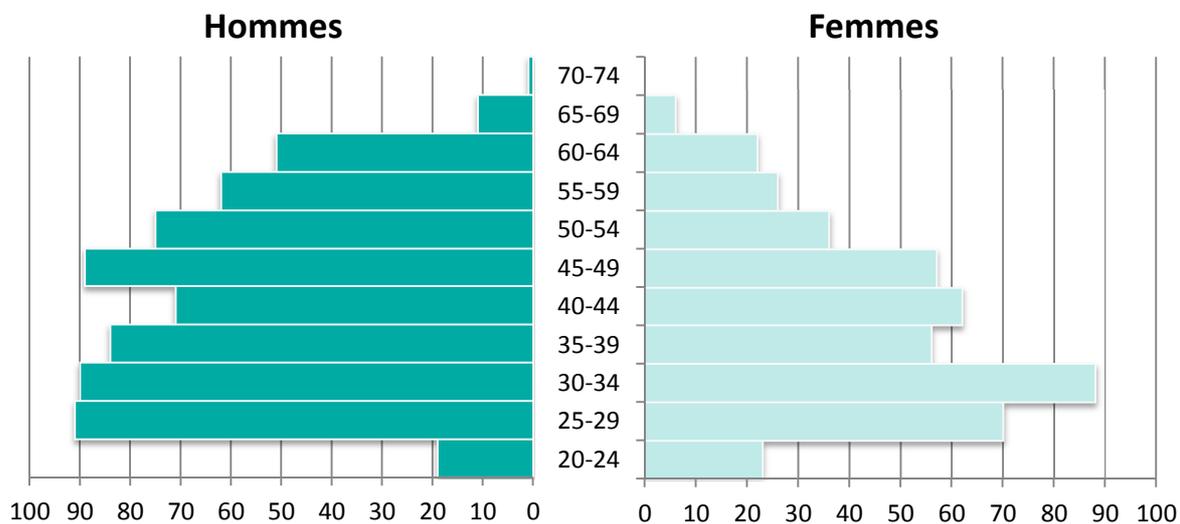
### III. Répartition par âge et par sexe

#### A. Pyramides des âges

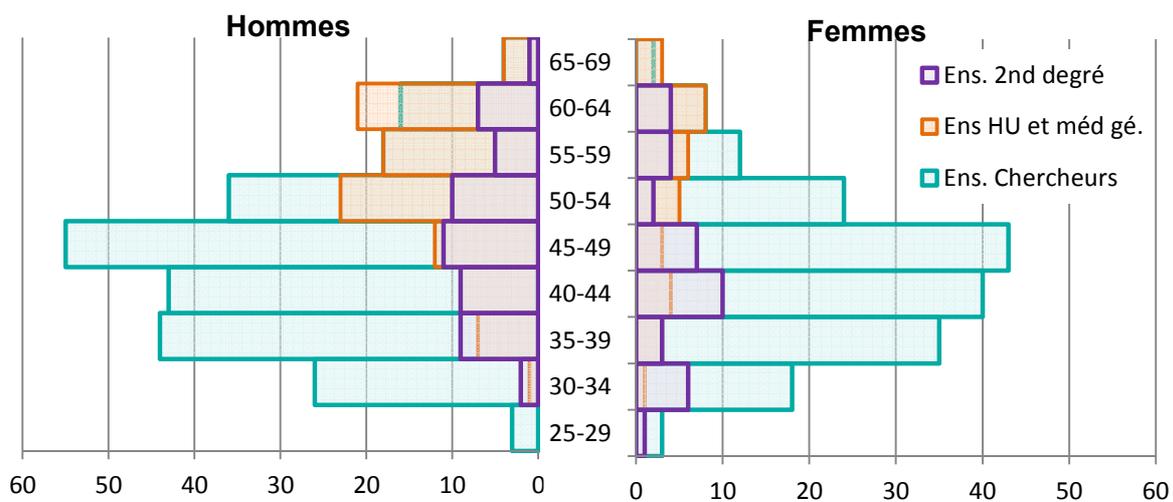
➤ L'ensemble des personnels



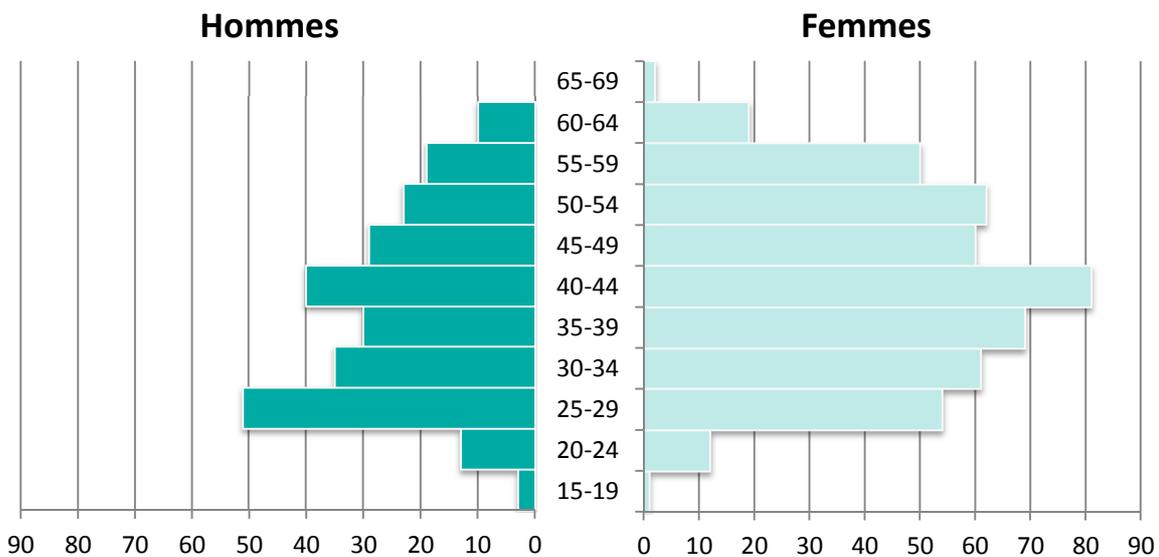
➤ Les Enseignants et/ou Chercheurs

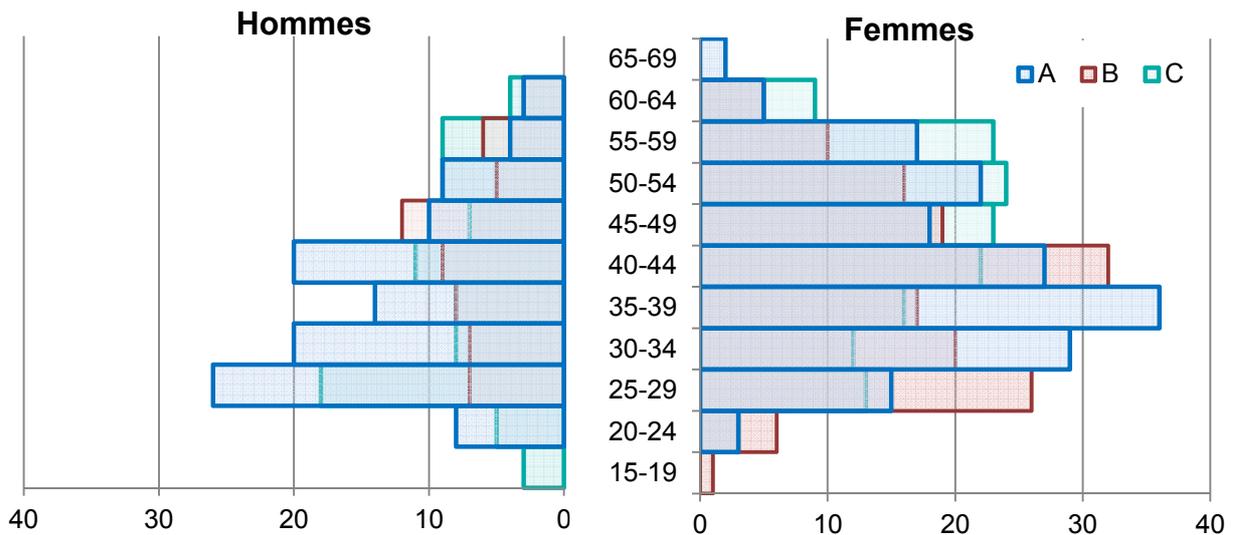


➤ Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs titulaires



➤ Les personnels BIATSS





## B. Ages moyens et médians

### ➤ Ages moyens

	Ages moyens		
	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>41,0 ans</b>	<b>41,7 ans</b>	<b>41,3 ans</b>
Titulaires	45,3 ans	46,4 ans	45,9 ans
Contractuels	35,3 ans	34,8 ans	35,1 ans
<b>BIATSS</b>	<b>42,1 ans</b>	<b>39,1 ans</b>	<b>41,1 ans</b>
Titulaires	44,9 ans	42,8 ans	44,2 ans
Contractuels	38,5 ans	34,9 ans	37,2 ans
A	41,6 ans	37,4 ans	40,0 ans
B	40,0 ans	42,4 ans	40,7 ans
C	44,9 ans	39,3 ans	42,8 ans
<b>Enseignants</b>	<b>39,8 ans</b>	<b>42,6 ans</b>	<b>41,5 ans</b>
Titulaires	45,8 ans	47,7 ans	46,9 ans
<i>Ens 2nd degré</i>	45,1 ans	48,7 ans	47,3 ans
<i>Ens Chercheurs</i>	44,6 ans	45,3 ans	45,0 ans
<i>Ens Hosp Univ et EC Med Gé</i>	53,5 ans	53,1 ans	53,2 ans
Contractuels Enseignants	31,8 ans	34,8 ans	33,5 ans

➤ **Âges médians**

	Âges moyens		
	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Ensemble</b>	<b>40,0 ans</b>	<b>41,0 ans</b>	<b>41,0 ans</b>
Titulaires	44,0 ans	47,0 ans	46,0 ans
Contractuels	32,0 ans	31,0 ans	32,0 ans
<b>BIATSS</b>	<b>42,0 ans</b>	<b>39,0 ans</b>	<b>41,0 ans</b>
Titulaires	44,0 ans	42,0 ans	43,0 ans
Contractuels	37,0 ans	31,0 ans	35,0 ans
A	40,0 ans	36,0 ans	39,0 ans
B	41,0 ans	43,0 ans	41,5 ans
C	46,0 ans	38,5 ans	44,0 ans
<b>Enseignants</b>	<b>38,0 ans</b>	<b>43,0 ans</b>	<b>41,0 ans</b>
Titulaires	45,0 ans	47,5 ans	47,0 ans
<i>Ens 2nd degré</i>	43,0 ans	48,0 ans	47,0 ans
<i>Ens Chercheurs</i>	44,0 ans	45,0 ans	45,0 ans
<i>Ens Hosp Univ et EC Med Gé</i>	55,0 ans	54,0 ans	54,0 ans
Contractuels Enseignants	30,0 ans	31,0 ans	30,0 ans

## IV. Personnels de nationalité étrangère

### CARACTERISTIQUES DES PERSONNELS DE NATIONALITE ETRANGERE

	Effectifs	%
Femmes	72	41,9%
Hommes	100	58,1%
Enseignants et / ou chercheurs	147	85,5%
BIATSS	24	14,0%
Apprenti	1	0,6%
Titulaires	39	22,7%
Contractuels	133	77,3%
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>100%</b>

Parmi les 1814 agents de l'UVSQ, 172 étaient de nationalité étrangère, soit 9.5% (+0.6 points par rapport à 2013). Cette population reste **plus masculine** que féminine. Elle se caractérise par une part importante **d'enseignants et/ou chercheurs** (80%) et **de contractuels** (77,4%).

Corps des titulaires	Effectifs
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>34</b>
Agrégés	1
Certifiés	1
Maîtres de conférences	22
Maît. De Conf. Prat. Hosp.	1
Professeur des universités	7
Prof. Univ. Prat. Hosp.	2
<b>BIATSS</b>	<b>5</b>
Adjoints	2
Assistant Ingénieur	1
Ingénieur de recherche	2
<b>Total</b>	<b>39</b>

Agents non titulaires	Effectifs
<b>Enseignant et/ou Chercheur</b>	<b>113</b>
Ass.Hosp.Univ. Et Ch.cli.univ-ass.hôp.	1
Assoc. Chf.Clin. Tpl et Associé Assist. Tpl	1
Associés	1
ATER	12
Chercheurs CDD	19
Doctorants	17
Doctorants sans enseignements	22
Ens. Chercheur CDD	1
Enseignants CDD	8
Invités *	12
Lecteurs et Maîtres de langue	6
Post-doctorants	13
<b>BIATSS</b>	<b>19</b>
CDD	13
CDI	6
<b>Apprenti</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>133</b>

### Répartition dans les structures

Structures	Effectifs	%
UFR Sciences	63,5	37%
OVSQ	28,5	17%
UFR Santé	18	10%
IECI	18	10%
ISM-UVSQ	9	5%
IUT Mantes	8	5%
IUT de Vélizy	8	5%
UFR DSP	5	3%
UFR Sc Sociales	5	3%
Directions	4	2%
Extérieur	3	2%
ISTY	2	1%
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>100%</b>

PAYS D'ORIGINE ET AFFECTATION DES PERSONNELS DE NATIONALITE ETRANGERE

	Directions	IECI	ISM-JVVSQ	ISTY	IUT de Vélizy	IUT Mantes	OVSQ	UFR DSP	UFR Santé	UFR Sc Sociales	UFR Sciences	Extérieur	Total général
<b>Afrique</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>26</b>		<b>52</b>
ALGERIE	1				1	2	1		2		14		21
BENIN											1		1
CAMEROUN						1	1			1	1		4
COMORES											1		1
COTE D'IVOIRE	1								1		1		3
EGYPTE								1					1
MADAGASCAR				1					1				2
MAROC							2		2				4
MAURICE											1		1
SENEGAL							1			1	1		3
TUNISIE			2		1	2					6		11
<b>Amérique</b>		<b>4</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>4</b>		<b>4</b>		<b>24</b>
ARGENTINE									1		1		2
BRESIL									1				1
CANADA						2	2		1				5
CHILI							2				1		3
COLOMBIE											1		1
COSTA RICA							1						1
ETATS-UNIS		4	3		1			1			1		10
MEXIQUE									1				1
<b>Asie</b>			<b>2</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8,5</b>		<b>3</b>		<b>11,5</b>	<b>1</b>	<b>29</b>
AZERBAIDJAN			1										1
CHINE					1		3,5		1		3,5		9
INDE			1									1	2
IRAN									1				1
JAPON							1						1
LIBAN					1	1	1				4		7
RUSSIE							2				1		3
SYRIE											1		1
TURQUIE									1				1
VIET NAM							1				2		3
<b>Europe hors EU</b>		<b>1</b>			<b>1</b>					<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
MOLDAVIE										1			1
SUISSE											1	1	2
UKRAINE											1		1
YOUGOSLAVIE (SERBIE ET MONTENEGRO)		1			1								2
<b>Océanie</b>		<b>1</b>											<b>1</b>
NOUVELLE- ZELANDE		1											1
<b>Union Européenne</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		<b>10</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>60</b>
ALLEMAGNE		2					2	1	1		2		8
AUTRICHE							1						1
BELGIQUE		1					3				1		5
BULGARIE			1										1
DANEMARK							1						1
ESPAGNE		2							1		5		8
GRECE		1						1			3	1	6
IRLANDE, ou EIRE		2											2
ITALIE	1		1				2	1	2	2	5		14
POLOGNE											1		1
PORTUGAL	1												1
ROUMANIE				1	1						1		3
ROYAUME-UNI		4			1		1		1		2		9
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>28,5</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>63,5</b>	<b>3</b>	<b>172</b>

## V. Personnels en situation de handicap

Le handicap se définit comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

La loi du 11 février 2005 concernant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a donné de nouveaux droits aux travailleurs en situation de handicap. L'objectif de cette loi est de « faciliter l'accès à l'emploi, de favoriser son exercice dans la durée, de permettre au personnel de progresser et de bénéficier de formations adaptées à ses besoins ».

Les principales dispositions applicables dans notre établissement sont :

- Le droit à l'aménagement du poste de travail (matériel, accompagnement humain, aménagement d'horaires...)
- Le droit au temps partiel
- La priorité pour les mutations
- La priorité pour les détachements et les mises à disposition
- Des conditions avantageuses de départ en retraite

Il convient de souligner qu'il existe, depuis 2010, un référent à la Direction des Ressources Humaines, chargé de veiller au respect des préconisations de la loi, de faciliter les aménagements pour les personnels handicapés et d'envisager le recrutement de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Pour être digne de cette responsabilité sociale de l'employeur, l'UVSQ entend développer sa politique de recrutement de bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

### PERSONNELS DECLARES ET RECONNUS COMME TRAVAILLEURS HANDICAPES AU 01/01/2014

Catégorie	F	H	Total 01/01/2014	Total 01/01/2013
<b>Enseignants et/ou Chercheurs</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>BIATSS</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>22</b>
dont Cat A	0	2	2	0
Cat B	6	3	9	6
Cat C	10	5	15	16
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>33</b>	<b>28</b>

Corps	F	H	Total 01/01/2014	Total 01/01/2013
<b>Enseignants et/ou Chercheurs</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
MCF	2	2	4	3
PRAG	1	1	2	2
PRCE	1	0	1	1
<b>BIATSS</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>26</b>	<b>22</b>
IGE	1	0	1	0
ANT A	1	0	1	1
TECH	3	1	4	1
Ass. Sociale	0	1	1	1
ANT B	0	4	4	2
ATRF	2	2	4	6
ADJENES	0	4	4	3
MAG	2	1	3	2
ANT C	1	3	4	6
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>33</b>	<b>28</b>

## EVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI DE BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI CES 3 DERNIERES ANNEES

Année	Taux
2011	1,68%
2012	2,04%
2013	2,12%

Dans le cadre de la déclaration que nous devons faire auprès du FIPHFP chaque année, nous pouvons déclarer les dépenses liées à l'insertion professionnelle des personnes handicapées réalisées en 2013, dont :

- la réalisation de travaux destinés à faciliter l'accès des personnes handicapées
- les rémunérations versées aux agents chargés d'accompagner une personne handicapée dans l'exercice de ces fonctions professionnelles (vacataires étudiants SAEH)
- la mise en place de moyens de transport individuels et de communication adaptés
- la conception de matériel ou d'aides techniques pour les travailleurs handicapés
- la formation et la sensibilisation à la question de l'intégration professionnelle des travailleurs handicapés des personnels susceptibles d'être en relation avec eux
- la rémunération des personnels affectés à des missions d'aide à l'accueil, à l'intégration et à l'accompagnement des étudiants handicapés.

## DEPENSES LIEES A L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPEES REALISEES EN 2013

Motif	Dépenses 2012	Dépenses 2013
Dépenses CAT	26 584 €	26 779 €
Actions de sensibilisations	15 153 €	6 476 €
Vacataires étudiants SAEH	20 552 €	25 283 €
Travaux	6 606 €	2 181 €
Rémunérations personnels dédiés	62 083 €	67 705 €
<b>Total</b>	<b>130 977 €</b>	<b>128 426 €</b>

## VI. Répartition géographique

### LIEUX D'AFFECTATION (DEPARTEMENT OU VILLE) DES PERSONNELS (HORS PERSONNELS EXTERIEURS)

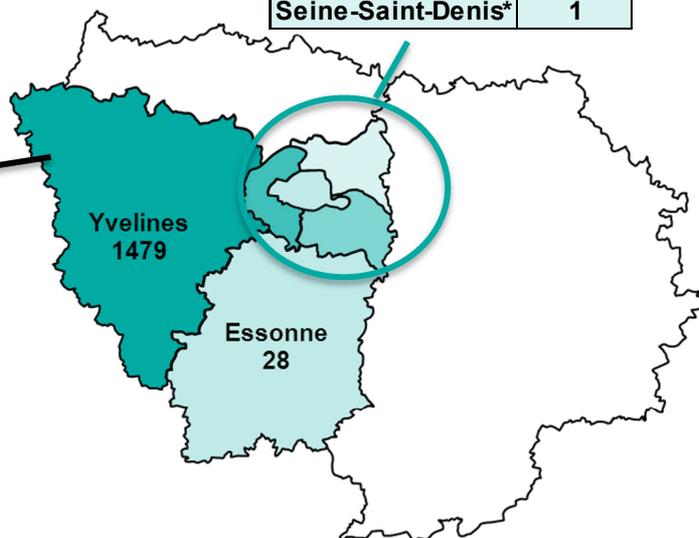
#### Légende :

- Moins de 10 agents
- 10 à 49 agents
- 50 à 99 agents
- 100 à 499 agents
- 500 agents et plus

Hauts-de-Seine *	189
Val-de-Marne *	20
Paris *	13
Seine-Saint-Denis*	1

#### Yvelines :

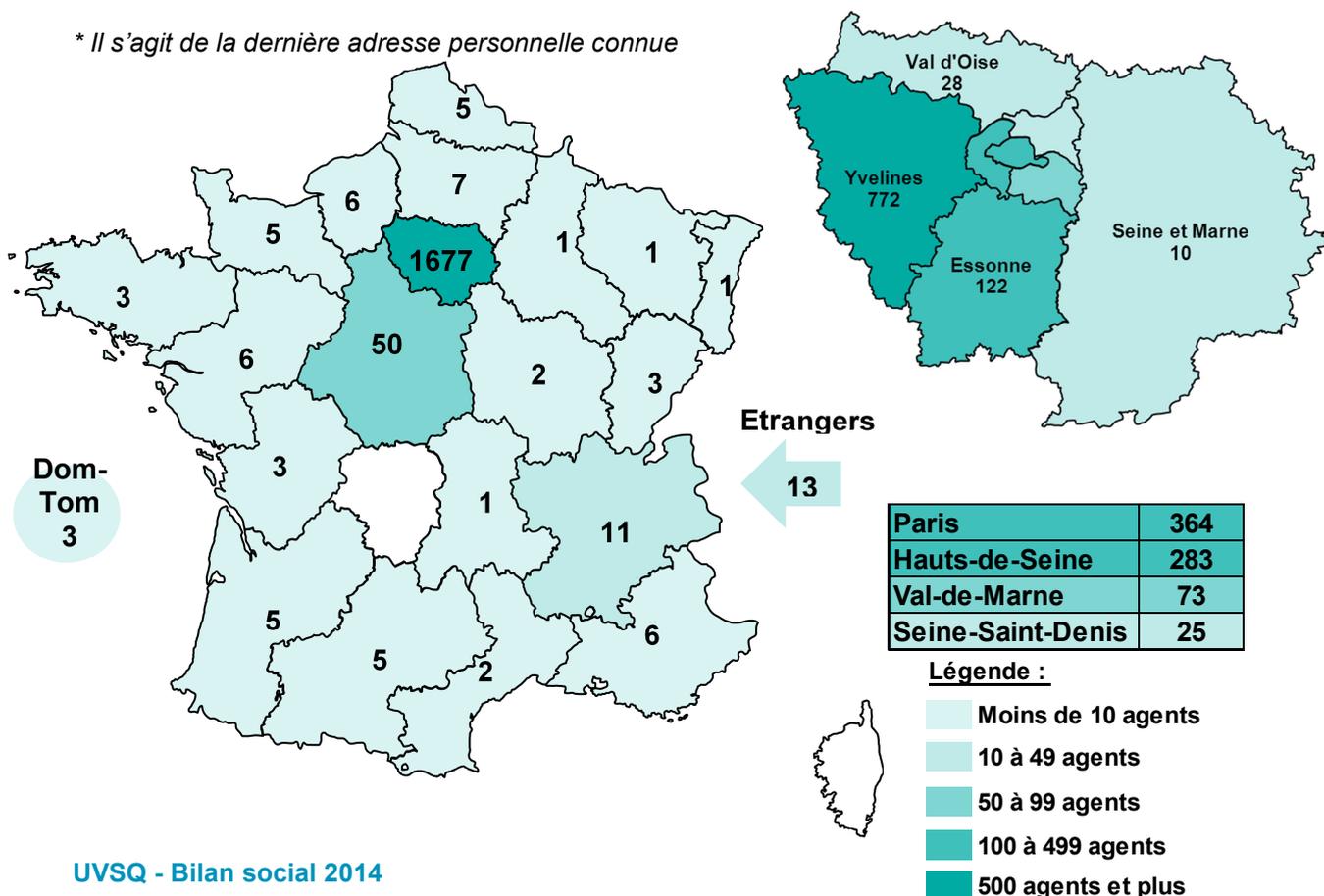
Versailles	580
Guyancourt	546
Vélizy	108
Montigny le Bx	78
Rambouillet	62
Mantes-la-Jolie	59
Poissy*	17
Le Chesnay*	15
Mantes-la-Ville	14



\*Les personnels affectés dans ces départements/villes correspondent aux agents travaillant dans les hôpitaux (Boulogne, Garches, Saint-Cloud, Bondy, Poissy, Le Chesnay, Villejuif : labo CESP)

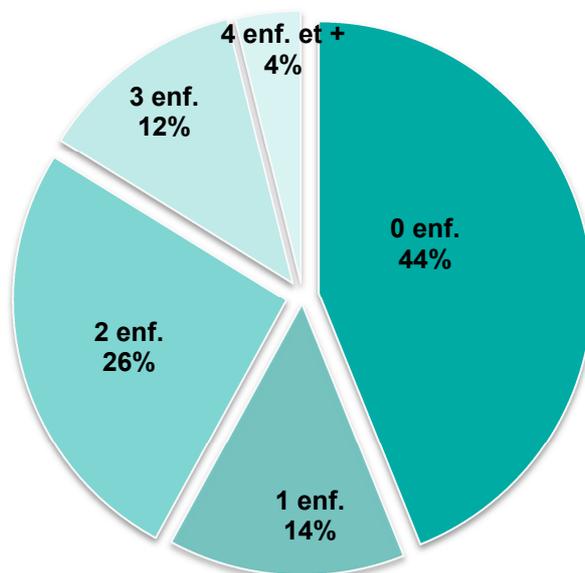
### LIEUX DE RESIDENCE\* (REGION OU DEPARTEMENT) DES PERSONNELS

\* Il s'agit de la dernière adresse personnelle connue



## VII. Les enfants des personnels

### NOMBRE D'ENFANTS\* DES PERSONNELS



Nb enfants	Ensemble	Titulaires	Contractuels	BIATSS	Enseignants	Femmes	Hommes
0 enf.	43,9%	27,0%	67,3%	36,5%	48,9%	39,0%	48,9%
1 enf.	14,0%	15,1%	12,4%	17,1%	11,9%	14,9%	13,0%
2 enf.	25,9%	35,0%	13,4%	29,7%	23,4%	30,0%	21,7%
3 enf.	12,3%	17,3%	5,4%	12,6%	12,1%	12,8%	11,8%
4 enf. et +	3,9%	5,5%	1,6%	4,1%	3,7%	3,3%	4,5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

\* Ces données concernent les enfants déclarés auprès de la Direction des Ressources Humaines.

### AGE DES ENFANTS DES PERSONNELS

Tranche d'âge	Effectifs	%
Moins de 3 ans	190	9%
3-5 ans	247	11%
6-9 ans	292	13%
10-14 ans	362	17%
15-19 ans	357	16%
20-24 ans	314	14%
25-29 ans	223	10%
30 ans et +	187	9%
<b>Total</b>	<b>2 172</b>	<b>100%</b>

*chapitre*

# 4

Carrière

## Chapitre 4 - Carrière

### I. Promotions et concours

#### A. Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs

##### AVANCEMENT DES PERSONNELS ENSEIGNANTS 2013

Grade d'accès	Promouvables			Promus						% promus	
	F	H	Ensemble	Local		National		Total			
	F	H	Ensemble	F	H	F	H	F	H	Ensemble	
<b>Enseignants Chercheurs</b>	<b>59</b>	<b>88</b>	<b>147</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>25</b>	<b>17%</b>
MCF Hors Classe	29	17	46	1	1	4	1	5	2	7	15%
PR 1ère classe	18	33	51		4	3	4	3	8	11	22%
PR Classe Ex. éch.1	9	31	40		3	1	2	1	5	6	15%
PR Classe Ex. éch.2	3	7	10		1			0	1	1	10%
<b>Enseignants HU</b>	<b>19</b>	<b>72</b>	<b>91</b>	-	-	-	-	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>16%</b>
MCUPH 1ère classe	5	4	9	-	-	-	-			0	0%
MCUPH Hors classe	2	1	3	-	-	-	-		1	1	33%
PUPH 1ère classe	5	36	41	-	-	-	-	1	5	6	15%
PUPH Classe Ex. éch.1	6	22	28	-	-	-	-	1	3	4	14%
PUPH Classe Ex. éch.2	1	9	10	-	-	-	-	1	3	4	40%
<b>Enseignants second degré</b>	<b>18</b>	<b>31</b>	<b>49</b>	-	-	-	-	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4%</b>
Agrégé Hors classe	14	25	39	-	-	-	-		1	1	3%
Certifié Hors classe	4	4	8	-	-	-	-		1	1	13%
P.L.P. Hors classe		2	2	-	-	-	-			0	0%
Prof. EPS Hors classe		1		-	-	-	-			0	0%

##### BILAN DES REUSSITES AUX CONCOURS DES PERSONNELS ENSEIGNANTS 2013

Corps de recrutement	Internes		Extérieurs		Mutation		Total des recrutements		
	F	H	F	H	F	H	F	H	Ensemble
<b>Enseignants Chercheurs</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>23</b>
<b>Professeur des universités</b>		1	1	3	2	3	3	7	10
<b>Maître de conférences</b>	1	1	7	3	1		9	4	13
<b>Enseignants HU</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>Prof. Univ. Prat. Hospitalier</b>	1	1		1		1	1	3	4
<b>Mait. De Conf Prat. Hospitalier</b>	1	2		1			1	3	4
<b>MCF De Médecine Générale</b>							0	0	0
<b>Enseignants second degré</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<b>Professeur Agrégé</b>	1		1				2	0	2
<b>Professeur Certifié</b>			1	1			1	1	2
<b>Ensemble</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>35</b>

Ⓜ A noter que parmi les membres des comités de sélections réunis en 2013, 49 % étaient des femmes (108 femmes et 112 hommes)

## B. Les BIATSS

### AVANCEMENT DES PERSONNELS BIATSS 2013

#### ➤ Avancement de Grade

Grade d'accès	Promouvables			Promus			% Promus
	F	H	Total	F	H	Total	
<b>AENES</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>33%</b>
SAENES CE	3	0	3	0	0	0	
SAENES CS	8	0	8	2	0	2	
ADJENES P1C	2	0	2	1	0	1	
ADJENES P2C	6	2	8	1	1	2	
ADJENES 1C	4	0	4	2	0	2	
ADJENES P1C 8è éch	2	0	2	2	0	2	
<b>ITRF</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>86</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>13%</b>
IGR 1 C	4	3	7	1	1	2	
IGE 1 C	1	4	5	0	2	2	
TEC CE	6	2	8	0	0	0	
TEC CS	14	11	25	2	0	2	
ATRF P1C	9	4	13	2	0	2	
ATRF P 2 C	4	7	11	1	0	1	
ATRF 1 C	11	6	17	2	0	2	
<b>Bibliothèques</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>20%</b>
BIBASS CE	4	0	4	0	0	0	
MAG P1C	0	1	1	0	0	0	
MAG P2C	1	1	2	0	1	1	
MAG 1C	2	1	3	1	0	1	
<b>Santé et Social</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
infirmière C S	1	0	1	0	0	0	
infirmière H C	1	0	1	0	0	0	
ASSAE P	1	0	1	0	0	0	
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>42</b>	<b>126</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>22</b>	<b>17%</b>

#### ➤ Avancement de Corps

Corps d'accès	Promouvables			Promus			% Promus
	F	H	Total	F	H	Total	
<b>AENES</b>	<b>37</b>	<b>3</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3%</b>
ADAENES	12	0	12	1	0	1	
SAENES	25	3	28	0	0	0	
<b>ITRF</b>	<b>85</b>	<b>51</b>	<b>136</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1%</b>
IGR	17	11	28	0	0	0	
IGE	9	4	13	0	1	1	
ASI	22	18	40	1	0	1	
TEC	37	18	55	0	0	0	
<b>Bibliothèques</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5%</b>
Conservateur en chef	1	0	1	0	0	0	
Conservateur	3	0	3	1	0	1	
Bibliothécaire	4	1	5	0	0	0	
Bibliothécaire Ass Spé.	6	4	10	0	0	0	
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>59</b>	<b>195</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2%</b>

## BILAN DES REUSSITES AUX CONCOURS ITRF 2013 (POSTES OUVERTS A L'UVSQ)

Concours		ingénieur d'Etudes			Assistant Ingénieur			Technicien			ATRF			Total
		Int.	Ext.	S*	Int.	Ext.	S*	Int.	Ext.	S*	Int.	Ext.	S*	
Promotion interne Titulaires UVSQ	F	1												1
	H													0
Titularisation de Contractuels UVSQ	F			1			3		2	4		1	6	17
	H		1		1					1			3	6
Extérieurs	F	1				1								2
	H													0
Total	F	2	0	1	0	1	3	0	2	4	0	1	6	20
	H	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	3	6
	Tot	2	1	1	1	1	3	0	2	5	0	1	9	26

\*concours réservé, loi Sauvadet du 12 mars 2012

Ⓢ Ainsi, parmi les 78 éligibles (48 femmes et 30 hommes), 18 contractuels ont été titularisés par le biais des concours réservés suite à la loi Sauvadet du 12 mars 2012

## BILAN DES PHASES D'ADMISSIONS DES CONCOURS DONT L'UVSQ ETAIT L'ETABLISSEMENT AFFECTATAIRE EN 2013

Corps	Admissibles		Présents		Admis	
	H	F	H	F	H	F
IGE	47	63	14	20	1	3
ASI	31	43	24	24	2	4
ATRF	54	34	49	34	15	26
Total	132	140	87	78	18	33

Ⓢ A noter que parmi les membres des jurys réunis pour ces concours 57% étaient des femmes (78 femmes et 58 hommes)

## MOBILITE CATEGORIELLE DES BIATSS EN 2013

	C à B	B à A	Total
F	1	4	5
H	1	2	3
Total	2	6	8

Le **taux de mobilité catégorielle** met en évidence la part des agents ayant connu un changement de catégorie fonction publique sur une période donnée. Si l'on observe les personnels BIATSS sur toute l'année 2013, on constate que **cette mobilité a concerné 8 des 840 BIATSS de l'établissement, soit un taux de mobilité catégorielle de 0,95%**

Ⓢ A noter qu'en 2013, 4 postes ont été publiés sur la BIEP (Bourse Interministérielle Emploi Public) et 1 a été pourvu suite à sa publication

## II. Mouvements des personnels

### A. Entrées de titulaires

#### ENTREES DE TITULAIRES AU COURS DE L'ANNEE CIVILE 2013 PAR POPULATION ET PAR CORPS

	Concours	Mutation	Recrutement*	Total
<b>BIATSS</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>5</b>
Bibliothèque - Musée		1		1
BIBLIOTH.		1		1
<b>ITARF</b>	<b>1</b>	<b>2</b>		<b>3</b>
ASIRF	1			1
IGERF		1		1
TECH RF		1		1
Médicaux sociaux	1			1
INF ENES	1			1
<b>Enseignants</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>26</b>
Ens. 2nd degré			3	3
AGREGE			1	1
CERTIFIE			2	2
Ens. Chercheurs	15	5		20
MAIT.CONF.	10	1		11
PROF.UNIV.	5	4		9
Ens. Hos. Univ.	1	2		3
MAIT.CONF.PRAT.HOSP.		1		1
PROF.UNIV.PRAT.HOSP.	1	1		2
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>31</b>

#### Effectifs

Motif d'arrivée	A		B	Total
	F	H	F	
Concours	10	8		18
Mutation	4	5	1	10
Recrutement*	2	1		3
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>31</b>

#### ETP

Motif d'arrivée	A		B	Total
	F	H	F	
Concours	9,8	8		17,8
Mutation	4	5	0,8	9,8
Recrutement*	2	1		3
<b>Total</b>	<b>15,8</b>	<b>14</b>	<b>0,8</b>	<b>30,6</b>

\*Recrutement = Affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'Enseignement Supérieur

Ne sont pas considérées comme « arrivées » les personnels contractuels de l'UVSQ titularisés après concours, ni les personnels réintégrant leurs fonctions après une situation de santé ou position spéciale.

## B. Départs de titulaires

### DEPARTS DE TITULAIRES AU COURS DE L'ANNEE CIVILE 2013

	Décès	Fin de Fonction	Mutation	Nom. après concours	Retraite	Total
BIATSS	1		13	1	5	20
AENES			2	1	2	5
Bibliothèque - Musée			4			4
ITARF	1		7		3	11
Enseignant et/ou chercheur	1	2	14	1	15	33
Ens. 2nd degré		1	5	1	2	9
Ens. Chercheurs		1	7		6	14
Ens. Hos. Univ.	1		2		7	10
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>53</b>

#### Effectifs

Motif de départ	A			B			C			Total
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
Décès		1	1	1		1				2
Fin de Fonction	2		2							2
Mutation	10	13	23	1		1	2	1	3	27
Nom. après concours	1		1	1		1				2
Retraite	5	10	15				5		5	20
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>42</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>53</b>

#### ETP

Motif de départ	A			B			C			Total
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
Décès		1	1	0		0				1
Fin de Fonction	2		2							2
Mutation	9,8	12	21,8	1		1	1	1	2	24,8
Nom. après concours	1		1	1		1				2
Retraite	5	10	15				4,6		4,6	19,6
<b>Total</b>	<b>17,8</b>	<b>23</b>	<b>40,8</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>5,6</b>	<b>1</b>	<b>6,6</b>	<b>49,4</b>

### AGE EFFECTIF ET AGE MOYEN A LA RETRAITE EN 2013

Age au départ à la retraite	BIATSS	Enseignant et/ou chercheur		Total
	Femmes	Femmes	Hommes	
60	2		1	3
61	1			1
62			2	2
63		1	1	2
64	1			1
65		3	1	4
66	1			1
68		1	3	4
69			2	2
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>20</b>
<b>Age moyen</b>	<b>62,2 ans</b>	<b>65,2 ans</b>	<b>65,4 ans</b>	<b>64,6 ans</b>

➤ Perspectives de départs à la retraite dans les 5 prochaines années

**AGENTS TITULAIRES BIATSS QUI ATTEINDRONT AU MOINS 60 ANS DANS LES 5 PROCHAINES ANNEES**

Age au 01/01/2014	AENES	Agent cont. admin.	Bibliothèques	ITRF	Santé et social	Total
55	3		1	8	1	13
56	3		2	7		12
57				5	2	7
58	1		1	6		8
59	4		1	7		12
60	4			4		8
61	1			1		2
62		1		2		3
63				4		4
64				2		2
65				1		1
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>47</b>	<b>3</b>	<b>72</b>

Au cours de l'année 2013, l'âge moyen de départ à la retraite constaté pour les personnels BIATSS était de 62,2 ans

**AGENTS TITULAIRES ENSEIGNANTS QUI ATTEINDRONT AU MOINS 60 ANS DANS LES 5 PROCHAINES ANNEES**

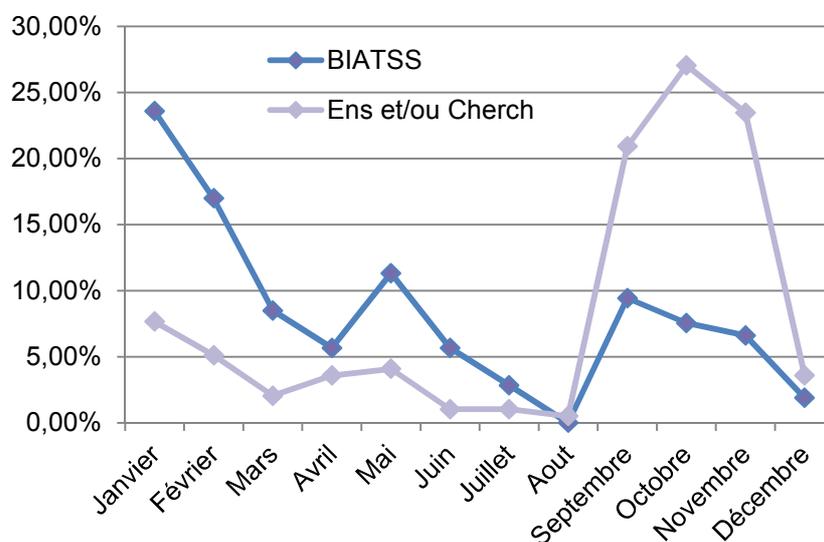
Age au 01/01/2014	Ens. 2nd degré	Ens. Chercheurs	Ens. Hos. Univ. Et EC univ méd générale	Total
55		10	6	16
56	1	5	3	9
57	2	7	3	12
58	2	4	9	15
59	4	4	3	11
60	4	2	5	11
61	1	5	6	12
62	3	3	5	11
63	3	8	8	19
64		6	5	11
65	1	1	3	5
66		2	2	4
67		3	1	4
69			1	1
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>141</b>

Au cours de l'année 2013, l'âge moyen de départ à la retraite constaté pour les personnels enseignants et/ou chercheurs était de 65,3 ans

## C. Mouvements des personnels contractuels

### ENTREES ET SORTIES DES PERSONNELS CONTRACTUELS AU COURS DE L'ANNEE 2013

#### ➤ Entrées



#### ○ Enseignants et/ou chercheurs

ENS CH	F	H	Total 2013	Total 2012
Effectifs	92	104	<b>196</b>	<b>164</b>
ETP	88,7	100,2	<b>188,9</b>	<b>156</b>

#### ○ BIATSS

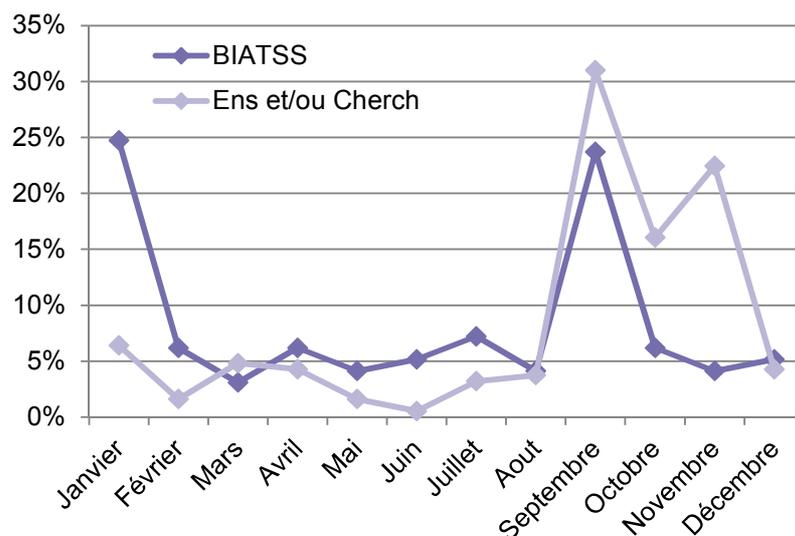
##### Effectifs

Cat FP / éq	F	H	Total 2013	Total 2012
A	27	23	<b>50</b>	<b>57</b>
B	21	18	<b>39</b>	<b>29</b>
C	12	5	<b>17</b>	<b>44</b>
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>46</b>	<b>106</b>	<b>130</b>

##### ETP

Cat FP / éq	F	H	Total 2013	Total 2012
A	24,3	22,2	<b>46,5</b>	<b>55,4</b>
B	20,1	17,8	<b>37,9</b>	<b>27,8</b>
C	11	5	<b>16</b>	<b>43</b>
<b>Total</b>	<b>55,4</b>	<b>45</b>	<b>100,4</b>	<b>126,2</b>

➤ **Sorties**



○ **Enseignants et/ou chercheurs**

ENS CH	F	H	Total 2013	Total 2012
Effectifs	75	112	<b>187</b>	<b>165</b>
ETP	71,9	105,3	<b>177,2</b>	<b>145,1</b>

○ **BIATSS**

**Effectifs**

Cat FP / éq	F	H	Total 2013	Total 2012
A	23	20	<b>43</b>	<b>70</b>
B	15	18	<b>33</b>	<b>21</b>
C	14	7	<b>21</b>	<b>32</b>
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>45</b>	<b>97</b>	<b>123</b>

**ETP**

Cat FP / éq	F	H	Total 2013	Total 2012
A	21,1	20	<b>41,1</b>	<b>66,5</b>
B	14,9	17,5	<b>32,4</b>	<b>18,6</b>
C	14	7	<b>21</b>	<b>30,3</b>
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>44,5</b>	<b>94,5</b>	<b>115,4</b>

A la vue de ces graphiques, on constate un pic des mouvements de contractuels, tant en termes d'entrées que de sorties, du mois de septembre au mois de décembre. Concernant les personnels enseignants, ces mois correspondent aux campagnes de recrutement des ATER, des allocataires/moniteurs/doctorants, des maîtres de langue et lecteurs et des chefs de clinique, et, ainsi, aux périodes de turn-over de ces populations.

## D. Taux de rotation

Le **taux de rotation** est un indicateur permettant de décrire le rythme de renouvellement des effectifs dans un établissement.

Il se calcule ainsi :

$$\text{Taux de rotation} = \frac{(\text{Somme des Entrées et Sorties})/2}{\text{Effectif en début de période}}$$

### TAUX DE ROTATION DE L'UVSQ OBSERVES SUR L'ANNEE 2013

	Entrées / réintégrations	Sortie (y compris position spé)	Effectif 01/01/2013 (hors positions spé)	Taux de rotation
<b>BIATSS</b>	<b>111</b>	<b>117</b>	<b>723</b>	<b>16%</b>
BIATSS Titu	5	20	373	3%
BIATSS Contr	106	97	350	29%
<b>Enseignants</b>	<b>227</b>	<b>227</b>	<b>1083</b>	<b>21%</b>
Ens Titu	31	40	627	6%
ENS Contr	196	187	456	42%
Titulaires	36	60	1000	5%
Contractuels	302	284	806	36%
<b>Total</b>	<b>903</b>	<b>915</b>	<b>4695</b>	<b>19%</b>

### III. Activité

#### A. Positions statutaires

Sur les 1050 agents titulaires de l'université, 982 étaient en activité au 01/01/2014 et 68 avaient une autre position statutaire. **Ces positions statutaires autres qu' « activité » ont débuté en 2013 pour 8 de ces agents. Par ailleurs, au cours de l'année 2013, 6 agents ont réintégré l'établissement. Avec ces 14 changements de position statutaire en 2013, le taux de mobilité statutaire des personnels titulaires a été de 1,3% en 2013**

#### POSITIONS STATUTAIRES « AUTRES QU'ACTIVITE » AU 01/01/2013

Position statutaire	BIATSS		Enseignant		Total
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Congé parental	2		1		3
Détachement entrant *	5		1	2	8
Détachement sortant	6	3	8	7	24
Disponibilité	9	8	8	7	32
Position Normale d'Activité	1				1
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>68</b>

*\*Les agents en position de détachement entrant sont en fonction au sein de l'université*

#### POSITIONS STATUTAIRES « AUTRES QU'ACTIVITE » AYANT COMMENCE EN 2013

Position statutaire	Enseignant	
	Effectif	ETP
Congé parental	1	1
Détachement sortant	2	2
Détachement (stage)	1	1
Disponibilité	4	2,5
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>6,5</b>

#### AGENTS DE RETOUR EN POSITION D'ACTIVITE EN 2013

Position statutaire antérieure	Enseignant
Détachement sortant	4
Disponibilité	2
<b>Total</b>	<b>6</b>

## PERSONNELS CONTRACTUELS TITULARISES EN 2013

Sexe	BIATSS	Ens et/ou Cherch	Total
F	18	2	20
H	6	2	8
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>4</b>	<b>28</b>

Concernant les personnels contractuels, la mobilité statutaire concerne les agents devenus titulaires sur une période donnée. Ainsi en 2013, le taux de mobilité statutaire des personnels contractuels a été de 2,6% (5,4% pour les BIATSS et 0,6% pour les enseignants et/ou chercheurs).

### B. Temps partiels

A noter pour cette partie que nous parlons bien de temps partiel et non de temps incomplet. Un agent est dit à temps « incomplet » lorsque sa quotité de recrutement est inférieure à 100%.

En revanche un agent recruté à 100% mais ayant une quotité de temps de travail inférieure à 100% est dit à temps « partiel ».

Il peut s'agir de temps partiels de droit (pour élever un enfant, donner des soins à son conjoint ou enfant malade, pour handicap, pour créer une entreprise) ou de temps partiels sur demande.

#### BILAN DES TEMPS PARTIELS AU 01/01/2014

Titulaires		Effectifs	Contractuels		Effectifs
Quotité	50%	1	Quotité	80%	16
	60%	2		90%	2
	70%	6	A		6
	80%	56	B		9
	90%	13	C		3
A		34	CDI		3
B		22	CDD		15
C		22	Femmes		16
BIATSS		63	Hommes		2
Enseignants		15	De droit		7
Femmes		76	Sur autorisation		11
Hommes		2	<b>Total</b>		<b>18</b>
De droit		18			
Sur autorisation		60			
<b>Total</b>		<b>78</b>			

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 78 des 1050 agents titulaires de l'UVSQ étaient à temps partiel, soit 7,4 %. Cette proportion est en très légère baisse puisqu'elle était de 8% au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

A noter que chez les personnels contractuels, on ne compte que des personnels BIATSS parmi les personnes à temps partiel.

## C. CRCT et délégations

### BILAN DES DELEGATIONS EN COURS DURANT L'ANNEE UNIVERSITAIRE EN 2012-13

		Nb délégations
<b>Année d'obtention</b>	2010	4
	2011	9
	2012	14
	2013	2
<b>Durée</b>	6 mois	2
	1 à 2 ans	9
	2 ans	11
	4 ans	2
	5 ans	5
<b>Discipline</b>	Astron. astrophys.	2
	Biologie cellulaire	2
	Chim. org. min. ind.	1
	Electronique	1
	His. & civ. : cont.	1
	Informatique	6
	Lang. & litt. franc.	1
	Mathématiques	2
	Maths. appliqués	1
	Mécan., génie mécan.	1
	Météo océanographie	2
	Microbio. m.tr. hyg.	1
	Mil. denses & matér.	1
	Mil. dilués & optiq.	1
	Santé publ. env.soc.	1
	Sc. & tec. act. phy.	1
	Sc. politique	1
Socio., démographie	3	
<b>Genre</b>	Femmes	6
	Hommes	23
<b>Total</b>		<b>29</b>

Il s'agit ici des délégations ayant débuté ou ayant toujours cours durant l'année 2012-13.

Les durées tiennent compte des durées antérieures au 01/01/2011 et des durées postérieures au 31/08/2012, sous réserve qu'elles soient déjà connues par les services de la DRH.

## BILAN DES CRCT OBTENUS EN 2012-13

		Nb CRCT
<b>Durée</b>	1 an	1
	6 mois	9
<b>Discipline</b>	Biologie cellulaire	1
	Drt. priv. sc. crim.	1
	Electronique	1
	Génie informatique	1
	Informatique	1
	Maths. appliqués	1
	Météo	1
	océanographie	1
	Mil. dilués & optiq.	1
Sc. info. communic.	1	
<b>Genre</b>	Femmes	6
	Hommes	4
<b>Total</b>		<b>10</b>

*chapitre*

# 5

Rémunérations

# Chapitre 5 - Rémunérations

## I. La masse salariale

### MASSE SALARIALE 2012 ET 2013

	2012		2013		TOTAL	TOTAL
	Dépenses affectées hors recherche	Dépenses affectées recherche	Dépenses affectées hors recherche	Dépenses affectées recherche		
<b>TOTAL</b>	<b>98 228 617,32 €</b>	<b>7 131 510,10 €</b>	<b>100 951 677,40 €</b>	<b>10 201 884,34 €</b>	<b>111 153 561,74 €</b>	<b>111 153 561,74 €</b>
<i>dont heures comp.</i>	5 059 576,75 €	- €	4 860 023,27 €	- €	4 860 023,27 €	4 860 023,27 €
<b>ENSEIGNANTS, ENS- CHERCH. ET HU</b>	<b>70 861 392,45 €</b>	<b>2 160 813,21 €</b>	<b>73 095 017,75 €</b>	<b>5 791 851,71 €</b>	<b>78 886 869,46 €</b>	<b>78 886 869,46 €</b>
TITULAIRES	56 543 257,70 €	433 134,51 €	59 770 346,71 €	582 241,50 €	60 352 588,21 €	60 352 588,21 €
CONTRACTUELS	14 318 134,76 €	1 727 678,70 €	13 324 671,04 €	5 209 610,21 €	18 534 281,25 €	18 534 281,25 €
<b>BIATSS</b>	<b>26 580 156,06 €</b>	<b>4 970 696,89 €</b>	<b>26 936 922,50 €</b>	<b>4 400 471,75 €</b>	<b>31 337 394,25 €</b>	<b>31 337 394,25 €</b>
TITULAIRES	17 171 141,55 €	83 042,45 €	17 890 404,68 €	187 174,07 €	18 077 578,75 €	18 077 578,75 €
CONTRACTUELS	9 409 014,51 €	4 887 654,44 €	9 046 517,82 €	4 213 297,68 €	13 259 815,50 €	13 259 815,50 €
<i>Dont vacataires étudiants</i>	317 484,73 €		275 186,39 €		275 186,39 €	275 186,39 €
<b>CHOMAGE</b>	<b>787 068,81 €</b>		<b>919 737,15 €</b>	<b>9 560,88 €</b>	<b>929 298,03 €</b>	<b>929 298,03 €</b>

En 2013, la masse salariale globale a connu une augmentation de 5% par rapport à 2012.

Une part de cette évolution s'explique par la hausse du CAS pension, de 68,59% en 2012 à 74,28% en 2013, qui a impacté directement les rémunérations des personnels fonctionnaires. Ainsi entre 2012 et 2013, la Pension Civile a connu une hausse de 2 817 915,45€.

Par ailleurs, on constate une augmentation de 43% des dépenses financées sur EOTP, et principalement pour les contractuels enseignants/chercheurs (+202%). Cette évolution s'explique par l'accroissement du nombre de contrats de recherches gérés en ressources affectées, qui sont passés de 190 contrats en 2012 à 330 en 2013.

Le chômage a quant à lui connu une hausse de 18%.

## REMUNERATIONS NETTES MENSUELLES MOYENNES\*, PAR STATUT, CATEGORIE ET GENRE

	Femmes	Hommes	Total
<b>Total</b>	<b>2123,64€</b>	<b>2652,82€</b>	<b>2388,49€</b>
<b>Ens et/ou Cherch</b>	<b>2510,63€</b>	<b>2925,42€</b>	<b>2756,80€</b>
Contractuel	1665,60€	1833,88€	1762,32€
Titulaire	3352,36€	3862,56€	3663,89€
<b>BIATSS</b>	<b>1744,77€</b>	<b>1948,79€</b>	<b>1817,46€</b>
A	2221,68€	2460,24€	2319,27€
B	1518,81€	1628,02€	1549,82€
C	1398,46€	1403,29€	1400,18€
<b>Contractuel</b>	<b>1599,85€</b>	<b>1793,32€</b>	<b>1672,91€</b>
A	2027,61€	2302,95€	2147,88€
B	1388,11€	1359,18€	1381,09€
C	1290,70€	1332,33€	1309,52€
<b>Titulaire</b>	<b>1895,34€</b>	<b>2145,55€</b>	<b>1978,52€</b>
A	2417,74€	2662,84€	2510,44€
B	1722,54€	1889,17€	1779,16€
C	1472,26€	1511,81€	1482,93€

\*Les rémunérations nettes mensuelles moyennes sont les moyennes par population des rémunérations nettes mensuelles moyennes des agents, observées sur l'année 2013.

Pour chaque agent, ont été comptabilisés sur l'année l'ensemble des traitements bruts, des indemnités de résidence, des suppléments familiaux de traitement, les différentes primes et indemnités, le paiement des vacances et heures complémentaires et supplémentaires, desquels ont été ôtés l'ensemble des charges salariales. A noter que les remboursements de transports ont été neutralisés, par soucis de fiabilité.

Ces montants annuels ont ensuite été rapportés au nombre de mois d'activité des agents sur l'année.

## REPARTITION DES REMUNERATIONS NETTES MENSUELLES MOYENNES PAR DECILES

**Rémunérations par déciles : Si on ordonne une distribution de salaires, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales.**

Ainsi, pour une distribution de salaires :

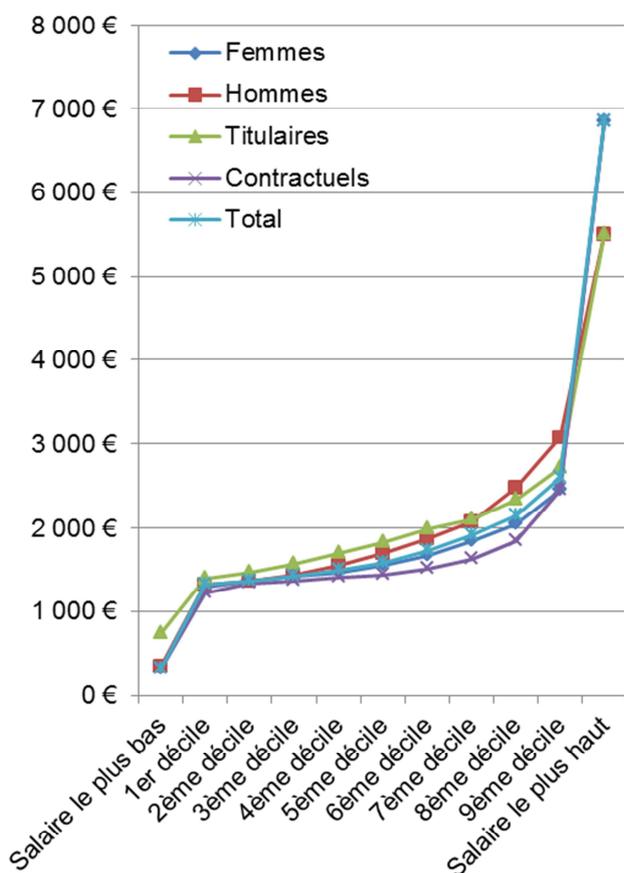
- le premier décile est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;
- le neuvième décile est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.

Le premier décile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 90 % des salaires ; le neuvième décile est le salaire au-dessus duquel se situent 10 % des salaires.

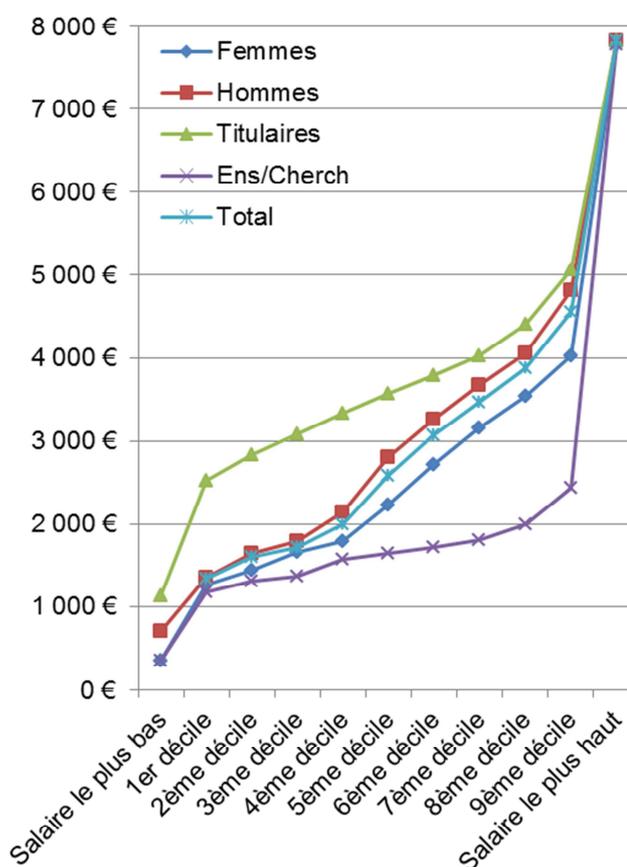
	BIATSS				
	Femmes	Hommes	Titulaires	Contractuels	Total
<i>Salaire le plus bas</i>	<i>309,65€</i>	<i>341,70€</i>	<i>736,35€</i>	<i>309,65€</i>	<i>309,65€</i>
<b>1er décile</b>	1294,03€	1318,39€	1389,82€	1209,96€	1310,41€
<b>2ème décile</b>	1357,35€	1362,69€	1468,50€	1333,17€	1357,56€
<b>3ème décile</b>	1422,57€	1429,32€	1570,79€	1353,14€	1424,22€
<b>4ème décile</b>	1460,92€	1548,00€	1695,14€	1408,10€	1484,55€
<b>5ème décile</b>	1548,84€	1698,43€	1821,91€	1433,67€	1584,88€
<b>6ème décile</b>	1666,16€	1874,83€	1977,80€	1503,03€	1718,73€
<b>7ème décile</b>	1836,21€	2076,85€	2107,53€	1628,30€	1909,19€
<b>8ème décile</b>	2041,95€	2472,58€	2332,95€	1840,79€	2147,82€
<b>9ème décile</b>	2444,92€	3069,47€	2714,06€	2444,92€	2598,68€
<i>Salaire le plus haut</i>	<i>6838,75€</i>	<i>5506,11€</i>	<i>5506,11€</i>	<i>6838,75€</i>	<i>6838,75€</i>
<b>Effectif sur 2013</b>	<b>524</b>	<b>290</b>	<b>385</b>	<b>429</b>	<b>814</b>

	Enseignants et/ou Chercheurs				
	Femmes	Hommes	Titulaires	Contractuels	Total
<i>Salaire le plus bas</i>	<i>344,80€</i>	<i>704,45€</i>	<i>1131,61€</i>	<i>344,80€</i>	
<b>1er décile</b>	1256,72€	1346,43€	2516,21€	1171,59€	1328,75€
<b>2ème décile</b>	1433,95€	1643,87€	2831,57€	1297,12€	1591,90€
<b>3ème décile</b>	1659,81€	1782,74€	3081,93€	1368,01€	1707,62€
<b>4ème décile</b>	1791,24€	2143,19€	3331,50€	1567,22€	1990,98€
<b>5ème décile</b>	2228,74€	2804,61€	3561,52€	1643,87€	2588,16€
<b>6ème décile</b>	2716,15€	3258,22€	3792,49€	1707,61€	3062,77€
<b>7ème décile</b>	3157,29€	3663,47€	4027,16€	1797,82€	3464,06€
<b>8ème décile</b>	3532,20€	4046,35€	4409,31€	1990,98€	3874,59€
<b>9ème décile</b>	4028,75€	4811,94€	5067,18€	2438,98€	4550,96€
<i>Salaire le plus haut</i>	<i>7785,30€</i>	<i>7824,80€</i>	<i>7824,80€</i>	<i>7785,30€</i>	<i>7824,80€</i>
<b>Effectif total sur 2013</b>	<b>513</b>	<b>749</b>	<b>660</b>	<b>602</b>	<b>1262</b>

**BIATSS**



**Enseignants et/ou Chercheurs**



Remarques méthodologiques concernant les règles utilisées pour le calcul des salaires nets mensuels moyens : (a) Les salaires nets mensuels ont été recalculés afin de se rapporter à un mois entier d'activité (par exemple, le salaire d'un agent n'ayant travaillé que 15 jours a été multiplié par deux). En revanche, l'impact des quotités de travail inférieures à 100% n'a pas été neutralisé et les salaires moyens y afférents n'ont pas été recalculés sur la base d'un temps complet ; (b) les périodes de maladies donnant lieu à des remboursements d'indemnités journalières ont été assimilées à des périodes d'activité mais non rémunérées par l'établissement (indemnités versées par la Sécurité Sociale) ; (c) les remboursements des titres de transport n'ont pas été pris en compte, dans un souci de fiabilité des résultats ; (d) ces données ne concernent pas les stagiaires étudiants, les apprentis et les vacataires.

## II. Les primes des personnels

### PART DES PRIMES ET INDEMNITES DANS LES REMUNERATIONS BRUTES DES PERSONNELS

	Femmes	Hommes	Total
<b>Total</b>	<b>10,5%</b>	<b>8,9%</b>	<b>9,6%</b>
<b>Ens et/ou Cherch</b>	<b>6,6%</b>	<b>7,4%</b>	<b>7,1%</b>
Contractuels	1,6%	1,5%	1,5%
Titulaires	8,5%	9,3%	9,0%
<b>BIATSS</b>	<b>15,7%</b>	<b>14,7%</b>	<b>15,3%</b>
A	16,3%	14,9%	15,7%
B	16,4%	15,6%	16,2%
C	13,7%	13,2%	13,6%
<b>Contractuels</b>	<b>12,0%</b>	<b>8,8%</b>	<b>10,8%</b>
A	8,7%	6,1%	7,5%
B	16,4%	13,1%	15,8%
C	12,3%	12,5%	12,4%
<b>Titulaires</b>	<b>18,8%</b>	<b>20,0%</b>	<b>19,2%</b>
A	22,3%	23,4%	22,8%
B	16,4%	16,7%	16,5%
C	14,6%	14,2%	14,5%

### La GIPA

	Femmes	Hommes	Total
Titu Enseignants et/ou Chercheurs	6	10	<b>16</b>
Titul BIATSS	23	11	<b>34</b>
A	1	1	<b>2</b>
B	2	1	<b>3</b>
C	20	9	<b>29</b>
Contr BIATSS	3	3	<b>6</b>
A	1	2	<b>3</b>
B	2	0	<b>2</b>
C	0	1	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>24</b>	<b>56</b>

## A. Les primes des personnels enseignants

### MONTANTS STATUTAIRES DES PRIMES DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS EN 2012 ET 2013

	2012	2013
PRES / PES	1 244,98 €	1 244,98 €
PEDR		
PR 1ère CI et CI exept.	6 717,36 €	Remplacé par PES en 2013
PR 2ème CI	5 136,70 €	
Autres Enseignants-chercheurs	3 555,86 €	
PES	3812€ à 12 000€	3812€ à 12 000€
PRP	Maximum : 3927,36€	Maximum : 3763,72€
PCA	Maximum : 10 854,72€	Maximum : 9 379,51€
PA	9 168,36€ à 27 626,52€	9 168,36€ à 27 626,52€

## B. Les primes des personnels BIATSS

PERSONNELS TITULAIRES					
Cat.	corps	Grade	types de primes	Prime 2014 Montant brut mensuel	Annuel 2014
C	AENES	Adjoint administratif 2C	IAT	140 €	1 680 €
	ITRF	Adjoint technique 2C	PPRS		
	AENES	Adjoint administratif 1C	IAT	184 €	2 208 €
	ITRF	Adjoint technique 1C	PPRS		
	BIB	MAB 2C	IAT+Indem Suj	185 €	2 220 €
	AENES	Adjoint Administratif Principal 2C	IAT	186 €	2 232 €
	ITRF	Adjoint technique Principal 2C	PPRS		
	AENES	Adjoint Administratif Principal 1C	IAT		
	ITRF	Adjoint technique Principal 1C	PPRS		
	BIB	MAB 1C	IAT+Indem Suj	188 €	2 256 €
	BIB	MAB Principal 2C	IAT+Indem Suj	191 €	2 292 €
BIB	MAB Principal 1C	IAT+Indem Suj	193 €	2 316 €	
B	AENES	SAENES CN (1er grade)	IAT ou IFTS	209 €	2 508 €
	ITRF	Technicien CN	PPRS		
	BIB	BIB ASS SPE CN (ex ASSIST BIB CN)	IAT + Prime techn		
	AENES	SAENES CS (2ème grade)	IFTS	218 €	2 616 €
	ITRF	Technicien CS	PPRS		
	AENES	SAENES CE (3ème grade)	IFTS	223 €	2 676 €
	ITRF	Technicien CE	PPRS		
	BIB	BIB ASS SPE CS (ex Ass BIB CS, BIB ADJ SPE 2C )	IFTS + prime techn	280 €	3 360 €
BIB	BIB ASS SPE CE (ex ASSIST BIB CE, BIB ADJ SPE 1C, BIB ADJ SPE HC)	IFTS + prime techn	297 €	3 564 €	
A	ITRF	ASI	PPRS	245 €	2 940 €
	Contr BE	Contractuel budget Etat	IFTS	277 €	3 324 €
	AENES	ADAENES	IFTS	315 €	3 780 €
	ITRF	IGE 2C	PPRS		
	ITRF	IGE 1C	PPRS	329 €	3 948 €
	AENES	APAENES	IFTS	338 €	4 056 €
	BIB	BIBLIOTHECAIRE	IFTS+Prime techn	338 €	4 056 €
	ITRF	IGE HC	PPRS	366 €	4 392 €
	ITRF	IGR 2C	PPRS	428 €	5 136 €
	ITRF	IGR 1C	PPRS	554 €	6 648 €
	BIB	CONSERVATEUR BIB (anciennement 2C et 1C)	Idem spé	554 €	6 648 €
	BIB	CONSERVATEUR EN CHEF	Indem spé	600 €	7 200 €
	ITRF	IGR HC	PPRS	600 €	7 200 €
	MEDICO SOCIAL	INF	INFIRMIERE CN	IAT ou IFTS	329 €
INF		INFIRMIERE CS	IFTS	329 €	3 000 €
INF		INFIRMIERE CE	IFTS	329 €	3 060 €
ASS		ASSISTANTE SOCIALE	IFRS	209 €	2 508 €

## PERSONNELS CONTRACTUELS INDICIES

		Prime 2014 Montant brut mensuel	Annuel 2014
<b>C</b>	Adjoint technique	140 €	1 680 €
<b>B</b>	Technicien	209 €	2 508 €
<b>A</b>	ASI	245 €	2 940 €
	IGE / BIBLIOTHECAIRE	315 €	3 780 €
	IGR / CONSERVATEUR	428 €	5 136 €

**Il a été proposé pour le budget 2014 de reconduire à l'identique l'enveloppe budgétaire consacrée aux primes des personnels BIATSS par rapport à 2013. Ainsi les montants versés mensuellement sont restés les mêmes. En ajoutant les autres types de primes et indemnités (listées ci-dessous) liées aux fonctions, on arrive à un montant d'environ 2 300 000 € (dont 320 000 € pour les primes de fin d'année).**

Prime de fonction informatique 130 000 € - 24 agents concernés  
 Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) 79 000 € - 70 agents concernés  
 Prime relais handicap 4 400 € - 9 agents concernés  
 Prime assistant de prévention 9 100 € - 19 agents concernés  
 Prime régisseur 4 500 € - 26 agents

*chapitre*

# 6

Formation des  
personnels

## Chapitre 6 – Formation des personnels

### I. Bilan quantitatif de la formation professionnelle

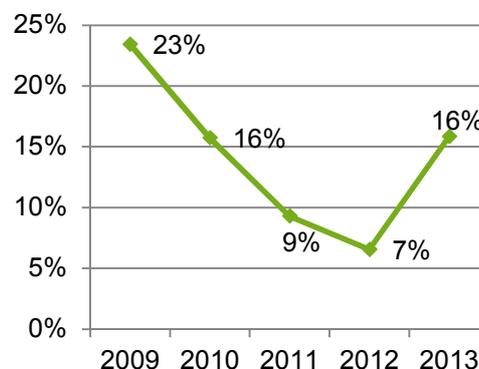
EVOLUTION DES FORMATIONS DE 2009 A 2013 : NOMBRE D'AGENTS AYANT SUIVI AU MOINS UNE FORMATION \*



\* Un agent n'est compté qu'une fois même s'il a suivi plusieurs formations.

TAUX D'ABSENTEISME : COMPARAISON 2012 ET 2013 ET EVOLUTION 2009 A 2013

	2012	2013
Inscrits	1 084	1 363
Présents	1 013	<b>1 147</b>
<b>Taux d'absentéisme</b>	<b>7%</b>	<b>16%</b>



REPARTITION DES STAGIAIRES PAR SEXE ET CATEGORIE DE LA FONCTION PUBLIQUE AU COURS DE L'ANNEE 2013

	Effectifs	%
A	370	32%
B	401	35%
C	364	32%
Autre catégorie	12	1%
Femmes	818	71%
Hommes	329	29%
<b>Total</b>	<b>1147</b>	<b>100%</b>

AGENTS N'AYANT SUIVI AUCUNE FORMATION AU COURS DE L'ANNEE 2013

Population	F	H	Total
Ens et/ou Cherch	498	752	1250
BIATSS	225	158	383
Dont cat A	106	86	192
Cat B	49	29	78
Cat C	70	43	113
<b>Total</b>	<b>723</b>	<b>910</b>	<b>1633</b>

**NOMBRE MOYEN DE JOURS DE FORMATION PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE ET PAR GENRE ET PAR TYPE DE FORMATION EN 2013**

	Nb de stagiaires	Nb de jours	Nb moyen de jours par stagiaire
Catégorie A	370	548,6	1,48
Femme	248	344,4	1,39
Homme	122	204,3	1,67
Catégorie B	401	541,7	1,35
Femme	318	421,8	1,33
Homme	83	119,8	1,44
Catégorie C	364	411,2	1,13
Femme	246	262,3	1,07
Homme	118	148,9	1,26
Autre Catégorie	12	18,75	1,56
Femme	6	11,9	1,99
Homme	6	6,8	1,14
<b>Total</b>	<b>1147</b>	<b>1520,2</b>	<b>1,33</b>

	Nb stagiaires	Nb de jours	Nb moyen de jours par stagiaire
<b>Préparation Concours</b>	276	330	1,20
Autre Catégorie	4	4	1,00
Catégorie A	57	57	1,00
Catégorie B	91	125,5	1,38
Catégorie C	124	143,5	1,16
<b>T1 - adaptation immédiate au poste de travail</b>	400	480	1,20
Autre Catégorie	7	14	2,00
Catégorie A	96	113	1,18
Catégorie B	151	199	1,32
Catégorie C	146	154	1,05
<b>T2 - adaptation à l'évolution prévisible des métiers</b>	233	287	1,23
Catégorie A	90	127	1,41
Catégorie B	82	87	1,06
Catégorie C	61	73	1,20
<b>T3 - développement ou acquisition de nouvelles compétences</b>	237	420,5	1,77
Autre Catégorie	1	1	1,00
Catégorie A	127	252	1,98
Catégorie B	76	127	1,67
Catégorie C	33	40,5	1,23
<b>VAE</b>	1	3,5	3,50
Catégorie B	1	3,5	3,50
<b>Total</b>	<b>1147</b>	<b>1521</b>	<b>1,33</b>

NB D'AGENTS ET DE JOURNEES DE FORMATION PAR CATEGORIE, PAR GENRE ET PAR TYPE D'ACTION

	Catégorie A			Catégorie B			Catégorie C			Autre Catégorie			Total
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total	
<b>Préparation Concours</b>													
Nb de présents	40	17	57	69	22	91	90	34	124	4	4	4	276
Nb de jours	43,7	13,2	56,8	105,3	20,0	125,3	117,8	26,3	144,2	3,8	3,8	3,8	330,2
<b>T1 - adaptation immédiate au poste de travail</b>													
Nb de présents	68	28	96	124	27	151	100	46	146	5	2	7	400
Nb de jours	79,3	35,4	114,7	149,0	50,0	199,0	95,8	58,4	154,3	10,9	3,0	13,9	481,8
<b>T2 - adaptation à l'évolution prévisible des métiers</b>													
Nb de présents	66	24	90	67	15	82	36	25	61				233
Nb de jours	85,7	40,4	126,1	73,4	13,8	87,2	28,7	43,8	72,4				285,7
<b>T3 - développement ou acquisition de nouvelles compétences</b>													
Nb de présents	74	53	127	57	19	76	20	13	33	1	1	1	237
Nb de jours	135,8	115,3	251,0	90,8	36,1	126,8	19,9	20,4	40,3	1,0	1,0	1,0	419,2
<b>VAE</b>													
Nb de présents				1		1							1
Nb de jours				3,3		3,3							3,3
<b>Somme de présents</b>	248	122	370	318	83	401	246	118	364	6	6	12	1147
<b>Somme de Nb de jours</b>	344,4	204,3	548,6	421,8	119,8	541,7	262,3	148,9	411,2	11,9	6,8	18,8	1520,2

## REPARTITION DES STAGIAIRES PAR DOMAINES DE FORMATION AU COURS DE L'ANNEE 2013

Domaines de formation	Nb d'agents	Nb. Heures	Nb. Jours
<b>Communication</b>	<b>2</b>	<b>36</b>	<b>6</b>
<b>Culture administrative et juridique</b>	<b>90</b>	<b>1121</b>	<b>186,8</b>
Culture administrative	71	647	107,8
Culture juridique	19	474	79
<b>Développement personnel</b>	<b>20</b>	<b>240</b>	<b>40</b>
<b>Gestion financière et comptable</b>	<b>6</b>	<b>81</b>	<b>13,5</b>
<b>Hygiène et sécurité, prévention des risques</b>	<b>195</b>	<b>1544</b>	<b>257,3</b>
Hygiène et sécurité	180	1502	250,3
Prévention des risques	15	41,5	6,9
<b>Informatique et bureautique</b>	<b>213</b>	<b>1461</b>	<b>243,5</b>
Applications de gestion	105	404	67,3
Audio et vidéo	7	43	7,2
Bureautique	62	612	102
Informatique	12	231	38,5
Numérique	4	15	2,5
Outils graphiques	21	138	23
Web et réseaux sociaux	2	18	3
<b>Langues vivantes étrangères</b>	<b>42</b>	<b>425</b>	<b>70,8</b>
<b>Management</b>	<b>45</b>	<b>414</b>	<b>69</b>
<b>Pilotage</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
<b>Préparation aux examens et concours</b>	<b>209</b>	<b>1290</b>	<b>215</b>
Préparation autres diplômes	1	20	3,3
Préparation concours	208	1270	211,7
<b>Professionnalisation des métiers de l'université</b>	<b>297</b>	<b>2252,3</b>	<b>375,4</b>
Fundraising	14	42	7
Métiers de la finance et achat public	5	27	4,5
Métiers de la scolarité	133	547	91,2
Métiers de l'enseignement	30	114,8	19,1
Métiers des bibliothèques	52	615	102,5
Métiers gestion des ressources humaines	45	455,5	75,9
Métiers gestion du patrimoine - Maintenance	6	84	14
Métiers scientifiques et techniques	11	361	60,2
Recherches documentaires	1	6	1
<b>Responsabilités sociétales</b>	<b>27</b>	<b>252</b>	<b>42</b>
Développement durable	8	48	8
Handicap	15	180	30
Service social personnel-étudiant	4	24	4
<b>Total</b>	<b>1147</b>	<b>9122,3</b>	<b>1520,4</b>

## II. Budget

### DEPENSES DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS EN 2012 (HORS REMUNERATION DES STAGIAIRES)

Domaines	Total	%
<b>Communication</b>	1 078,20 €	1%
<b>Culture administrative et juridique</b>	4 843,10 €	5%
Culture administrative	1 912,95 €	
Culture juridique	2 930,15 €	
<b>Développement personnel</b>	3 800,02 €	4%
<b>Gestion financière et comptable</b>	1 028,37 €	1%
<b>Hygiène et sécurité, prévention des risques</b>	23 650,79 €	26%
Hygiène et sécurité	23 524,79 €	
Prévention des risques	126,00 €	
<b>Informatique et bureautique</b>	13 753,79 €	15%
Applications de gestion	2 252,46 €	
Bureautique	4 953,89 €	
Informatique	5 928,76 €	
Numérique	351,95 €	
Outils graphiques	236,30 €	
Web et réseaux sociaux	30,43 €	
<b>Langues vivantes étrangères</b>	4 807,05 €	5%
<b>Management</b>	8 899,71 €	10%
<b>Pilotage</b>	9,04 €	0%
<b>Préparation aux examens et concours</b>	7 804,89 €	9%
Préparation autres diplômes	1 000,00 €	
Préparation concours	6 804,89 €	
<b>Professionnalisation des métiers de l'université</b>	21 699,35 €	24%
Fundraising	163,44 €	
Métiers de la finance et achat public	549,99 €	
Métiers de la scolarité	2 437,50 €	
Métiers de l'enseignement	647,10 €	
Métiers des bibliothèques	3 253,61 €	
Métiers gestion des ressources humaines	6 160,30 €	
Métiers gestion du patrimoine - Maintenance	3 882,89 €	
Métiers scientifiques et techniques	4 604,52 €	
Recherches documentaires	- €	
<b>Responsabilités sociétales</b>	69,00 €	0%
Développement durable	- €	
Handicap	- €	
Service social personnel-étudiant	69,00 €	
<b>Total</b>	<b>91 443,31 €</b>	<b>100%</b>

### III. Bilan qualitatif

#### A. Contexte et fréquentation

La formation des personnels de l'université doit permettre à tous les agents de s'adapter à des changements liés aux évolutions des missions, aux nouvelles technologies et procédures afin que chacun puisse trouver sa place tout au long de sa carrière.

L'activité de la formation permet :

- l'adaptation immédiate au poste de travail,
- l'accompagnement des projets individuels et collectifs dans le cadre du développement des compétences,
- l'évolution prévisible des métiers.

Malgré une diminution importante du budget formation à hauteur de **53 %**, (ne permettant pas de satisfaire tous les besoins et demandes), l'année 2013 a enregistré un nombre plus important de stagiaires. Affectivement **524 agents** ont bénéficié **d'au moins une formation** en 2013 contre **445** en 2012 soit une augmentation de **15 %**. Le nombre de formations suivies a lui connu une hausse de 12% (de 1013 formations en 2012 à 1147 en 2013)

Cette hausse s'explique par la mise en place de nouvelles sessions de formation « préparation concours réservés » et davantage de formations dans le domaine de la professionnalisation des métiers de l'université.

La participation des inscriptions par catégorie de personnels confirme la prépondérance des BIATSS qui représentent 85 % du total malgré les différentes propositions de formation dédiées aux enseignants.

Au sein de la population des BIATSS nous constatons une répartition très homogène des différentes catégories fonction publique.

#### B. Bilan des formations proposées par rapport aux orientations stratégiques 2013

Pour l'année 2013, les orientations stratégiques de la formation mettaient en exergue les priorités suivantes :

- Préparer les agents aux concours, les accompagner à l'évolution de leurs carrières et leurs projets individuels :

En 2013, **208 agents** ont participé à une ou plusieurs sessions de formation préparation concours communs, dont **62** pour les formations « préparations concours réservés ».

**17 agents ont été admis** au concours Sauvadet, **7 ont été admis** au concours de droit commun.

Dans ce domaine ont été proposées aussi bien des formations pratiques et collectives (QCM, étude de cas AENES, préparation oral...) que des formations théoriques (structure et fonctionnement, aide à la méthodologie du rapport d'activité...)

Au-delà des actions développées pour préparer les concours « classiques », l'accent a été mis sur la méthodologie pour bien **préparer les agents non titulaires de l'UVSQ éligibles aux recrutements réservés pour devenir fonctionnaire** (dispositif issu de la loi du 12 mars 2012). Ainsi **10 sessions** ont été créées proposant des formations à la rédaction du cv et lettre de motivation, préparation à l'oral, aide à la rédaction du rapport d'activité et préparation à l'oral.

Le nombre de participants à la **préparation concours représente 18 % du nombre total des stagiaires.**

Nous constatons également une augmentation de participants pour les formations liées au domaine de **la culture administrative et juridique** comptabilisant 75 stagiaires en 2012 contre **90 agents en 2013**.

### ➤ Valoriser la professionnalisation des métiers de l'université

De par son autonomie, son potentiel et son développement, l'université s'est engagée dans une voie d'excellence qui nécessite que tous ses personnels soient efficacement préparés, accompagnés et formés. C'est pourquoi une attention toute particulière est portée à la **mise en adéquation des compétences** nécessaires au fonctionnement de l'établissement et des compétences détenues par les agents. Cela se traduit par des actions dans les domaines suivants:

- **Métiers de l'administration :**
  - **La gestion de la scolarité :** 5 modules de formation « Apogée » destinés à professionnaliser et accompagner les responsables et gestionnaires de scolarité avec **133 participants** soit **45 %** du total des participants.
  - **La gestion des ressources humaines :** des formations ont été mises en place via des prestataires externes sur le thème de la paye, la gestion des pensions. Des formations organisées en interne ont également eu lieu pour tous les gestionnaires RH.  
Nous comptabilisons un total de 45 stagiaires représentant **15 %** du total des inscrits.
- **Métiers de l'enseignement :** De nombreuses formations liées à la pédagogie ont été proposées aux enseignants-chercheurs, en plus de celles qui le sont pour l'ensemble des personnels comme Web conférence, Diffuser ses ressources pédagogiques, utiliser un tableau blanc interactif...  
Nous constatons qu'il s'agit d'un levier intéressant pour attirer davantage cette population.  
Nous enregistrons une augmentation de fréquentation avec 30 inscrits de plus, représentant 10 % du nombre total d'inscrits.
- **Métiers scientifiques et techniques.** A noter que le coût souvent élevé de ces formations n'a pas permis de satisfaire toutes les demandes des chercheurs.
- **Métiers de la finance et des achats.** 6 formations ont été proposées dans ce domaine : initiation au marché public, optimisation des achats au sein des ES de Recherche, marchés publics et mécanismes financiers...
- **Métiers du patrimoine immobilier :** n'a concerné que 2% des stagiaires en 2013 . Il s'est notamment agit de formation au logiciel Abyla indispensable à deux agents ayant demandé cette formation depuis de longue date.
- **Métiers des bibliothèques :** Le personnel des bibliothèques représente 17 % des inscrits. 52 agents ont bénéficié de formation via Mediadix, ENSSIB...
- **Métiers de l'informatique**

### ➤ Former les agents aux différentes applications de gestion

De nombreuses sessions de formation sur les différentes applications de gestion ont été mises en place : 10 sessions organisées pour APOGEE, 4 sessions de formation pour GEISHA, 3 sessions de formation planifiées pour des formations tuteurées SIFAC, 1 session pour SIFAC consultation initiation et 1 session organisée pour SIFAC consultation perfectionnement.

### ➤ Développer une culture managériale propre à l'UVSQ

Un besoin de former de façon systématique aux bases du management et de la communication tout personnel nouvellement nommé était un des points importants du plan de formation.

Ainsi plusieurs sessions de formations ont été mises en place via un organisme externe (animation de réunion, gérer son temps et celui de ses collaborateurs, conduite de projet, rédaction du rapport d'aptitude, le management d'une équipe, les clés de la communication managériale).

Seules 45 personnes ont participé à ces formations, répertoriant un fort taux d'absentéisme malgré les nombreuses demandes enregistrées.

### ➤ Développer une synergie « interservices »

Il était nécessaire de valoriser toutes les actions internes développées par les services centraux ou communs. Ainsi, une efficace articulation entre la direction des ressources humaines, le service de prévention des risques professionnels, le CIP (Centre d'Innovation Pédagogique) et la DBIST (Direction des bibliothèques, de l'information scientifique et technique) a été mise en œuvre, au bénéfice de la recherche et de l'enseignement.

### ➤ Favoriser les démarches de développement durable

En coopération avec la direction du développement durable, il faut accompagner le déploiement d'une démarche « éco-citoyenne » dans notre campus et contribuer à faire connaître sur le territoire national les bonnes pratiques de notre université comme établissement « pionnier » dans ce domaine. Ainsi, notre université a proposé au plan national la création d'une action de formation novatrice sur ce sujet à destination de tous les acteurs concernés dans la communauté universitaire.

En matière de politique de développement durable, l'UVSQ entend jouer pleinement son rôle en étant à la pointe dans les domaines de la formation, de l'insertion professionnelle, de la recherche et de l'international. La communauté universitaire doit pouvoir appréhender les enjeux de cet axe majeur. Ainsi, un module de formation doit viser à **sensibiliser les différents personnels** afin qu'ils puissent devenir des **acteurs et relais de la politique de développement durable de l'établissement**.

Au-delà de cette action de sensibilisation, il convient d'envisager nos métiers sous l'angle « DD », dans un paysage universitaire en pleine mutation.

Il faut également souligner l'importance d'une action qui a eu lieu en avril 2013 suite à un appel à projets du PRES Université Paris Grand Ouest : « **sensibilisation au handicap** ». L'objectif de ce projet était de traduire concrètement cette préoccupation dans l'action des établissements du PRES, en sensibilisant l'ensemble des acteurs universitaires à cette question, amener les établissements à se pencher sur la question de l'intégration des étudiants et agents handicapés à la vie de nos institutions, à investir dans des travaux d'accessibilité des locaux et à agir dans le sens d'une demande sociétale de plus en plus forte d'égalité et de diversité en faveur des personnes handicapées.

Malgré une forte mobilisation et communication autour de cet événement, nous n'avons comptabilisé que 25 personnes.

### ➤ Développement professionnel et personnel

**Développement personnel** : deux formations ont été proposées : gestion du stress et prise de parole en public pour répondre à des besoins.

#### **Développement professionnel :**

Une forte demande pour les formations liées à la bureautique et plus particulièrement excel a été observée. Ainsi un certain nombre de sessions qui ne couvre pas la totalité des demandes.

Par ailleurs, l'université propose aux agents de se perfectionner en anglais. Le nombre de participants reste stable avec **45 stagiaires** en 2013 contre **46 en 2012**.

D'autre part, via le réseau groupement IDF, l'uvsq propose des actions de formation linguistique aux autres universités de la région idf, nous permettant de récupérer des recettes.

## C. Evaluation des prestations internes et externes

La satisfaction des participants s'est maintenue à un niveau élevé, évaluant à 4/5 la qualité des formations, à 4/5 la qualité des formateurs et à 4/5 la réponse apportée au besoin.



*chapitre*

# 7

Conditions de  
travail

# Chapitre 7 – Conditions de travail

## I. Prévention des risques

### BILAN DE L'ACTIVITE DU COMITE D'HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL CHSCT

	2013
Nombre de réunions du CHSCT	2
Nombre de visites	1
Nombre d'analyses d'accidents du travail	2

Chaque année, 2 exercices d'évacuation minimum doivent être réalisés par bâtiment, qu'il soit classé établissement recevant du public ou code du travail. Au cours de l'année 2013, 88,5% de ces exercices ont été effectués.

#### ➤ Le document unique

Depuis la circulaire n°6 DRT du 12 avril 2002 pour l'application du décret n°2001-1016 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, l'Université s'est engagée dans une démarche d'évaluation incluant la participation active des chefs de service (au sens de l'article 2-1 du décret n°82-453) des différentes unités de travail.

Cette démarche fait l'objet d'une relance annuelle de l'actualisation de cette évaluation et la mise en place d'un accompagnement à la réalisation de ce travail.

### PART DES UNITES DE TRAVAIL DANS CHAQUE GROUPE AYANT COMMUNIQUE LEUR DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES AU SPRP

Unités de travail	2013
Composantes	90%
Laboratoires	49%
Directions et services	64%
<b>Total des unités de travail de l'UVSQ ayant fait l'objet d'une évaluation des risques</b>	<b>60%</b>

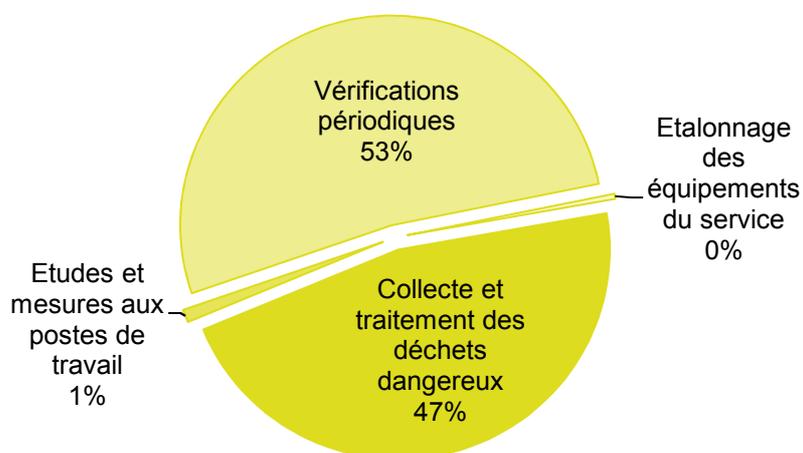
**BILAN DES FORMATIONS DANS LE DOMAINE « HYGIENE ET SECURITE, PREVENTION DES RISQUES»  
AU COURS DE L'ANNEE 2013**

<b>Intitulé des formations</b>	<b>Nb de stagiaires</b>	<b>Nb de jours</b>
Hygiène et sécurité	180	250,3
EPI - Equipier de Première Intervention	47	23,5
Habilitation électrique H0/B2V/BR/BC	5	17,5
Habilitation électrique - B0 (initiale)	3	7
Habilitation électrique - B0 (recyclage)	5	10
Habilitation électrique BE (initiale)	17	34
Habilitation électrique H0-BS Initiation	25	58,3
Les médecins face aux urgences en milieu de travail	5	10
Maintien et actualisation des compétences des formateurs SST	2	6
Obligation de l'encadrement en matière de prévention des risques	5	2,5
Perfectionnement en sécurité incendie	2	2
Sensibilisation aux risques amiante	1	1
SST (formation recyclage)	48	48,5
SST (formation initiale)	15	30
<b>Prévention des risques</b>	<b>15</b>	<b>6,9</b>
Elaboration des plans de prévention avec les entreprises extérieures	5	2,9
Evaluer et prévenir les risques liés aux agents chimiques	0	0
Initiation à la prévention des risques en TP - Responsabilités	1	0
Initiation à l'utilisation des défibrillateurs	5	1,7
Prévention du risque chimique en laboratoire	4	2,3
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>257,3</b>

*Note : Un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations*

Par ailleurs au cours de l'année 2013, 29 Assistants de prévention, 3 référents Sécurité Lasers et 3 personnes compétentes en Radioprotection ont été formés.

**REPARTITION DES DEPENSES EN MATIERE D'HYGIENE ET DE SECURITE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL SUR LE BUDGET 2013 ALLOUE AU SPRP**



## II. Santé des personnels

### A. Bilan des congés de santé

#### BILAN DES CONGES DE SECURITE SOCIALE DES AGENTS AU COURS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-13

Congés	Nb congés pris	NB de jours totaux pris	Durée moyenne des congés (nb jours)
Congé Grave Maladie (ANT)	1	395	395,0
BIATSS	1	395	395,0
Congé Longue Durée (Titu)	11	2 868	260,7
BIATSS	8	1 770	221,3
Enseignants et/ou chercheurs	3	1 098	366,0
Congé Longue Maladie (Titu)	9	2 775	308,3
BIATSS	7	2 045	292,1
Enseignants et/ou chercheurs	2	730	365,0
Congé Maladie Ordinaire	509	4 848	9,5
BIATSS	441	3 704	8,4
Enseignants et/ou chercheurs	68	1 144	16,8
Congé Maternité	59	7 190	121,9
BIATSS	27	3 374	125,0
Enseignant et/ou Chercheur	32	3 816	119,3
Congé Maternité (Pathologique)	26	306	11,8
BIATSS	15	178	11,9
Enseignant et/ou Chercheur	11	128	11,6
Congé Paternité	11	121	11,0
BIATSS	7	77	11,0
Enseignants et/ou chercheurs	4	44	11,0
Temps Partiel Thérapeutique	2	213	106,5
BIATSS	2	213	106,5
<b>Total</b>	<b>628</b>	<b>18 716</b>	<b>29,8</b>

#### BILAN DES CONGES DE PATERNITE AU COURS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-13

Congés Paternité	Effectifs	NB de jours totaux pris	Durée moyenne des congés (nb jours)
BIATSS	7	77	11
Catégorie A	3	33	11
Catégorie B			
Catégorie C	4	44	11
Enseignants et/ou chercheurs	4	44	11
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>121</b>	<b>11</b>

## B. Bilan des accidents de travail

On peut distinguer :

- Les accidents de travail, qui sont des accidents survenus sur le lieu de travail et pendant les heures de travail.
- Les accidents de trajet, (aussi considérés comme accidents de travail), qui sont quant à eux des accidents survenus pendant le trajet entre :
  - Le domicile et le lieu de travail
  - Le lieu de travail et le lieu de restauration

Les accidents de travail et de trajet doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale auprès de l'employeur (et à la sécurité sociale pour les personnels contractuels) et ils peuvent donner lieu à des congés.

Les données présentées ci-dessous concernent les accidents de travail ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction des Ressources Humaines, qu'ils aient ou non occasionné un arrêt de travail.

### BILAN DES ACCIDENTS DE TRAVAIL DECLARES, SURVENUS AU COURS DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-2013

	Effectifs femmes	Effectifs hommes	Total	Nb jours arrêt	Femmes	Hommes	Total
Travail	15	10	25	Aucun	11	7	18
Trajet	8	5	13	2	1	1	2
Contractuel	13	8	21	3	1		1
Titulaire	10	7	17	4		1	1
BIATSS	22	14	36	5	1		1
Enseignants et/ou chercheurs	1	1	2	6	1	1	2
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>38</b>	8		1	1
				9	1		1
				11	1		1
				13		1	1
				16		1	1
				17	1		1
				18		1	1
				24	1		1
				28	1		1
				39	1		1
				60	1		1
				63		1	1
				145	1		1
				<b>Total effectifs</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>38</b>
				<b>Total des jours</b>	<b>471</b>		

Pour rappel, en 2012, 28 accidents de travail avaient été observés (19 accidents de services et 9 accidents de trajets), parmi lesquels 17 avaient occasionnés un arrêt de travail, avec un total de 297 jours d'arrêts.

En 2013, le taux de fréquence des accidents de travail ayant occasionné un arrêt était de 7.4 pour 1 000 000 d'heures travaillées (5.9 pour les hommes et 8.9 pour les femmes). Celui-ci était de 6.1 en 2012

$$\text{Tx de fréquence AT} = \frac{\text{Nb accident avec arrêt}}{\text{ETP} \times \text{Nb d'heurestravaillées pour un agent tps plein}} \times 1\,000\,000$$

## C. Comptes Epargne Temps (CET)

### BILAN DES CET POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-13

	Femmes	Hommes	Total
Nb d'agents ayant ouvert un CET	7	3	10
Nb d'agents ayant déposé des jours de CET	24	24	48
Nb de jours déposés sur un CET	194	267,5	461,5
Nb de jours de CET utilisés	0	24	24

Un logiciel de gestion des congés payés a été mis en place à l'UVSQ mais n'a été étendu à l'ensemble des personnes que récemment. Ainsi le bilan des congés non pris et non versés au CET ne pourra être présenté que dans l'édition du bilan social 2015

## D. Rapport du médecin de prévention des personnels

### Synthèse des données relatives aux visites médicales

Nombre total de visites médicales réalisées :	598
Nombre total de personnes vues	544
Nombre total de premières consultations après embauches, ouverture de dossiers : hors visites d'aptitude réalisées par le médecin agréé	65
Nombre de propositions d'aménagement de poste de travail	6
Nombre d'orientations prononcées après visites médicales	202
Total général de propositions de mesures particulières après visites médicales	6
Total des visites donnant lieu à des prescriptions d'exams complémentaires	309
Taux de couverture des agents par le médecin de prévention <sup>1</sup>	25%

### Origine des demandes de visites médicales tous types confondus

Pourcentage des visites médicales faites à la demande des intéressés sur le total des visites	4%
Pourcentage des visites médicales faites à la demande des intéressés sur le total des agents <sup>2</sup>	1%
Pourcentage des visites médicales faites à la demande de l'administration sur le total des visites	6%
Pourcentage des visites médicales faites à la demande du médecin de prévention sur le total des visites	90%

### Les convocations planifiées

Taux de réponse aux convocations visites quinquennales: nb agents vus /nb agents convoqués (1)	97%
Taux de réponse aux convocations visites SMP : nb agents vus /nb agents convoqués (2)	98%
Taux total de réponse aux convocations : nb agents vus /nb agents convoqués (Total = 1+2)	98%

### Visites au titre de la surveillance médicale particulière

Nombre de visites au titre de la surveillance médicale particulière	252
---	-----

### Visites des agents exposés aux risques professionnels (\*)

Visites au titre d'un risque professionnel lié à l'amiante	18
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents chimiques	132
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents	60

physiques	
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux agents biologiques	61
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux radiations ionisantes	9
Visites au titre d'un risque professionnel lié aux risques traumatiques	12
Visites au titre d'un risque professionnel lié au travail sur écran (risque isolé)	236
Visites au titre d'un autre risque professionnel	5
Total général des visites des agents exposés aux risques professionnels	533
<b>Surveillance médicale particulière au titre d'un état ou d'une affection</b>	
Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des personnes handicapées reconnues ou en cours de reconnaissance	36
Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des femmes enceintes	3
Nombre de visites dans le cadre de la surveillance médicale particulière pour des agents souffrants de pathologies particulières	10
Nombre de reprises après un CLM, CLD, MP ou AT, maternité	19
<b>Nombre d'agents relevant d'une surveillance médicale particulière au titre d'une pathologie particulière</b>	
Total nombre d'agents relevant d'une SMP au titre d'une pathologie particulière	43
dont nombre d'agents avec une affection cardiovasculaire	1
dont nombre d'agents avec affections cancéreuses	6
dont nombre de psychopathologies	24
dont nombre d'autres affections	12
<b>Visites pour les agents ne rentrant pas dans le cadre de la Surveillance Médicale Particulière et ayant déjà bénéficié d'une visite médicale dans les cinq dernières années</b>	
	228
<b>Visites au titre de la surveillance quinquennale</b>	
	118
<b>Quotité de temps de travail (%) consacré par les médecins de prévention à l'action en milieu de travail</b>	
	33%
<b>Nombre de visites de locaux (visites systématiques, pour des nouvelles installations, suite à un accident, suite à une consultation médicale, autres)</b>	
	8
<b>Nombre d'études de postes de travail (aménagement de poste, mesure d'ambiance, études ergonomiques, rédaction de consignes, autres)</b>	
	11
<b>Les séances d'information et de formation animées ou mises en place</b>	
Nombre d'actions collectives	2
Nombre de jours consacrés aux actions	2
Nombre d'agents formés	8
<i>1 : Ensemble des personnes vues / Ensemble des personnes gérées par l'établissement en 2013 (2158)</i>	
<i>2 : Nb des visites sur demande des agents / Ensemble des personnes gérées par l'établissement en 2013 (2158)</i>	



*chapitre*

# 8

Action sociale,  
culturelle et  
sportive

## Chapitre 8 – Action sociale, culturelle et sportive

### I. Bilan du service social des personnels

Au cours de l'année 2013, l'assistante sociale a effectué 283 entretiens auprès de 88 agents dont 83 % de BIATSS (45 % de catégorie C).

La principale thématique abordée par les agents lors des entretiens se trouve être le logement (44%).

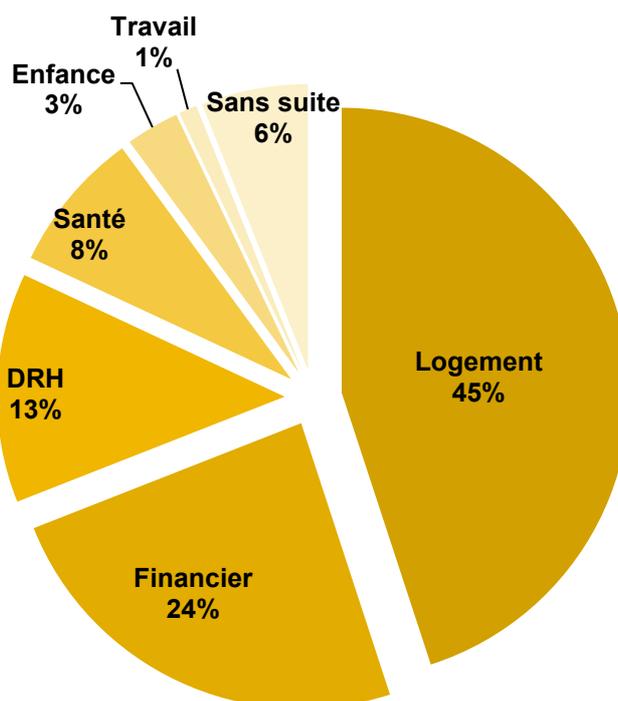
Le service social des personnels intervient en complément des prestations proposées par la DACASS.

Il se propose d'accompagner le salarié avec un suivi individualisé permettant au mieux de prévenir les risques économiques, familiaux notamment, mais aussi concernant la santé et/ou le travail en lien étroit avec la Direction des Ressources Humaines et le service de Médecine de Prévention des Personnels.

#### REPARTITION DES AGENTS REÇUS PAR CATEGORIE FP ET STATUT EN 2013

Population	Contractuels	Titulaires	Total
<b>BIATSS</b>	<b>41</b>	<b>32</b>	<b>73</b>
A	5	4	9
B	17	7	24
C	19	21	40
<b>EC</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>15</b>
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>40</b>	<b>88</b>

#### BILAN MOYEN DES PROBLEMATIQUES ABORDEES AU COURS DES ENTRETIENS



## II. Bilan des activités de la DACASS

La Direction de l'Action Culturelle et de l'Action Sociale et Sportive a pour premier objectif d'animer les sites universitaires par des actions culturelles, de favoriser l'accès des personnels et des étudiants à la culture, de renforcer le lien culturel avec les partenaires de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'animer l'action sociale pour les personnels de l'établissement en subventionnant les activités culturelles, éducatives, sportives et de loisirs offertes aux personnels de l'UVSQ et d'améliorer les conditions de vie des personnels.

### A. L'action sociale

En 2013, l'action sociale a évolué :

- Relèvement du quotient familial pour les prestations interministérielles
- Nouveau mode de calcul pour le versement des prestations séjours
- Aucun rappel de versement des prestations de l'année civile précédente
- Remaniement de la politique sociale de restauration

Ces modifications ont permis la mise en place de nouvelles prestations :

- L'assistance juridique,
- Les chèques de service à vocation sociale.

#### ➤ Les prestations et le budget

Le relèvement du quotient familial à 14 000 € et le nouveau mode de calcul ont eu peu d'impact sur le nombre de bénéficiaires et de dossiers traités.

Le nouveau mode de calcul pour les prestations séjours consiste en l'harmonisation du barème par la mise en place d'un pourcentage pour tout type de séjours. Ce barème unique pour tous les « séjours enfants » favorise les plus faibles ressources.

QF ≤ 14 000 €	Montant restant à charge à l'agent
≤ 4 600 €	50%
> 4 600 ≤ 9 300 €	40%
> 9 300 ≤ 14 000 €	30%

Le non rappel de versement des prestations 2012 a permis une meilleure maîtrise du budget.

En effet, pour 2012, 82 dossiers validés pour 36 bénéficiaires dont 9 demandes pour un montant de 2 980 € concernaient 2011.

Pour 2013, 75 dossiers validés pour 25 bénéficiaires.

## BILAN DES DOSSIERS TRAITES EN 2013

Population	Dossiers traités 2013			Total
	A	B	C	
<b>BIATSS</b>	15	20	28	<b>63</b>
Contractuel	6	9	15	<b>30</b>
Titulaire	9	11	13	<b>33</b>
<b>EC</b>	12			<b>12</b>
Titulaire	12			<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>75</b>

	BIATSS			Enseignant chercheur
	A	B	C	
Contractuel	8%	12%	20%	
Titulaire	12%	15%	17%	16%
<b>Total</b>	<b>20%</b>	<b>27%</b>	<b>37%</b>	<b>16%</b>
		<b>84%</b>		<b>16%</b>

## REPARTITION DU BUDGET D'ACTION SOCIALE : EVOLUTION ENTRE 2012 ET 2013

Prestations	Montant 2012	Montant 2013	Evolution
Séjours d'enfants	4 876 €	3 747 €	-23,15%
Allocations handicapés	19 227 €	20 017 €	4,11%
Aide au logement locatif	3 675 €	3 264 €	-11,18%
Aide frais rentrée scolaire	720 €	240 €	-66,67%
Aides exceptionnelles	3 700 €	2 500 €	-32,43%
Restauration	135 933 €	97 160 €	-28,52%
<b>Total</b>	<b>168 131 €</b>	<b>126 928 €</b>	<b>-24,51%</b>

### ➤ Restauration

Une politique de restauration plus équitable, en adéquation avec la situation sociale statutaire de chacun a été mise en place en 2013.

4 tranches de subventionnement sont créées : la prise en charge de l'UVSQ varie en fonction de l'indice des agents.

1 <sup>ère</sup> tranche – INM ≤ 379	50 % du prix moyen du repas
2 <sup>ème</sup> tranche – INM > 379 ≤ 466	40 % du prix moyen du repas
3 <sup>ème</sup> tranche – INM > 466 ≤ 553	30 % du prix moyen du repas
4 <sup>ème</sup> tranche – INM > 553	20 % du prix moyen du repas

## BILAN DE LA RESTAURATION DES PERSONNELS EN 2013

RESTAURANT	Nombre repas	Montant subvention
ADASP 78 - MAISON DE LA POLICE	3 413	10 322,49 €
APERAV - VERSAILLES	5 607	14 817,85 €
API RESTAURATION	670	2 254,06 €
BASILIC RESTAURATION - RIE Le Florestan	989	4 629,16 €
CEZ Bergerie Nationale	887	2 247,00 €
CROUS LECLERC	60	100,80 €
CROUS VAUBAN	6 101	15 257,78 €
CROUS VELIZY	1 924	4 158,22 €
CROUS VERSAILLES	12 654	24 897,28 €
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES	608	1 936,96 €
ELIOR - IUT Mantes	513	814,06 €
ELIOR - IUT Rambouillet	1 596	3 429,38 €
ELIOR ST QUENTIN	1 271	5 759,47 €
MAGNAN - Restauration de l'Ecole Polytechnique	87	344,52 €
PALAIS DE LA DECOUVERTE ET DE LA CITE DES SCIENCES	13	58,00 €
SPOHRE	1 017	3 718,52 €
UPMC (CROUS)	328	2 414,63 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 738</b>	<b>97 160,18 €</b>

**41 243 repas ont été servis en 2012 contre 37 738 repas pour 2013 soit une baisse de 8 %.**  
**Le budget consacré à la restauration est passé de 135 933 € pour 2012 à 97 160 € pour 2013, soit une baisse de 29%.**

L'application de la nouvelle politique de restauration a généré une diminution de la fréquentation et du budget restauration.

1 352 agents ont accédé à la restauration dont 55 % de BIATSS et 45 % d'enseignants, enseignant-chercheurs. 44 % des agents appartiennent à la 4ème tranche de subventionnement.

### ➤ Logement

Depuis octobre 2013, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) des Yvelines a mis en place une nouvelle procédure concernant la gestion des logements du contingent fonctionnaire.

Tout nouveau logement disponible est porté à la connaissance des référents « logement » des administrations du département. Charge aux référents de proposer à la DDCS les candidats en adéquation à la composition familiale et à la typologie du logement. La DDCS sélectionne 3 dossiers par ordre de priorité sociale qui sont transmis au bailleur. La décision finale est prise par ce dernier.

Ce nouveau dispositif permet de positionner un plus grand nombre de candidat. Ainsu, en 2013, 27 positionnements ont été effectués auprès de la DDCS pour 20 candidats référencés.

**Sur les 27 logements proposés, 1 seule attribution a été observée pour 2013.**

## CARACTERISTIQUES DES AGENTS ET DES LOGEMENTS

POPULATION	Nombre de logement par typologie				Total
	T1	T2	T3	T4	
<b>BIATSS</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>10</b>		<b>22</b>
B	2	5	3		10
C	3	2	7		12
<b>ENS.CHERCHEUR</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>27</b>

Localisation	Type proposé				Total
	T1	T2	T3	T4	
Buc			2	1	3
Elancourt		1			1
Guyancourt	3	3	3		9
La Celle St Cloud		1			1
Les Clayes-sous-Bois	1	1			2
Poissy			2		2
St Cyr l'Ecole		2	2		4
St Germain en Laye			2		2
St Rémy les Chevreuses		1			1
Versailles			1		1
Voisins-le-Bretonneux	1				1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>27</b>

Statut	Nombre logement
Attribution	1
Refus agent	4
Refus bailleur	6
En cours 2014	5
Refus DDCS	11
<b>Total</b>	<b>27</b>

### ➤ Aides financières exceptionnelles

	BIATSS			Total
	Contractuel		Titulaire	
	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie C	
Dons		1 700 €		1 700 €
Chèques de service	200 €		600 €	800 €
<b>Total</b>	<b>200 €</b>	<b>1 700 €</b>	<b>600,00 €</b>	<b>2 500 €</b>

Les dossiers d'aides financières exceptionnelles sont instruits par l'assistante sociale des personnels qui les soumet à la commission sociale pour décision.

3 dossiers ont été présentés en commission sociale des personnels dont 1 demande acceptée.

6 dossiers instruits par l'assistante sociale ont été jugés irrecevables pour être présentés en commission sociale. Soit l'objet des demandes n'entraient pas dans le cadre de l'urgence sociale, soit il manquait des justificatifs pour appuyer la demande. Toute demande doit être motivée et justifiée par l'agent.

2 dossiers de demande d'aides financières n'ont pas été retournés par les agents pour examen.

L'assistante sociale après examen a réorienté 6 dossiers vers les organismes extérieurs : l'ADIL (Agence Départemental d'Information sur le Logement), Banque de France, Conseil Général...

2013, a vu la mise en place des chèques de service à vocation sociale pour répondre aux urgences sociales.

Ces chèques sont destinés à des agents titulaires ou contractuels qui s'avèrent être dans une situation financière grave avec comme conséquence de ne plus pouvoir faire face à leurs besoins alimentaires. Ces chèques s'adressent également à des agents qui doivent trouver un hébergement d'urgence.

Ces chèques sont attribués par l'assistante sociale des personnels, sans condition d'indice ni de quotient familial, mais après un entretien et une évaluation sociale en prenant en compte l'urgence des situations.

#### ➤ Assistance juridique

**En 2013, l'Université a mis en place un service d'assistance juridique avec un prestataire extérieur : Légal Accès.** Ce service d'assistance juridique permet aux personnels de l'Université d'obtenir, en toute confidentialité, des renseignements leur permettant de régler de façon simple leurs litiges d'ordre personnel (droit de la consommation, droit fiscal, droit de la famille, successions, habitation, ...).

**La première année comptabilise 54 demandes d'information dont 24 % concernant le droit du travail suivi par l'habitation (22 %).**

THEMATIQUES	
ASSURANCES	2%
CONSOMMATION	2%
DIVERS	4%
DROIT ADMINISTRATIF	2%
DROIT CIVIL	17%
DROIT DE LA FAMILLE	13%
DROIT DES SOCIETES	2%
DROIT DU TRAVAIL	24%
DROIT PENAL	4%
DROIT PUBLIC	7%
HABITATION	22%
SUCCESSIONS	2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

## B. L'action culturelle

### BILAN DES ACTIVITES CULTURELLES PROPOSEES PAR LA DACASS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2012-13

Activités culturelles	Nombre d'activités	Nombre de participants
Visites culturelles	7	147
Ateliers culturels et artistiques (photo, BD, cuisine, chant, théâtre, radio)	6	102
Stages culturels et artistiques (couture, relaxation)	3	45
Billetterie Opéra de Paris	4	46
Billetterie expositions temporaires	6	145
Billetterie autres (théâtre, concert, humour)	15	90
Billetterie Cirque Phénix fin d'année	1	52
Journée excursion (Provins)	1	20
voyage culturel (Madrid oct)	1	31
Soirées théâtre à l'Université (Scrooge)	1	15
Festivals ( <i>Avril en danse</i> et <i>Art in the city</i> )	2	250
<b>Total activités culturelles</b>	<b>48</b>	<b>943</b>

En 2012/13, le budget initial de la DACASS était de 40 420€. Suite aux problèmes financiers de l'établissement, un effort financier de 5000€ a finalement été fait, réduisant ce budget à 35 420€.

## C. Les centres de loisirs

	Année 2010/2011	Année 2011/2012	Année 2012/2013
Nombre de session	1	4	3
Nombre d'enfant - UVSQ	15	60	24
Nombre d'enfants Guyancourt	0	48	36
Dépenses y compris rémunération animateur	2105,68	8412,28	2872
Recette	680	2480	1222

## D. L'action sportive

L'offre en matière d'activité sportive se compose essentiellement de pratiques encadrées par des intervenants sur nos installations sportives entre 12h et 14h et également avec des partenariats extérieurs.

Les grandes rubriques sont :

- La billetterie
- Les sports aquatiques
- La danse et Le fitness
- Les arts martiaux et énergétiques
- Les sports de raquette
- Les activités ponctuelles de plein air (animations, séjours...)
- Le centre de loisirs

### REPARTITION DES PARTICIPANTS – ACTION SPORTIVE POUR L'ANNEE 2012/2013

		Adhérents
<b>Sexe</b>	Femmes	93
	Hommes	27
<b>Population</b>	BIATSS	81
	Enseignants et/ou chercheurs	24
	Personnels hébergés	15
<b>Catégorie FP</b>	A	61
	B	23
	C	21
	<i>Cat. Non connue</i>	15
<b>Statut</b>	Titulaires	70
	Contractuels	35
	Hébergés	15
<b>Affectation</b>	Directions	53
	IEC	2
	IPSL	1
	ISM-UVSQ	4
	ISTY	1
	IUT vélizy	12
	OVSQ	11
	UFR des Sciences	27
	UFR DSP	3
	UFR Santé	4
	<i>UFR Sc Sociales</i>	2
	<b>Total</b>	

**BILAN DES ACTIVITES SPORTIVES PROPOSEES PAR LE SERVICE DES SPORTS POUR L'ANNEE  
UNIVERSITAIRE 2012/2013**

Catégorie	Activités sportives	Nombre d'inscrits (personnels et étudiants)
<b>Billetterie</b>	Piscine Aqualude	182 billets
	Piscine Montbauron	142 billets
	Sport mécanique	62
<b>Activités aquatiques</b>	Aquagym	8
	Natation	2
<b>Activités sportives</b>	Renforcement musculaire	55
	Badminton,	28
	Yoga-qi gong	40
	Danse Fitness	141
	Golf	21
<b>Ateliers et animations sportives</b>	Après-midi Golf	11
	Journée sportive Paris-Versailles	Non réalisé
		50
<b>Séjours (famille)</b>	Centerparcs	2
	Séjour au ski	20
<b>Nombre de Conférence</b>	<b>Le sport un outil au service de l'autonomie de la personne handicapée</b>	1

### III. Le COSAC

Le Comité des œuvres sociales et d'action culturelle (COSAC) de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Cette association a pour objectif de favoriser l'accessibilité des loisirs aux adhérents. Elle est gérée par une équipe de 13 membres, tous bénévoles.

Les fonds dont dispose l'association sont alimentés par des cotisations annuelles des adhérents et par une subvention annuelle accordée par l'Université.

Le président, assisté du bureau, assure le fonctionnement courant de l'association, à charge pour lui de rendre compte de son action à chaque séance du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité relative.

#### EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHERENTS ET DES RECETTES DU COSAC ENTRE 2012 ET 2013

	2012	2013
Nb d'adhérents	125	116
Subvention UVSQ	17 000 €	18 000 €
Gain des adhésions	1 965 €	1 740 €
Solde année précédente	3 995 €	-163 €
<b>Total</b>	<b>22 960 €</b>	<b>19 577 €</b>

#### **BILLETTERIE (avec participation financière COSAC)**

Spectacle "Robin des Bois"  
Spectacle "La belle et la bête"  
Cirque Bouglione  
Disney 1 parc  
Disney 2 parcs  
Astérix  
Zoo Thoiry  
Mer de sable  
Cinéma UGC-Gaumont-CGR-CYRANO Versailles

#### **VOYAGE (avec participation financière COSAC)**

Mid-Week Essaouira  
WE Londres

#### **VENTE**

Vente de parfum  
Vente de produits bio et produits régionaux  
Vente de biscuiterie et bonbons  
Vente de chocolat

#### **SPA**

Soins domicile  
Massage/chaise  
Soins esthétiques



*chapitre*

# 9

Instances et  
dialogue social

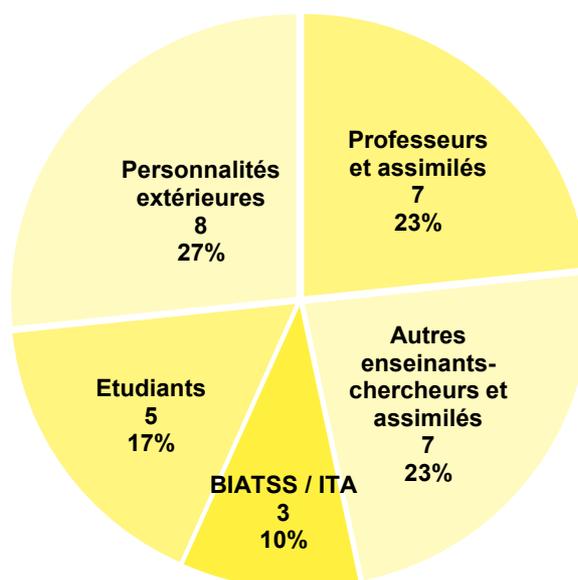
# Chapitre 9 - Instances et dialogue social

## I. Le Conseil d'Administration

### A. Présentation

Le Conseil d'Administration (CA) est composé de 30 membres élus, ainsi que du président de l'université élu à la majorité absolue par les membres élus du conseil d'administration et du vice-président du conseil d'administration.

#### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Il détermine la politique de l'établissement : contrat quadriennal d'établissement et évaluation, budget, gestion des emplois, accords et conventions, règlement intérieur, contrôle des connaissances, section disciplinaire ....

- A noter qu'en 2013 le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois

### B. Dernières élections

Les dernières élections du Conseil d'Administration ont eu lieu les 13 et 14 mars 2012.

#### TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Nb électeurs inscrits	Nb votants	Taux de participation
Collège A	308	224	72,7%
Collège B	532	405	76,1%
Collège BIATSS / ITA	808	558	69,1%
<b>Total personnels</b>	<b>1648</b>	<b>1187</b>	<b>72,0%</b>
<b>Etudiants</b>	<b>16 888</b>	<b>2 712</b>	<b>16,1%</b>

## PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

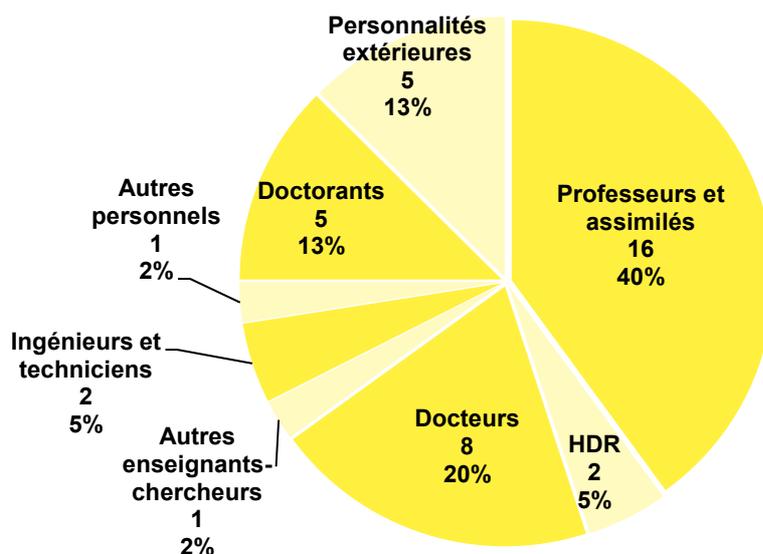
<b>Membres</b>	<b>Effectif</b>
Président	1
Vice-Président	1
Une université de service public pour une ambition internationale	14
UNSA - SNPTES	1
Université pour tous	1
Des personnels et des étudiants au cœur du développement de notre université	1
INTERASSOS UVSQ bouge ta fac	3
MET l'alternative étudiante que l'UVSQ attendait	1
UNEF et Associations étudiantes	1
Personnalités extérieures	8
Femmes	8
Hommes	24
<b>Total</b>	<b>32</b>

## II. Le Conseil Scientifique

### A. Présentation

Le Conseil Scientifique (CS) est composé de 40 membres élus, ainsi que du président de l'université et du vice-président du conseil scientifique.

#### COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE



Il propose au CA les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.

Il est consulté sur les programmes de formation initiale et continue, la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs vacants, sur les programmes et les contrats de recherche, sur le contrat d'établissement.

- A noter qu'en 2013 le Conseil Scientifique s'est réuni 6 fois

### B. Dernières élections

Les dernières élections du Conseil Scientifique ont eu lieu les 13 et 14 mars 2012.

#### TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Nb électeurs inscrits	Nb votants	Taux de participation
Collège A	308	238	77,3%
Collège B	76	51	67,1%
Collège C	366	211	57,7%
Collège D	205	127	62,0%
Collège E	514	326	63,4%
Collège F	279	208	74,6%
<b>Total personnels</b>	<b>1748</b>	<b>1161</b>	<b>66,4%</b>
<b>Etudiants</b>	<b>765</b>	<b>26</b>	<b>3,4%</b>

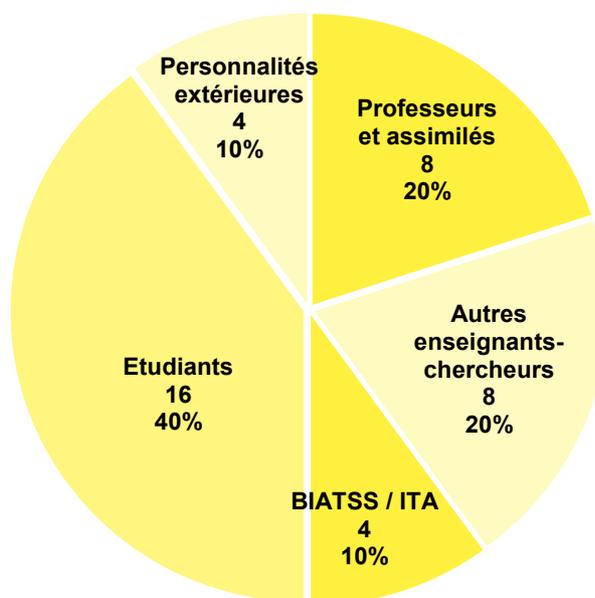
## PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

<b>Membres</b>	<b>Effectif</b>
Président	1
Vice-Président	1
Une université de service public pour une ambition internationale	20
UNSA - SNPTES	1
Université pour tous	9
UNEF et Associations étudiantes	5
Personnalités extérieures	5
Femmes	13
Hommes	29
<b>Total</b>	<b>42</b>

### III. Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

#### A. Présentation

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) est composé de 40 membres élus, ainsi que du président de l'université et du vice-président du CEVU.



Il propose au CA les orientations des enseignements en formation initiale et continue. Il prépare les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants, la validation des acquis, à faciliter leur insertion professionnelle, à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants et à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

- A noter qu'en 2013 le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire s'est réuni 7 fois

#### B. Dernières élections

Les dernières élections du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire ont eu lieu les 13 et 14 mars 2012.

#### TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Nb électeurs inscrits	Nb votants	Taux de participation
Collège A	308	220	71,4%
Collège B	630	405	64,3%
Collège BIATSS / ITA	808	563	69,7%
<b>Total personnels</b>	<b>1746</b>	<b>1188</b>	<b>68,0%</b>
<b>Etudiants</b>	<b>16888</b>	<b>2719</b>	<b>16,1%</b>

## PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

<b>Membres</b>	<b>Effectif</b>
Président	1
Vice-Président	1
Une université de service public pour une ambition internationale	13
UNSA - SNPTES	1
Université pour tous	4
Des personnels et des étudiants au cœur du développement de notre université	2
INTERASSOS UVSQ bouge ta fac	9
MET l'alternative étudiante que l'UVSQ attendait	3
UNEF et Associations étudiantes	4
Personnalités extérieures	4
Femmes	17
Hommes	25
<b>Total</b>	<b>42</b>

## IV. Le Comité Technique

### A. Présentation

Conformément aux termes de l'article 34 du décret du 15 février 2011, le Comité Technique (CT) est consulté sur les questions et projets de textes relatifs :

- à l'organisation et au fonctionnement des administrations, établissements ou services
- à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- aux règles statutaires et règles relatives à l'échelonnement indiciaire
- aux évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels
- aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents
- à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles
- à l'insertion professionnelle
- à l'égalité professionnelle, la parité et à la lutte contre toutes les discriminations

La délibération du Conseil d'Administration du 8 juillet 2011, après avis du CTP du 29 juin 2011, a fixé le nombre de membres du nouveau CT, représentants du personnel. Il comprend 10 membres titulaires et 10 suppléants. En outre, sont membres de droit (mais sans participer aux votes du CT) le Président de l'UVSQ, le Directeur Général des Services et le responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines.

- **A noter qu'en 2013 le Comité Technique s'est réuni 6 fois**

### B. Dernières élections

Les dernières élections du Comité Technique ont eu lieu le 20 octobre 2011.

#### TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Effectif
Nb électeurs inscrits	1758
Nb votants	527
<b>Taux de participation</b>	<b>30,0%</b>

#### PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
Administration	3
CGT-FSU	10
UNSA - SNPTES	10
Femmes	10
Hommes	13
<b>Total</b>	<b>23</b>

## V. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

### A. Présentation

La durée du mandat des représentants du personnel au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est fixée à 4 ans.

La délibération du CA du 27/06/2012, après avis du CT, a fixé le nombre de membre, représentants du personnel, du nouveau CHSCT.

Il comprend 8 membres titulaires et 8 membres suppléants.

Il comprend également 3 titulaires et 3 suppléants des représentants des étudiants.

En outre, assistent aux réunions du CHSCT, mais sans participer aux votes :

- Le président de l'université (qui pourra être suppléé par le VPCA notamment)
- Le Directeur Général des Services
- Le Directeur des Ressources Humaines (qui pourra suppléer le DGS ou être invité permanent)
- Le médecin de prévention
- Le conseiller en prévention

Le CHSCT est placé auprès du comité technique de l'établissement.

Il l'assiste dans les matières relevant de sa compétence et examine les questions qui lui sont soumises.

#### Rôle du CHSCT :

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité
- Veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

#### Rappel des attributions du CHSCT : Le CHSCT,

- Procède à l'analyse des risques professionnels
- Contribue à la promotion de la prévention des risques professionnels et suscite toute initiative qu'il estime utile dans cette perspective
- Peut proposer notamment des actions de prévention du harcèlement moral et du harcèlement sexuel
- Suggère toute mesure de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et à assurer l'instruction et le perfectionnement des agents dans les domaines de l'hygiène et de la sécurité
- Coopère à la préparation des actions de formation à l'hygiène et la sécurité et veille à leur mise en œuvre
- Les membres procèdent à intervalles réguliers à la visite des services de leur champ de compétence
- Procède à une enquête en matière d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- Peut demander au président de faire appel à un expert agréé :
  - en cas de risque grave, révélé ou non par un accident de service, ou de maladie à caractère professionnel
  - en cas de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.

➤ **A noter qu'en 2013, le CHSCT s'est réuni 2 fois**

## B. Dernières élections

### PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

<b>Membres</b>	<b>Effectif</b>
CGT-FSU	8
UNSA - SNPTES	8
ASSOS	4
UNEF	2
Autres membres	6
Femmes	7
Hommes	21
<b>Total</b>	<b>28</b>

## VI. La Commission Paritaire d'Etablissement

### A. Présentation

La Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) comprend en nombre égal (13 titulaires et 13 suppléants) des représentants de l'établissement nommés par le Président de l'Université et des représentants des personnels élus.

Les membres de la commission paritaire d'établissement sont désignés pour une période de trois années par le chef d'établissement auprès duquel la commission est placée. Leur mandat peut être renouvelé.

La commission paritaire d'établissement se réunit au moins une fois par an en formation plénière et au moins une fois par an en formation restreinte à chaque catégorie de chaque groupe de corps, lorsqu'elle est saisie des questions individuelles concernant les personnels, et donne notamment son avis sur les propositions d'inscription pour l'accès sur liste d'aptitude à un corps ainsi que sur les propositions d'avancement de grades et d'échelons.

Elle prépare les travaux des commissions administratives paritaires académiques et nationales.

- A noter qu'en 2013, la Commission Paritaire d'Etablissement s'est réunie 6 fois.

### B. Dernières élections

Les dernières élections de la Commission Paritaire d'Etablissement ont eu lieu le 22 novembre 2012

#### TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

Groupe et catégorie	Inscrits	Votants	Taux de participation
ITRF Cat A	115	75	65,2%
ITRF Cat B	75	57	76,0%
ITRF Cat C	77	50	64,9%
AENES Cat A			Tirage au sort
AENES Cat B	16	8	50,0%
AENES Cat C	32	31	96,9%
BIB Cat A	12	7	58,3%
BIB Cat B	11	9	81,8%
BIB Cat C	13	9	69,2%
<b>Total</b>	<b>351</b>	<b>246</b>	<b>70,1%</b>

#### PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
Administration	26
CGT-FSU	18
UNSA - SNPTES	6
Non spécifié	2
Femmes	32
Hommes	20
<b>Total</b>	<b>52</b>

## VII. La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires

### A. Présentation

La Commission Consultative Paritaire des Agents Non Titulaires (CCPANT) de l'UVSQ est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles relatives aux licenciements intervenant postérieurement à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme. Elle peut être consultée sur toute question individuelle relative à la situation professionnelle des agents non titulaires entrant dans son champ de compétence.

Elle est composée de 12 représentants des personnels élus (6 titulaires et 6 suppléants) et de 12 représentants de l'administration (également 6 titulaires et 6 suppléants).

- **A noter qu'au cours de l'année 2013, il n'y a pas eu de réunion de la CCPANT**

### B. Dernières élections

La composition de la dernière CCPANT a été fixée lors des élections du 13 septembre 2012.

#### TAUX DE PARTICIPATION AUX DERNIERES ELECTIONS

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nb électeurs inscrits	317	96	105	518
Nb votants	40	53	68	161
<b>Taux de participation</b>	<b>12,6%</b>	<b>55,2%</b>	<b>64,8%</b>	<b>31,1%</b>

#### PRESENTATION DE LA REPARTITION DES SIEGES

Membres	Effectif
Administration	12
CGT-FSU	4
UNSA - SNPTES	8
Femmes	16
Hommes	8
<b>Total</b>	<b>24</b>

## VIII. Organisations Syndicales

### REPRESENTATION DES DIFFERENTES ORGANISATIONS SYNDICALES AU SEIN DES INSTANCES DE L'ETABLISSEMENT (EN NB DE SIEGES DE TITULAIRES)

Organisation syndicale	CA	CS	CEVU	CT	CHSCT	CPE	CCPANT
Une université du service public pour une ambition internationale	14	20	13				
UNSA - SNPTES	1	1	1	5	4	3	4
SNESUP - CGT	1	9	4			9	
Des personnels et des étudiants au cœur du développement de notre université	1		2				
CGT - FSU				5	4		2
Indépendant						1	
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>6</b>

### NOMBRE DE JOURNEES D'AUTORISATIONS D'ABSENCE ACCORDEES POUR SIEGER DANS UNE INSTANCE DE CONCERTATION

Instance	Nb réunions	Nb représentants	Nb journées accordées
CT	6	10	60
CHSCT	2	8	16
CPE	6	13	78
CCPANT	0	12	0
CA	7	17	119
CEVU	7	20	140
CS	6	30	180
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>110</b>	<b>593</b>

Note : Les chiffres se basent sur une journée d'autorisation d'absence pour chaque réunion comprenant la durée de l'instance et le temps de préparation.

### LOCAUX SYNDICAUX MIS A DISPOSITION DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Localisation	Surface
IUT de Vélizy	76 m <sup>2</sup>
Services Centraux	13 m <sup>2</sup>
Guyancourt	18 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>107 m<sup>2</sup></b>



# Annexes

## Annexes

### Lexique

I - EMPLOIS	
<b>Plafond d'emplois</b>	<p>La loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) a introduit de nouvelles responsabilités et compétences élargies (RCE) notamment en matière de gestion des ressources humaines et prévoit le transfert de la masse salariale Etat sur le budget de l'établissement, avec un montant limitatif de la dotation affectée à la masse salariale et assorti du plafond d'emplois de l'établissement, décompté en équivalent temps plein travaillé (ETPT).</p> <p>On distingue pour chaque université :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'une part, un plafond d'emplois autorisé par l'Etat, relatif aux emplois qu'il finance.</li> <li>- D'autre part, un plafond de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement égal au plafond des emplois autorisés par l'Etat, majoré des emplois financés par les ressources propres de l'établissement. Ce plafond global est voté par le conseil d'administration de l'université au moment du vote du budget et peut-être modifié en cours de gestion par le biais d'une décision budgétaire modificative (DBM).</li> </ul>
<b>Equivalent temps plein (ETP)</b>	La notion d'ETP prend en compte la quotité de travail : il s'agit des effectifs présents à une date donnée, corrigés par la quotité de travail des agents. Ex : une personne travaillant à mi-temps sera comptabilisée pour 0.5 ETP. Un agent en position particulière, autre que l'activité (congé parental, disponibilité...) ou en CLD est comptabilisé pour 0 ETP
<b>Equivalent temps plein travaillé (ETPT)</b>	L'ETPT proratisé l'ETP en fonction de la durée de la période d'activité de l'agent, sur l'année civile (ou une autre période de référence)..
<b>Emploi</b>	Support ouvert sur un programme du budget de l'Etat et délégué à un établissement permettant la rémunération d'un agent (fonctionnaire ou agent non titulaire).
<b>Poste</b>	Support issu d'un emploi (budget Etat) ou de crédits affectés à une structure budgétaire et comptable de l'établissement (budget propre) destiné à être occupé par au moins un agent.
<b>Catégories</b>	<p>Tous les personnels de la fonction publique sont classés en 3 catégories hiérarchiques, désignées par les lettres A, B, C :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La catégorie A correspond aux fonctions d'étude, d'encadrement, de conception et de direction,</li> <li>• La catégorie B correspond aux fonctions d'application et de mise en œuvre de procédures</li> <li>• La catégorie C correspond aux fonctions techniques et d'exécution</li> </ul>
<b>Surnombre</b>	Modalité particulière des professeurs d'université. Après l'âge de la retraite, il peut être accordé aux professeurs des universités sur leur demande, une prolongation d'activité de trois ans maximum. Pendant ce surnombre, le poste de professeur qu'occupait l'enseignant est supprimé de la dotation de l'établissement et remplacé par un poste spécifique « surnombre ». A la fin du surnombre, le poste de professeur, ou de maître de conférences, est restitué à l'Université.
II & III- EFFECTIFS ET ANALYSES CATEGORIELLES	
<b>Agent</b>	Synonyme de membre du personnel. Est agent sur une période toute personne possédant soit une carrière soit un contrat de travail géré(e) par l'établissement.
<b>Agent non titulaire de l'Etat (Contractuel)</b>	Agent public au service de l'Etat et n'ayant pas la qualité de fonctionnaire (exemple : contractuels, vacataires...)
<b>Corps</b>	Ensemble groupant les fonctionnaires soumis au même statut et ayant vocation aux mêmes grades. Les corps sont classés, selon le niveau de recrutement, en catégories A, B et C.
<b>Grade</b>	Subdivision hiérarchique du corps. La hiérarchie des grades dans chaque corps ainsi que le nombre d'échelons dans chaque grade et les règles d'avancement d'échelon et de promotion au grade supérieur sont fixés par les statuts particuliers.

<b>Hébergé</b>	Personne qui participe, pendant une période donnée, à l'activité de l'établissement au sein de ses structures dites alors Structures de travail. La carrière ou le contrat de cette personne est gérée par son institution (CNRS, INRA...) et non par l'établissement.
<b>Vacataire</b>	Personnel contractuel recruté ponctuellement pour faire face à un besoin qui ne peut être couvert par les fonctionnaires. Il existe des vacataires qui assurent des enseignements et des vacataires qui assurent des tâches administratives.
<b>Heure Equivalent Travaux Dirigés (HETD)</b>	Permet de mesurer les potentiels que représentent les personnels enseignants par rapport à leurs obligations d'enseignement. Effectivement, les statuts des différents corps d'enseignants prévoient le nombre d'heures d'enseignement (HETD) qui doivent être assurées dans l'année par l'agent : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignants chercheurs (PR, MCF, ASS) : 192 HETD</li> <li>- Enseignants du second degré (PRAG, PRCE, PLP) : 384 HETD</li> <li>- ATER, enseignants associés : 192 HETD</li> <li>- Lecteurs : 200 HETD</li> <li>- Moniteurs : 64 HETD</li> </ul>
<b>IV - CARRIERE</b>	
<b>Mutation</b>	changement d'établissement d'affectation
<b>Avancement</b>	Progression dans la carrière. L'avancement des fonctionnaires comprend l'avancement d'échelon et l'avancement de grade : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'avancement d'échelon a lieu à l'ancienneté de façon continue, d'un échelon à l'échelon immédiatement supérieur. Il se traduit par une augmentation de salaire. Le temps de passage d'un échelon à un autre, fixé par les statuts particulier des différents corps, peut être réduit grâce à des réductions d'ancienneté.</li> <li>- L'avancement de grade a lieu, d'un grade au grade immédiatement supérieur, par voie d'inscription à un tableau annuel d'avancement, établi, le plus souvent, notamment pour les BIATSS, après avis de la CAP, éventuellement après une sélection par voie d'examen professionnel.</li> </ul>
<b>Concours</b>	Mode de recrutement de droit commun des fonctionnaires, consistant à opérer, sur le seul critère des capacités individuelles, une sélection entre les candidats à des emplois dont le nombre est limité. Il est soumis au principe de l'égalité admissibilité aux emplois publics. Il existe deux types de concours : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le concours externe : est ouvert aux candidats titulaires de titres ou de diplômes (à l'exception de certains concours de catégorie C) dont la liste est fixée réglementairement.</li> <li>- Le concours interne : est ouvert aux agents de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics, justifiant d'une ancienneté dont la durée est fixée réglementairement et de l'appartenance d'un corps, cadre d'emploi, ou une catégorie donnée.</li> </ul>
<b>Détachement</b>	Position du fonctionnaire placé en activité hors de son corps d'origine et continuant à bénéficier dans ce corps des droits à l'avancement et à la retraite. Il peut être placé dans un autre corps, dit corps d'accueil, et bénéficie alors d'une double carrière. Il a lieu à la demande du fonctionnaire ou d'office.
<b>Disponibilité</b>	Position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration ou service d'origine, cesse de bénéficier de ses droits à traitement, à l'avancement et à la retraite. Elle est prononcée soit à la demande de l'agent (disponibilité pour convenance personnelle, pour suivre son conjoint...) soit d'office à l'expiration d'un congé (de maladie, de longue maladie, ou de longue durée).
<b>Congé parental</b>	Position du fonctionnaire qui est placé hors de son administration d'origine pour élever son enfant. La durée est de trois ans maximum : il prend fin, au plus tard, au 3e anniversaire de l'enfant. L'intéressé(e) cesse de bénéficier de ses droits à rémunération mais conserve ses droits à l'avancement d'échelon réduits de moitié. Pour les agents non titulaires, cette appellation correspond effectivement à un congé.
<b>Temps plein</b>	Un fonctionnaire est dit à temps plein s'il travaille à 100% de ses obligations horaires statutaires. Un contractuel est à temps plein si sa quotité de travail est de 100%.

<b>Temps incomplet</b>	Un agent contractuel est à temps incomplet si sa quotité de recrutement (indiquée sur le contrat de travail) est inférieure à 100%.
<b>Temps partiel</b>	Un agent qui n'est ni à temps plein ni à temps incomplet est à temps partiel. Sa quotité de temps partiel qui correspond à sa quotité de travail est toujours inférieure à 100%. Pour ce qui concerne les BIATSS, les agents à temps partiel libèrent des moyens appelés rompus.
<b>Rompus de temps partiels</b>	Sommes de fractions de moyens libérés sur les postes par les agents BIATSS à temps partiel ou en CPA. Ils permettent de constituer des emplois, et donc des postes, dont la nature de budget sera «budget d'État Rompus ». Les emplois sur rompus forment ainsi un sous ensemble des emplois délégués.
<b>Congé pour Recherche et Conversion Thématique (CRCT)</b>	Période sabbatique de 6 mois ou 1 an, accordée sur leur demande aux enseignants-chercheurs, soit au titre de leur établissement (conseil scientifique), soit au titre du conseil national des universités, au vu d'un projet présenté par le candidat. Le bénéficiaire du CRCT est déchargé de son enseignement. Il continue de percevoir la rémunération correspondant à son grade.
<b>Délégation</b>	Modalité dérogatoire des personnels enseignants-chercheurs, prononcée par arrêté ministériel après consultation du conseil d'administration restreint et avis favorable du président ou du directeur d'établissement. La délégation a une durée variable selon le statut de l'enseignant, elle permet à celui-ci de poursuivre ses activités dans un autre établissement (public ou privé, en France ou à l'étranger) tout en étant payé par son établissement d'origine.
<b>V - REMUNERATIONS</b>	
<b>Rémunération principale</b>	<p>Elle est déterminée par le corps, le grade et l'échelon. Effectivement, le déroulement de carrière des fonctionnaires s'inscrit dans une grille définissant pour chaque corps et grade le temps moyen de passage d'échelon à l'autre ainsi que l'indice afférent à chaque échelon. Ainsi à chaque échelon correspond un indice et une durée de passage pour accéder à l'échelon supérieur.</p> <p>A partir de là, la rémunération brute, ou traitement, est obtenue en multipliant l'indice associé à l'échelon de l'agent par la valeur du point d'indice (VPI) de la fonction publique.</p> <p>Notons que dans le traitement principal, s'ajoute à ce traitement l'indemnité de résidence (3% du traitement) ainsi que le Supplément Familial de Traitement fixé selon l'indice et le nombre d'enfants.</p>
<b>Indemnités et primes</b>	Ce sont des rémunérations accessoires versées globalement aux agents d'un même corps ou d'un même grade. Certaines autres sont liées à la situation individuelle des agents.
<b>GIPA</b>	<p>La GIPA ou Garantie individuelle du pouvoir d'achat est une prime individuelle.</p> <p>Elle repose sur le principe suivant : lorsque l'avancement automatique à l'ancienneté et le montant de revalorisation annuel de la valeur du point fonction publique sont inférieurs à l'inflation, le fonctionnaire a alors droit à une prime qui garantit le maintien de son pouvoir d'achat.</p>
<b>LES PRIMES DES ENSEIGNANTS</b>	
<b>Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)</b>	Elle est versée à tous les Professeurs des Universités, Maître de Conférences, assistants, associés et ATER affectés dans un établissement d'enseignement supérieur. Son montant est fixé par arrêté ministériel et est identique pour tous les enseignants.
<b>Prime d'Excellence scientifique (PES)</b>	Pour reconnaître l'engagement des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans l'activité de recherche, la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) a évolué en une prime d'excellence scientifique, depuis septembre 2009.

	<p>Cette prime peut être attribuée aux enseignants-chercheurs, dont les professeurs et maîtres de conférences hospitalo-universitaires et de médecine générale, aux chargés et directeurs de recherche, dont l'activité scientifique est jugée d'un niveau élevé ainsi que lorsqu'ils exercent une activité d'encadrement doctoral.</p> <p>Pour en bénéficier, les enseignants-chercheurs et chercheurs doivent effectuer un service d'enseignement de 42 heures de cours ou 64 heures de TD.</p> <p>Cette prime, d'un montant minimal de 3 500 euros, peut atteindre 15 000 euros, et un montant plus élevé pour les lauréats d'une distinction scientifique de niveau international.</p>
<b>Prime de Responsabilité Pédagogique (PRP)</b>	<p>parfois appelée prime-décharge : Elle est attribuée aux enseignants-chercheurs ainsi qu'aux hospitalo-universitaires qui exercent une responsabilité pédagogique particulière au sein de l'établissement. La liste des activités et le montant maximum de la prime sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration, après avis du CEVU (Conseil des Etudiants et de la Vie Universitaire). La décision d'attribution individuelle relève du Président de l'Université, après avis des conseils. Son montant est variable.</p>
<b>Prime de Charges Administratives (PCA)</b>	<p>parfois appelée prime-décharge : elle est attribuée aux enseignants-chercheurs ainsi qu'aux hospitalo-universitaires qui exercent une responsabilité particulière au sein de l'établissement. La liste des fonctions et le montant maximum de la prime sont fixés annuellement par le Conseil d'Administration. La décision d'attribution individuelle relève du Président de l'Université, après avis du CA. Son montant est variable.</p>
<b>Prime d'Administration</b>	<p>Elle est versée au Président de l'Université et aux reset son montant est fixé par arrêté ministériel.</p>
<b>LES PRIMES BIATSS</b>	
<b>Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)</b>	<p>Elle est versée aux fonctionnaires des corps administratifs et des bibliothèques, de catégories B et C dont la rémunération est inférieure ou égale à l'indice brut 380. Elle est modulable et réduite au prorata en cas de temps partiel. L'IAT n'est pas cumulable avec une indemnité pour travaux supplémentaires.</p>
<b>Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires (IFTS)</b>	<p>Elle est attribuée aux personnels fonctionnaires des corps administratifs et des bibliothèques, de catégories A et B et sous condition d'indice. Elle est modulable, ses taux annuels sont indexés sur l'évolution du point d'indice. Elle est réduite proportionnellement en cas de temps partiel. Elle ne peut pas être attribuée aux agents logés par nécessité absolue de service et elle n'est pas cumulable avec l'IAT, ni avec une autre indemnité pour travaux supplémentaires.</p>
<b>Prime de Participation à la Recherche Scientifique (PPRS)</b>	<p>Elle est versée aux personnels fonctionnaires des corps techniques de Recherche et de Formation, qu'ils soient de catégorie A, B ou C. Cette prime prévoit un montant moyen pour chaque corps (éventuellement grade) des agents concernés. Son montant est modulable jusqu'à deux fois le montant moyen, voire exceptionnellement 3 fois ce montant.</p>
<b>Prime attribuée aux fonctionnaires affectés au traitement de l'information</b>	<p>Elle est versée aux ingénieurs et techniciens affectés à un centre informatique de traitement de l'information. Son montant est variable selon le grade, la fonction et l'ancienneté de l'agent dans sa fonction.</p>
<b>Indemnités spécifique des personnels des bibliothèques</b>	<p>Les statuts des personnels des bibliothèques prévoient un certain nombre d'indemnités spécifiques selon le corps et le grade (prime de technicité pour les bibliothécaires, adjoints et assistants, prime de conservateur pour les conservateurs, indemnité de chaussure et de petit équipement et prime pour travaux dangereux, insalubres et salissants pour les magasiniers).</p>

## Glossaire

<b>A</b>	<b>A, B, C</b>	Désignation des catégories de la Fonction Publique
	<b>ADJENES</b>	Adjoint d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	<b>ADMENESR</b>	Administrateur En. De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
	<b>AENES</b>	Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	<b>ASI RF</b>	Assistant Ingénieur de Recherche et de Formation
	<b>ATER</b>	Attaché Temporaire de Recherche et d'Enseignement
	<b>ATRF</b>	Adjoint Technique de Recherche et de Formation
<b>B</b>	<b>BAP</b>	Branche d'Activité Professionnelle
	<b>BEIP</b>	Bourse Interministérielle Emploi Public
	<b>BIATSS</b>	personnel des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Santé et Social
<b>C</b>	<b>CA</b>	Conseil d'Administration
	<b>CDD</b>	Contrat à Durée Déterminée
	<b>CDI</b>	Contrat à Durée Indéterminée
	<b>CHSCT</b>	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
	<b>CNU</b>	Conseil National des Universités
	<b>COSAC</b>	Comité des Œuvres Sociales et d'Action Sociale
	<b>CRCT</b>	Congé pour Recherche et Conversion Thématique
	<b>CT</b>	Comité Technique
<b>D</b>	<b>DACASS</b>	Direction de l'Action Culturelle, Sociale et Sportive
<b>E</b>	<b>EPCSCP</b>	Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
	<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
	<b>ETPT</b>	Equivalent Temps Plein Travaillé
<b>H</b>	<b>HC</b>	Heures Complémentaires
	<b>HETD</b>	Heures Equivalent Travaux Dirigés
<b>I</b>	<b>IAT</b>	Indemnité d'Administration et de Technicité
	<b>IFTS</b>	Indemnité Forfaitaire pour Travaux Supplémentaires
	<b>IGE RF</b>	Ingénieur d'Etude de Recherche et Formation
	<b>IGR RF</b>	Ingénieur de Recherche de Recherche et Formation
	<b>ITRF</b>	Ingénieurs, Techniciens Recherche et Formation
<b>L</b>	<b>LRU</b>	Liberté et Responsabilité des Universités
<b>M</b>	<b>MCF</b>	Maîtres de Conférences
<b>N</b>	<b>NBI</b>	Nouvelle Bonification Indiciaire
	<b>PEDR</b>	Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
	<b>PES</b>	Prime d'Enseignement Supérieur
	<b>PES (ex PEDR)</b>	Prime d'Excellence Scientifique
	<b>PLP</b>	Professeur des Lycées Professionnels
	<b>PPRS</b>	Prime de Participation à la Recherche Scientifique
	<b>PR</b>	Professeur des Universités
	<b>PRAG</b>	Professeurs Agrégés
	<b>PRCE</b>	Professeurs Certifiés
	<b>PRES</b>	Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur
	<b>PRP</b>	Prime de Responsabilités Pédagogiques
<b>R</b>	<b>RCE</b>	Responsabilités Compétences Elargies

	<b>RTP</b>	Rompu de Temps Partiel
<b>S</b>	<b>SAENES</b>	Secrétaire administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
	<b>SFT</b>	Supplément Familial de Traitement
	<b>SST</b>	Sauveteur et Secouriste du Travail
<b>T</b>	<b>TCH RF</b>	Technicien de recherche et de formation
<b>U</b>	<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche
	<b>UVSQ</b>	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

DRH – Service de Gestion prévisionnelle et de Pilotage des RH  
55 avenue de Paris  
78000 Versailles

[www.uvsq.fr](http://www.uvsq.fr)